

LA COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI
ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION

SOUS LA PRÉSIDENCE DE
L'HONORABLE FRANCE CHARBONNEAU, J.C.S., présidente
M. RENAUD LACHANCE, commissaire

AUDIENCE TENUE AU
500, BOUL. RENÉ-LÉVESQUE OUEST
MONTRÉAL (QUÉBEC)

LE 14 NOVEMBRE 2013

VOLUME 142

ODETTE GAGNON et ROSA FANIZZI
Sténographe officiel

RIOPEL GAGNON LAROSE & ASSOCIÉS
215, rue St-Jacques, Bureau 110
Montréal (Québec) H2Y 1M6

COMPARUTIONS

POUR LA COMMISSION :

Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU,
Me SONIA LeBEL,
Me EDITH-FARAH ELASSAL
Me ERIKA PORTER

INTERVENANTS :

Me MARIE-CLAUDE MICHON pour le Procureur général du Québec
Me PIERRE HAMEL et Me MÉLISSA CHARLES pour l'Association de la construction du Québec
Me DENIS HOULE et Me SIMON LAPLANTE pour l'Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec
Me JOSÉANE CHRÉTIEN pour le Barreau du Québec
Me FÉLIX RHÉAUME pour le Parti libéral du Québec
Me LAURENT THEMENS et Me SÉBASTIEN GHANTOUS pour le Fonds de solidarité
Me ROBERT LAURIN pour la FTQ Construction
Me SARAH SIMARD pour la Société Radio-Canada
Me MARK BANTEY pour Gesca, Le Devoir, CTV, The Gazette, Global Television, The Global Mail, La Presse canadienne et Corporation Sun Media et Groupe TVA
Me PIERRE POULIN pour le Directeur des poursuites criminelles et pénales.
Me MARC-ANDRÉ GRAVEL pour M. Laurent Gaudreau
Me GENEVIÈVE GAGNON pour la Société Radio-Canada
Me DANIEL ROCK pour M. Yannick Payette
Me JONATHAN BOIVIN pour M. Louis-Pierre Lafortune

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
LISTE DES PIÈCES	4
PRÉLIMINAIRES	5
DÉCISION	12
LAURENT GAUDREAU	15
INTERROGÉ PAR Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU	15
CONTRE-INTERROGÉ PAR ME LAURENT THEMENS	166
DISCUSSION DE PART ET D'AUTRE	190

LISTE DES PIÈCES

	PAGE
106NP-1077 : Lettre d'intérêt de SOLIM du 19 juillet 2004 - Investissement éventuel - Projet Hinon	51
106NP-1078 : Lettre de Linda Simard du 9 août 2007 et chèque du 19 août 2007 - Productions Tipi inc.	96
106NP-1083 : Avis juridique de maître Vaugeois du 26 août 2008 - Dossier Hinon	148
106NP-1084.1 : Écoute électronique 09-0096_077 du 6 mai 2009	165
106NP-1084.2 : Transcription de l'écoute électronique 09-0096_077 du 6 mai 2009	165
106NP-1085 : Lettre d'engagement 20 décembre 2006 pour le projet Phénix de Laurent Gaudreau et de Denis Vincent	189

1 L'AN DEUX MILLE TREIZE, ce quatorzième (14ième)
2 jour du mois de novembre,

3

4 PRÉLIMINAIRES

5

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Bon matin à tous. Est-ce que les avocats peuvent
8 s'identifier, s'il vous plaît?

9 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

10 Bonjour, Madame la Présidente, Monsieur le
11 Commissaire. Cainnech Lussiaà-Berdou pour la
12 Commission.

13 Me SONIA LeBEL :

14 Sonia LeBel pour la Commission.

15 Me EDITH-FARAH ELASSAL :

16 Bonjour. Edith-Farah Elassal pour la Commission.

17 Me MARIE-CLAUDE MICHON :

18 Bonjour. Marie-Claude Michon pour le Procureur
19 général du Québec.

20 Me PIERRE HAMEL :

21 Bonjour. Pierre Hamel pour l'Association de la
22 construction du Québec.

23 Me MÉLISSA CHARLES :

24 Bon matin. Mélissa Charles pour l'Association de la
25 construction du Québec.

- 1 Me DENIS HOULE :
- 2 Bonjour, Madame, Monsieur. Denis Houle pour
- 3 l'Association des constructeurs de routes et grands
- 4 travaux du Québec.
- 5 Me SIMON LAPLANTE :
- 6 Bonjour. Simon Laplante pour l'Association des
- 7 constructeurs de routes et grands travaux du
- 8 Québec.
- 9 Me JOSÉANE CHRÉTIEN :
- 10 Bonjour. Joséane Chrétien pour le Barreau du
- 11 Québec.
- 12 Me FÉLIX RHÉAUME :
- 13 Bonjour à tous. Félix Rhéaume pour le Parti libéral
- 14 du Québec.
- 15 Me LAURENT THEMENS :
- 16 Bonjour. Laurent Themens pour le Fonds de
- 17 solidarité.
- 18 Me SÉBASTIEN GHANTOUS :
- 19 Bonjour. Sébastien Ghantous pour le Fonds de
- 20 solidarité.
- 21 Me ROBERT LAURIN :
- 22 Bonjour. Robert Laurin, FTQ Construction.
- 23 Me SARAH SIMARD :
- 24 Bonjour. Sarah Simard pour la Société Radio-Canada,
- 25 je remplacerai maître Gagnon ce matin.

1 Me MARK BANTEY :

2 Bonjour. Mark Bantey pour Gesca, Le Devoir, CTV,
3 The Gazette, Global Television, The Global Mail, La
4 Presse canadienne, et pour les fins des requêtes
5 aujourd'hui, Corporation Sun Media et Groupe TVA.
6 Bonjour.

7 Me PIERRE POULIN :

8 Et bonjour. Pierre Poulin pour le Directeur des
9 poursuites criminelles et pénales.

10 LA PRÉSIDENTE:

11 Oui. Alors, je vous écoute.

12 Me SONIA LeBEL :

13 Alors, peut-être d'abord et avant tout, bon matin,
14 Madame la Présidente. Bonjour, Monsieur le
15 Commissaire. Alors, comme je l'ai annoncé hier,
16 maintenant le témoin numéro 106 que je peux nommer,
17 il s'agit de monsieur Laurent Gaudreau. Je
18 comprends que nous avons interrompu le témoignage
19 de monsieur Guy Thériault. Pour des fins
20 d'efficacité de l'enquête, le témoignage de
21 monsieur Gaudreau n'étant disponible qu'aujourd'hui
22 ou, de toute façon, à une date ultérieure où ce
23 n'était plus efficace,, nous avons choisi de
24 suspendre le témoignage de monsieur Thériault et de
25 procéder au témoignage de monsieur Gaudreau

1 similaire dans sa nature, mais la façon dont la
2 Commission va vous présenter ce volet-là, de façon
3 similaire, là, pour vous permettre de comprendre
4 l'analogie. Donc, une série de témoins dont
5 monsieur Gaudreau hier qui a témoigné sur d'autres
6 aspects, mais, entre autres, sur le projet Tipi
7 présenté à la SOLIM de la branche... une des
8 branches du Fonds de solidarité à l'époque.

9 Le projet Tipi aura également plusieurs
10 témoins dont monsieur Gaudreau. Monsieur Gaudreau
11 étant le promoteur qui a fait affaires avec la
12 SOLIM pour une demande de financement. Ça clôt mon
13 laïus sur ce sujet-là. Donc, ce qui a été discuté,
14 c'est qu'à la fin de cette série de témoignages-là
15 qui va constituer à peu près quatre ou cinq
16 témoins, incluant celui de monsieur Gaudreau, nous
17 pourrons revenir devant vous et discuter de la
18 levée de cette ordonnance de non-publication-là.

19 Maintenant, cette ordonnance de non-
20 publication-là se justifie en fonction de vos
21 règles de pratique qui édicte que vous êtes en
22 mesure de faire de telle ordonnance qui limite la
23 publication... la publicité des débats soit par un
24 huis-clos, soit par une ordonnance de non-
25 publication, et ceci sur le motif de la saine

1 administration et l'efficacité de l'enquête. Cette
2 fois-ci, nous ne sommes pas dans un débat sur la
3 protection d'une enquête en cours. Nous ne sommes
4 pas dans ce genre d'ordonnance de non-publication-
5 là.

6 J'ai rencontré monsieur Gaudreau, il a été
7 rencontré par les enquêtes de la Commission à
8 quelques reprises. Et à l'intérieur de l'affidavit
9 qui vous a été présenté hier, les motifs justifiant
10 le fait que les conditions dans lesquelles monsieur
11 Gaudreau serait amené à témoigner, si on le faisait
12 de façon publique, feraient en sorte que son
13 témoignage serait hautement perturbé. Il a... il
14 subirait un stress qui ferait en sorte que je ne
15 pense pas qu'on serait en mesure d'avoir les
16 conditions optimales pour obtenir toute la vérité
17 et aller vraiment au fond des choses avec monsieur
18 Gaudreau. J'ai l'impression qu'il pourrait soit
19 avoir du mal à témoigner de façon libre et dégagée.
20 Et je pense, je vais éviter d'exposer les motifs
21 même si on est en non-publication parce qu'ils sont
22 sous scellés, mais je crois sincèrement qu'à ce
23 stade-ci, malgré que le principe et la publicité
24 des débats, l'efficacité de l'enquête, la nécessité
25 de ce témoignage-là pour la Commission et la

1 nécessit pour la Commission d'avoir un témoignage
2 véridique, complet, sans entrave psychologique ou
3 autre, là, de façon libre, tout à fait libre,
4 justifie amplement cette... cette demande-là. Elle
5 sera donc temporaire.

6 L'effet, en vertu des arrêts Dagenais
7 Mentuk est donc limité dans le temps, ce
8 témoignage-là sera appelé à devenir éventuellement
9 public et je pense que tout ça milite en faveur.

10 Je dois dire que mes collègues des médias
11 ne consentent pas, mais n'auront pas de motif à
12 vous faire valoir au contraire ou s'objectant à ma
13 demande. Et ça aussi, je pense que vous pouvez en
14 tenir compte, Madame la Présidente.

15 LA PRÉSIDENTE:

16 Je ne remets pas en doute votre parole du tout,
17 mais je veux bien m'assurer que c'est...

18 Me SONIA LeBEL :

19 Tout à fait.

20 LA PRÉSIDENTE:

21 ... c'était bien la position des médias.

22 Me MARK BANTEY :

23 C'est exact, Madame la Présidente.

24 Me SARAH SIMARD :

25 C'est exact, Madame la Présidente.

1 (09:39:16)

2 DÉCISION

3 LA PRÉSIDENTE:

4 Parfait. Alors, donc :

5 CONSIDÉRANT l'affidavit déposé par la
6 procureure en chef de la Commission
7 exposant les circonstances engendrant chez
8 le témoin un stress qui le rend incapable
9 de témoigner, qui le rendrait incapable de
10 témoigner en direct, si je comprends bien;

11

12 CONSIDÉRANT que la procureure en chef de la
13 Commission allègue que l'ordonnance est
14 nécessaire et justifiée pour les fins
15 d'efficacité et de saine administration de
16 l'enquête;

17

18 CONSIDÉRANT l'absence de contestation des
19 médias;

20

21 POUR TOUS CES MOTIFS, LES COMMISSAIRES :

22

23 INTERDISENT à quiconque de publier ou de
24 diffuser de quelque façon que ce soit les
25 motifs de la requête sous étude, de même

1 que les propos tenus et l'information
2 révélée dans le cadre de son audition;

3
4 INTERDISENT à quiconque de publier ou de
5 diffuser de quelque façon que ce soit
6 l'identité de monsieur Laurent Gaudreau ou
7 quelque élément de son témoignage;

8
9 RÉSERVENT aux parties le droit de faire des
10 représentations visant à lever, de façon
11 totale ou partielle, la présente ordonnance
12 de non-publication une fois la preuve de la
13 Commission sur le volet du projet Tipi
14 complétée.

15 Alors, voilà! Donc, je comprends que c'est donc le
16 prochain témoin, Maître Lussiaà-Berdou?

17 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

18 C'est exact, Madame la Présidente.

19 LA PRÉSIDENTE:

20 Parfait.

21 Me SONIA LeBEL :

22 Je vais aller le chercher.

23 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

24 Merci beaucoup, Madame.

25

1 Me SONIA LeBEL :

2 Merci.

3 LA PRÉSIDENTE:

4 Maître.

5 LA GREFFIÈRE :

6 Bonjour, Monsieur.

7 LA PRÉSIDENTE:

8 Bonjour, Monsieur Gaudreau.

9 M. LAURENT GAUDREAU :

10 Bonjour, Madame la Présidente.

11 LA GREFFIÈRE :

12 Je vais vous assermenter.

13

14 _____

15

1 L'AN DEUX MILLE TREIZE, ce quatorzième (14ième)
2 jour du mois de novembre,

3

4 A COMPARU :

5

6 LAURENT GAUDREAU,

7

8 LEQUEL, affirme solennellement ce qui suit :

9

10 INTERROGÉ PAR Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

11 Q. **[1]** Merci, Madame la Greffière. Monsieur Gaudreau,
12 bonjour.

13 R. Bonjour, Monsieur.

14 Q. **[2]** Je vois que vous avez amené un certain nombre
15 de documents avec vous. Je ne sais pas si on y fera
16 référence. Par ailleurs, moi, j'en ai préparé
17 quelques-uns...

18 R. O.K.

19 Q. **[3]** ... qui sont affichés à l'écran. Et si jamais
20 vous préférez consulter les versions papiers au fur
21 et à mesure, je vous ai préparé un exemplaire pour
22 que vous puissiez suivre.

23 R. D'accord.

24 Q. **[4]** Avant qu'on entre dans le vif du sujet,
25 j'aimerais que vous me... vous expliquiez à la

1 Commission, là, bon, vous avez dit que vous étiez
2 retraité, ça n'a pas toujours été le cas.

3 R. Oui.

4 Q. **[5]** Avant de prendre votre retraite, qu'est-ce que
5 vous faisiez exactement?

6 R. J'ai commencé ma carrière en communication à
7 l'Université du Québec à Trois-Rivières. J'étais
8 responsable de la production audio-visuel et aussi
9 de certains projets de développement dans le
10 domaine de la recherche dans les années soixante-
11 quinze (75) et particulièrement des dossiers
12 concernant de la recherche dans le domaine du télé-
13 enseignement, de la télé-documentation et de la
14 télé-médecine. Il y avait... ça se faisait en
15 collaboration avec le... le Conseil national de la
16 recherche du Canada. Et j'avais en particulier
17 trois projets sur... de... d'expérimentation sur le
18 satellite Hermès qui est un satellite de
19 communication géostationnaire et ça m'a occupé
20 pendant plusieurs années.

21 Par la suite, le recteur de l'Université du
22 Québec à Trois-Rivières a été nommé président du
23 réseau, réseau des universités qui commençait, en
24 réalité. Et il est venu me chercher en me disant :
25 « Écoute, j'aurais... j'aurais besoin d'un coup de

1 main. Je veux qu'on découvre davantage toute la
2 recherche scientifique qui est faite dans nos...
3 dans nos institutions. » Bon. Bien, j'ai dit... il
4 dit : « Trouve-nous une bonne idée, puis on va...
5 on va regarder ça. » Ça fait que j'ai... je l'ai
6 recontacté et j'ai imaginé une série de petites
7 capsules qui étaient diffusées et à TVA et à Télé-
8 Québec qui parlaient d'une problématique sociale,
9 économique, politique, et on trouvait la réponse,
10 comme par hasard, dans une de nos équipes de
11 recherche de nos... de nos constituantes.

12 Exemple, qu'est-ce qui arriverait si un
13 verglas - et c'est arrivé ça, celle-là est arrivée
14 - qu'est-ce que ça pouvait avoir comme impact.
15 Donc, les gens de l'Université du Québec à
16 Rimouski... à Chicoutimi c'est-à-dire faisaient des
17 recherches sur ce genre de problématique-là. Ça
18 fait que j'ai commencé comme ça. Et, finalement,
19 monsieur, le président me dit : « Écoute, ça va
20 tellement bien qu'on aimerait ça créer ta petite
21 compagnie parce qu'on n'a pas la structure ici au
22 siège social pour gérer ça. »

23 Ça fait que je suis allé chercher un de mes
24 étudiants à Trois-Rivières, qui s'appelle Richard
25 Laferrière, et on a créé Coscient pour

1 Communication scientifique. Et on a continué à
2 faire ce travail-là pendant plusieurs années
3 jusqu'au moment où Télévision Quatre-Saisons a
4 ouvert ses portes. Richard... Moi, je ne voulais
5 pas faire de télévision populaire. C'était plus
6 pour... J'adorais la chose scientifique, c'est ça
7 qui m'intéressait davantage. Mais je me suis fait
8 jouer un mauvais tour. Donc, j'ai mal tourné
9 autrement dit. Je suis devenu producteur
10 d'émissions.

11 Et j'ai commencé, dans la même année, j'ai
12 produit des jeux télévisés, j'ai produit une
13 émission sur la cuisine avec Soeur Angèle pendant
14 cinq ans. C'est quelque chose, m'donc... Mais de là,
15 ça a démarré. Et l'entreprise est passée d'un
16 chiffre d'affaires de rien à peu près à... Quand je
17 l'ai vendue en deux mille (2000), on avait comme à
18 peu près cent millions (100 M\$) de chiffre
19 d'affaires. Ce n'était pas des grosses
20 profitabilités. Mais c'était beaucoup des produits
21 très généralisés. On faisait de tout en fait, de la
22 fiction, des jeux, de l'information aussi.

23 Et, finalement, les projets étaient rendus
24 énormes au début des années deux mille (2000). Puis
25 j'avais eu la chance d'avoir une proposition de

1 monsieur Sirois de Téléglobe, puis on a décidé de
2 céder l'entreprise. Je suis resté comme vice-
3 président de la nouvelle organisation pour quelques
4 années, une année ou deux peut-être. Et par la
5 suite, j'ai siégé sur le conseil d'administration
6 de la Caisse de dépôt du Québec pour les projets de
7 nature, qui touchaient le cinéma ou la télévision.
8 C'est comme ça que j'ai... Ça s'appelait
9 Impresario. C'est ça.

10 Et un jour j'ai rencontré Normand
11 Latourelle qui a fait Cavalia. Et il lui manquait
12 du financement. Ça fait que j'ai essayé de
13 comprendre son projet. Et je l'ai présenté à
14 l'équipe de direction en place. Finalement, le
15 projet a été accepté. Puis c'est allé de l'avant.
16 Il y a eu un financement d'un million et demi à peu
17 près. Et il l'a remboursé en dedans de deux ans.
18 Donc, je ne m'étais pas trop trompé en leur
19 conseillant d'investir dans cette organisation-là.

20 Par la suite, j'ai siégé aussi sur d'autres
21 conseils d'administration, le Festival d'été de
22 Québec. Ils avaient besoin d'un petit coup de main.
23 Ça fait que j'ai fait ça avec plaisir.

24 Même le Fonds régional du Fonds de
25 solidarité à Québec, je m'intéressais encore aux

1 jeunes entreprises en démarrage. C'est quelque
2 chose qui me passionnait. Mais, là, je m'ennuyais
3 de la production. Et j'ai eu, lors d'un voyage
4 d'hydravion dans l'Ouest canadien, j'ai vu un tipi
5 à Yellowknife, j'ai dit : « Hey, c'est magique ça
6 cette histoire-là. Il faut que je fasse de quoi
7 avec ça. »

8 Q. **[6]** Je vous interromps si on s'en va là. Dans votre
9 passage sur le c.a. du Fonds régional de Québec...

10 R. Oui.

11 Q. **[7]** ... quelles années environ vous diriez?

12 R. Ah mon Dieu Seigneur! C'était avant ou... Je dirais
13 deux mille trois (2003), deux mille quatre (2004)
14 peut-être.

15 Q. **[8]** Vous diriez dans votre souvenir, c'est avant
16 que vous entreprenez, comment dire, que vous
17 commencez à avoir des relations avec SOLIM dans le
18 cadre du témoignage qui va venir?

19 R. C'est peut-être un peu avant, mais pas beaucoup.

20 Q. **[9]** O.K. Si je vous disais le trente et un (31) mai
21 deux mille six (2006) au six (6) juin deux mille
22 sept (2007)?

23 R. Ça se peut. Oui.

24 Q. **[10]** Ça aurait un sens. Donc, ça pourrait être
25 après aussi?

1 R. Oui, ça pourrait être après.

2 Q. **[11]** Est-ce que vous avez eu l'occasion d'avoir des
3 relations avec les gens avec qui vous aviez des
4 liens par ailleurs dans le cadre de vos négociations
5 avec SOLIM est-ce que vous aviez aussi des liens...

6 R. Non, non, non, pas du tout. Absolument pas. Même
7 qu'on ne parlait jamais de ce projet-là. Non.
8 C'était surtout des entreprises qui avaient besoin
9 de petites sommes de financement. Ce n'était pas
10 des gros dossiers, mais c'était des dossiers
11 intéressants. Puis j'ai toujours aimé les projets
12 régionaux. Donc c'est un peu ça.

13 Q. **[12]** Parfait. À ce titre-là d'ailleurs, est-ce que
14 vous évaluiez les volets d'investissement? C'est un
15 peu ça qui était...

16 R. Non, pas vraiment. On était plutôt pour... c'était
17 pour les conseiller. On ne faisait pas vraiment de
18 l'évaluation comme on en faisait à la Caisse de
19 dépôt, entre autres.

20 Q. **[13]** O.K.

21 R. C'était, oui, c'est un projet, on pense que c'est
22 structuré. On posait des questions sur la structure
23 organisationnelle du projet, mais on n'évaluait
24 pas. Il y avait bien des secteurs, moi, là-dedans
25 que je ne connaissais strictement pas.

1 Q. **[14]** Donc, vous aviez une double expérience, une
2 expérience spectacle disons, ou en tout cas au
3 moins au niveau télévision, et puis une expérience
4 montage ou - comment dire - développement de
5 projets d'affaires, ce genre de chose-là par la
6 Caisse de dépôt, si je vous comprends bien.

7 R. Oui, oui, oui, oui, oui.

8 Q. **[15]** Vous aviez touché aux deux.

9 R. Oui, oui, oui. À la Caisse de dépôt, on touchait
10 aux deux parce qu'on avait, moi, j'avais une
11 expertise dans le domaine, donc, évidemment, je
12 suis... on me demandait d'évaluer davantage les
13 projets, si c'était pertinent, si c'était rentable,
14 si c'était structuré correctement, si... bon, puis
15 j'avais quand même beaucoup de... beaucoup de, de,
16 de contacts dans le milieu, ce qui me permettait
17 de, peut-être de les conseiller aussi
18 occasionnellement, tu sais, va donc chercher tel
19 bonhomme, ça te donnerait un coup de main puis...
20 comme ça.

21 Q. **[16]** Parfait. Vous en avez glissé un mot, on y
22 revient, tipi, donc Yellowknife, vous voyez un tipi
23 indien.

24 R. J'ai vu un icône, pour moi, c'est un icône, un
25 tipi, puis je me disais: « C'est tellement un,

1 un...» J'avais rentré dans le tipi, c'était pas
2 très grand, peut-être 50 pieds, puis là, j'ai dit:
3 « Hey, ça, il faut faire de quoi avec ça. » C'est
4 ça... c'est de là que l'idée est partie puis moi,
5 je suis un homme fasciné par la nordicité. Je...
6 tout ce qui est légendes nordiques, mythologies
7 nordiques me fascine. Et j'avais imaginé qu'on
8 pourrait faire un spectacle sur la nordicité qui
9 est un... qui est un... qui est un... dans les
10 endroits inaccessibles, c'est souvent des endroits
11 très inaccessibles, mais avec la magie du cinéma et
12 de la télévision, du cinéma et du spectacle, on
13 peut recréer des légendes, donc, le tipi avait
14 cette vocation-là de pouvoir faire des projections
15 sur trois cent soixante (360) degrés, de créer un
16 environnement immersif pour permettre de se
17 transporter dans ces univers fantastiques.

18 Q. **[17]** En quelle année vous avez cette, cette idée-
19 là?

20 R. Deux mille trois (2003).

21 Q. **[18]** Deux mille trois (2003)?

22 R. Je vous dis, dans les dates...

23 Q. **[19]** Oui.

24 R. ...je ne suis pas très calé, mais je ne suis pas
25 bien fort dans les dates, mais c'est deux mille

1 trois (2003), je suis sûr de ça parce que ça, ça a
2 été le démarrage du projet.

3 Q. [20] Donc, vous avez l'idée, vous prenez quelles
4 mesures ou vous entreprenez quelles étapes pour
5 (inaudible)...

6 R. Bon. D'abord, on a fait des études de marché, parce
7 que c'est bien beau d'avoir un projet de cette
8 nature-là, moi, ce que je visais, c'est d'avoir, de
9 développer, des produits d'appel touristique, un
10 produit d'appel touristique pour Québec. J'étais
11 sur le Festival d'été, le conseil d'administration
12 du Festival d'été et je voyais, quand même, que
13 c'était une ville qui avait un bon profil au niveau
14 du tourisme, je me disais: « Bon, hey, là, voilà,
15 on va faire ce projet-là à Québec. » Puis là, j'ai
16 dit: « On va commencer par faire des études de
17 marché. » On a commencé à travailler avec des
18 entreprises, une entreprise qui s'appelait DBSF et
19 aussi, avec le Ministère du Tourisme et le
20 directeur du tourisme à Québec puis là, on a donné
21 un mandat, moi, j'ai donné un mandat à DBSF, j'ai
22 dit: « Validons ça avec tout. » Il y avait déjà eu
23 des études quand même intéressantes puis je voulais
24 valider ça avec... dans une nouvelle étude pour
25 voir le potentiel puis voir si on pouvait amener un

1 projet comme ça rentable.

2 Et ces résultats étaient concluants, donc
3 on pouvait rendre ça rentable et c'est comme ça que
4 par la suite, j'ai dit: « On va essayer d'évaluer
5 pour faire un financement de cette histoire-là. »
6 Moi, je mettais des sous, bon, on avançait
7 tranquillement parce que... et j'ai demandé, je
8 suis allé rencontrer des gens Investissement
9 Québec, j'ai dit: « C'est un projet de démarrage. »
10 D'abord, on a imaginé le projet au pied du bassin
11 Louise. Par la suite, c'était compliqué parce que
12 le port de Québec puis les gens avaient des
13 exigences financières qui m'inquiétaient un peu.
14 Donc, pour faire une histoire courte, on est passé
15 du pied du bassin Louise, il y avait un endroit, il
16 y a un endroit à Québec qui est absolument superbe,
17 c'est le pied des chutes Montmorency. C'est un lieu
18 magique et j'ai rencontré la direction de la Sépaq
19 et je leur ai demandé: « Ça serait... est-ce que
20 vous aimeriez qu'on développe ce projet-là
21 ensemble? » Ce sont des gens charmants et très
22 connaisseurs, monsieur Jean-Charles Morin qui a
23 travaillé avec moi à développer ce projet-là puis à
24 voir la faisabilité de la chose au pied des chutes
25 Montmorency, était vraiment intéressé puis moi, ça

1 me plaisait parce que c'était un lieu
2 extraordinaire, puis surtout qu'il y avait du
3 stationnement, il y avait des facilités au niveau
4 de la billetterie, au niveau... parce qu'il y a...
5 ce genre de produit-là, c'est un produit qui
6 fonctionne saisonnier, donc la représentation de
7 spectacle, c'est de juin, mai, juin, jusqu'en
8 septembre. L'hiver, on oublie ça puis le tourisme,
9 c'est surtout cette période-là qu'on le retrouve à
10 Québec.

11 Donc, les résultats sur le plan des études
12 de marché fonctionnaient, la relation avec la Sépaq
13 qui nous donnait un méchant coup de main, tu sais,
14 il y avait des... un bail avec des conditions
15 minimales puis on faisait progresser le projet
16 ensemble au fil des années. Puis ça, ça me plaisait
17 parce qu'une entreprise en démarrage, il ne faut
18 pas l'égorger en partant parce qu'elle va mourir
19 puis ça, monsieur Morin, qui était un économiste, a
20 bien compris ça puis il m'a donné les facilités
21 pour le faire.

22 Q. [21] Je vous interromps un peu, monsieur Gaudreau,
23 à ce moment-ci. Simplement parce que je pense que,
24 bon, on a entendu un témoignage hier qui nous
25 indiquait que cette transition vers la Sépaq et le

1 pied des chutes Montmorency, c'est un peu plus tard
2 dans le, pendant un temps, le projet se développe
3 avec l'idée que ça va être au, en quelque part...

4 R. Oui, oui, oui. Moi, c'est pour ça que j'ai fait une
5 histoire courte avec le, le...

6 Q. **[22]** Une petite question. Ce projet-là, vous avez
7 parlé d'un tipi, vous nous avez donné un cinquante
8 (50) pieds, j'imagine que, ce que vous envisagez
9 c'est pas...

10 R. C'était cent cinquante (150) pieds de haut.

11 Q. **[23]** O.K. Donc, c'est pas un tipi...

12 R. Non, c'est pas un petit tipi. C'est un gros tipi.
13 Un tipi pour entrer deux mille (2000) personnes.

14 Q. **[24]** Parfait. Pardon. Donc, on développe la
15 structure d'un côté et il y a un spectacle...

16 R. Oui.

17 Q. **[25]** ... qu'il faut développer de l'autre.

18 R. Oui, c'est ça. Donc, au départ, c'était intégré ça,
19 là, le spectacle puis la... l'infrastructure.
20 C'était un tout. Mais, ça va venir un peu plus
21 tard, on a scindé les deux volets à la demande de
22 SOLIM qui était intéressée à investir dans le
23 projet. On a scindé les deux projets. Mais, donc,
24 parce qu'eux autres ne pouvaient investir que dans
25 la partie infrastructures.

- 1 Q. **[26]** Sur la base de l'idée que c'était de
2 l'immobilier?
- 3 R. Hum?
- 4 Q. **[27]** Sur la base de l'idée que c'était de
5 l'immobilier.
- 6 R. C'est ça. Moi j'avais rencontré monsieur Lavallée,
7 Denis Vincent, il me dit je vais te présenter...
8 Denis Vincent, c'est un pilote qui était au Lac-à-
9 la-Tortue avec un paquet de monde...
- 10 Q. **[28]** Je vous, je vous arrête. On y vient dans un
11 instant. Je veux juste faire le tour rapidement de,
12 du projet...
- 13 R. O.K.
- 14 Q. **[29]** ... avant qu'on n'entre dans la genèse...
- 15 R. Je vais... Si je vous mêle, je m'excuse.
- 16 Q. **[30]** Il y a pas de problème. Je vous ramène. Donc,
17 ce spectacle-là doit être à Québec avec un tipi
18 grand format. On met un spectacle dedans. Vous nous
19 avez expliqué qu'on a une saison touristique
20 écourtée, juin à octobre moi je pense vous avez
21 dit, ou quelque chose du genre.
- 22 R. C'est ça. Mai, juin jusqu'à octobre, là.
- 23 Q. **[31]** Puis vous avez prévu peut-être, ou c'est pas
24 le cas, je ne sais pas, de rentabiliser cette
25 structure-là...

- 1 R. Sur cette période-là.
- 2 Q. **[32]** ... sur cette période-là.
- 3 R. Oui.
- 4 Q. **[33]** Est-ce qu'il y a pas été question aussi de la
5 rentabiliser sur le reste de la période, soit en la
6 déplaçant ou...
- 7 R. Bien, ça ne peut pas se déplacer. C'est, c'est...
8 non. On ne peut pas déplacer.
- 9 Q. **[34]** Non, ça se démonte et ça se déplace pas.
- 10 R. Non, non, non. C'est pas...
- 11 Q. **[35]** O.K.
- 12 R. ... c'est toute une structure, là.
- 13 Q. **[36]** Donc, c'est un bâtiment.
- 14 R. On est loin du tipi traditionnel des, de nos amis
15 autochtones, là.
- 16 Q. **[37]** Est-ce qu'il est question de le reproduire
17 ailleurs?
- 18 R. Oui. oui. Donc, j'ai toujours le don de... de
19 pousser mes idées un peu plus loin. Donc, un jour,
20 j'étais très ami avec un monsieur qui est décédé
21 maintenant, qui s'appelle Yvon Plante qui était
22 propriétaire de l'Hôtel Sacacomie. On se
23 connaissait depuis vingt-cinq (25) ans. C'était un
24 chum de... et un jour, j'arrête, je faisais tout le
25 temps des escales en hydravion au Sacacomie pour

1 prendre de ses nouvelles puis tout ça. Il dit, hey!
2 Laurent, reste à souper, on a une délégation belge.
3 Il me dit, je leur ai parlé de ton tipi. Ils ont
4 l'air d'être intéressés par ça. Je vais parler aux
5 belges moi. Ça me dérange pas.

6 J'ai dit, entre-temps, j'ai dit, hey! c'est
7 peut-être une bonne idée de opérer ici pendant la
8 haute saison touristique puis si jamais, parce que
9 eux autres, Bruxelles c'est, y avaient, au fil des
10 discussions que j'ai eu avec eux autres, j'ai dit,
11 nous autres on en veut un produit d'appel
12 touristique. On pense que ça peut marcher chez
13 nous. Puis on en a pas. Pensez-vous qu'on pourrait
14 faire... Ça fait que là on a développé un, le
15 projet pour Bruxelles mais il y avait des
16 caractéristiques propres parce que Bruxelles
17 voulait s'en servir, eux autres, vraiment à
18 l'année. Donc on présentait le spectacle pendant
19 les mois d'hiver, novembre, décembre, janvier,
20 février, mars puis on revenait au Québec. Donc on
21 roulait sur, dans deux chapiteaux similaires mais
22 la partie bruxelloise, eux autres, ils étaient
23 intéressés à... à faire un, à en faire une salle
24 médiatique aussi parce que c'est des, c'est un très
25 gros complexe le... le... Bruxelles, le Parc des

1 expositions à Bruxelles, que ils étaient intéressés
2 à ce qu'on aille beaucoup plus loin puis ils ont
3 mis des ressources à notre disposition.

4 On a regardé le, la possibilité de le faire
5 là-bas et même qu'on a, moi j'avais dit à Normand
6 Latourelle, hey! tu devrais aller à Bruxelles si tu
7 vas en Europe parce que, on va pouvoir... Moi ça me
8 servait parce que j'ai dit, on va valider vraiment
9 si un spectacle ça peut marcher là-bas. Il a, il a
10 fait ça et ça a été un succès terrible. Il a, il a,
11 ça a été, je pense un des endroits en Europe où ça
12 a fonctionné le mieux. Ça fait que j'ai dit, ah!
13 bien, c'est bon ça. Ça fait que les gens du Parc
14 des expositions, le maire Freddy Tilmant, il dit,
15 oui, oui, on va de l'avant. On a même fait une
16 annonce publique avec le maire de Québec de
17 l'époque, monsieur L'Allier qui était là. Et on
18 allait de l'avant puis, c'est... ils investissaient
19 des sommes majeures, neuf millions d'euros (9 M€).
20 Ça commence à faire des sous. Puis, donc, il
21 fallait quand même qu'on fasse un bout de chemin.
22 C'est ce qu'on a fait.

23 Q. **[38]** O.K. Le budget de ce projet-là au départ, la
24 version Qué... la partie Québec, là vous avez parlé
25 de neuf millions d'euros (9 M€) pour Bruxelles...

- 1 R. Nous autres, on mettait pas une cenne là-dedans. On
2 mettait pas...
- 3 Q. **[39]** Non, mais le budget général du projet qui est
4 envisagé?
- 5 R. De, de, du... de Belgique?
- 6 Q. **[40]** Non, non, non. Juste pour...
- 7 R. Le Québec? C'était pour les chutes Montmorency, là,
8 rien que, l'infrastructure et le spectacle, douze
9 millions neuf cent mille (12,9 M\$) je crois.
- 10 Q. **[41]** Initialement, si je ne m'abuse, c'était un peu
11 plus que ça?
- 12 R. Il était à dix-huit millions (18 M\$) mais on a
13 réduit les coûts parce que je trouvais que le
14 budget, la... la, le budget à dix-huit millions
15 (18 M\$), c'était une grosse pilule à avaler...
- 16 Q. **[42]** O.K.
- 17 R. ... Ça fait qu'on a revu le budget à la baisse pour
18 finalement arriver à douze millions neuf cent mille
19 (12,9 M\$), dont la partie spectacles était de cinq
20 millions (5 M) à peu près, je dis ça grosso modo
21 puis la partie infrastructures huit millions (8 M),
22 dans ces eaux-là, là.
- 23 Q. **[43]** Parfait. Donc, il faut trouver de l'argent?
- 24 R. Oui.
- 25 Q. **[44]** Vous avez commencé des démarches, si je vous

1 ai bien compris, auprès d'Investissement Québec,
2 des choses comme ça?

3 R. Oui. D'abord, c'est ça, auprès d'Investissement
4 Québec, j'ai rencontré des gens à Québec
5 d'Investissement Québec et eux autres m'ont référé
6 à Montréal compte tenu de l'envergure du dossier.
7 Donc, ça... ils étaient impliqués à Québec, mais
8 c'était surtout... les décisions étaient surtout
9 prises à Montréal et finalement, ils ont accepté de
10 me donner une garantie de prêt de... à soixante-dix
11 pour cent (70%). C'est le fun ça et j'ai dit :
12 « Bon, bien là, ça va me prendre une banque, là »,
13 là, je suis allé à la Caisse Populaire de
14 Loretteville parce que Denis Vincent connaissait...
15 comment qu'il s'appelait donc... le directeur de la
16 caisse, là...

17 Q. **[45]** Si je vous suggère Marcel Champagne?

18 R. Oui, c'est exactement ça. Bon, moi j'ai dit une
19 Caisse ou l'autre, moi j'étais à Lévis donc
20 j'aurais pu aller à la Caisse de Lévis, mais lui
21 avait l'air, il dit : « Ah, Loretteville Marcel il
22 va être intéressé » et là, j'ai travaillé Richard
23 Gagnon qui était chargé de... il a fait un travail
24 vraiment très bien.

25 Q. **[46]** Là, on est à la Caisse Populaire de

1 Loretteville avec un monsieur que vous venez de
2 mentionner qui s'appelle Denis Vincent. J'imagine
3 qu'il y a une genèse à l'implication ou...

4 R. De Denis Vincent?

5 Q. **[47]** Oui.

6 R. Oui.

7 Q. **[48]** J'aimerais qu'on revienne un peu en arrière
8 pour que vous nous parliez de ça.

9 R. Oui, en fait, bon, Denis Vincent, c'est un gars que
10 j'ai connu au Lac-à-la-Tortue, on est un paquet de
11 chums pilotes, on se côtoie, il fait pas partie des
12 amis rapprochés, là, mais on se voit, on prend...
13 on a ce qu'on appelle nous autres nos... nos... nos
14 lunchs de... nos soupers de pilotes puis on mange
15 des hamburgers puis on prend de la bière puis on se
16 conte des histoires. Puis c'est là, comme ça je le
17 l'ai rencontré et il est devenu...

18 (10:04:23)

19 LA PRÉSIDENTE :

20 Q. **[49]** Je comprends que vous pilotez-vous aussi?

21 R. Oui, Madame, j'ai cette... je pense que j'étais un
22 oiseau avant. Oui, bon donc, c'est comme ça et lui,
23 il s'intéressait puis là, je lui parlais de mon
24 projet, tu sais, on en parlait tout le monde
25 ensemble les pilotes, « Tu as encore une idée de

1 fou, pourquoi tu fais une affaire de même? » Bien
2 j'ai dit : « J'aime ça, moi, ça m'intéresse. » Puis
3 là, on en parlait ensemble, Denis Vincent, mais pas
4 plus que ça, moi j'avancais dans mon dossier et je
5 m'intéressais à ça.

6 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

7 Q. **[50]** Donc, c'était déjà entamé, là, vous aviez pris
8 des contacts avec diverses institutions, vous aviez
9 déjà... vous étiez à quel endroit dans le dossier?

10 R. Oui, oui, en tout cas, au moins, au niveau de la
11 réflexion puis au niveau des analyses de marché, ça
12 j'avais déjà commencé ça et...

13 Q. **[51]** Ces rencontres-là, ces soupers de pilotes-là
14 ça a lieu où?

15 R. Hum?

16 Q. **[52]** Les soupers de pilotes dont... que vous venez
17 de dire...

18 R. Bien c'est ça, au Lac-à-la-Tortue, tu sais, c'est
19 comme un petit bar, un petit bar où on mange des
20 pains hamburger puis c'est les pilotes qui se
21 regroupent là.

22 Q. **[53]** Donc, c'est pas... O.K. donc, c'est au Lac-à-
23 la-Tortue comme tel?

24 R. Oui.

25 Q. **[54]** Moi, je suis pas familier avec la région.

- 1 Q. **[55]** Oui, oui, oui. C'est près de Shawinigan.
- 2 Q. **[56]** Parfait.
- 3 R. Le pays de notre Premier ministre, l'ex Premier
4 ministre Jean Chrétien.
- 5 Q. **[57]** O.K. Donc vous jasez avec un peu tout le
6 monde, vous parlez de vos affaires, monsieur
7 Vincent exprime un intérêt?
- 8 R. Denis Vincent, moi j'ai un camp dans le Grand-Nord,
9 comme je vous ai dit, c'est pas un secret de
10 Polichinelle, j'ai bâti un camp dans la région de
11 LG-4 et c'est un passage presque obligatoire parce
12 que tout le monde qui vole dans le Nord passait par
13 chez nous, alors on arrêtait voir Laurent parce que
14 les hôtels sont plutôt rares dans le coin puis même
15 Marie-Soleil est venue avec Gaston puis... je
16 pourrais faire une... une série innombrable de
17 personnes qui passaient chez nous et Denis il dit :
18 « Tu devrais, j'aimerais ça te présenter Jean
19 Lavallée, que je connaissais pas, pour que tu lui
20 parles de ton projet, parle-lui de ton projet. » Ça
21 fait que moi j'ai dit : « O.K. Viens » puis Jean
22 Lavallée...
- 23 Q. **[58]** Denis Vincent vous parle de Jean Lavallée,
24 vous le connaissez pas personnellement?
- 25 R. Non.

1 Q. **[59]** Est-ce que vous savez qui c'est?

2 R. Oui, oui, oui, je sais que c'est un gars qui
3 travaille à la FTQ.

4 Q. **[60]** O.K. Juste... vous savez des choses de lui
5 mais vous le connaissez pas?

6 R. Non, je le connaissais pas.

7 Q. **[61]** Denis Vincent, qu'est-ce que vous savez de lui
8 à ce moment-là?

9 R. Pas... pas vraiment grand-chose, je sais que c'est
10 un gars qui brasse des affaires, il achète des
11 bicycles de Chine, il fait... c'est comme une boîte
12 à surprises.

13 Q. **[62]** D'accord.

14 R. Mais c'est un gars qui fait des... il est drôle, il
15 fait des relations publiques puis il fait rire, il
16 nous fait rire puis il est vraiment un personnage
17 assez unique, il connaît tout le monde, on a
18 l'impression qu'il connaît la province au complet
19 et c'est comme ça qu'on est allé dans le Nord à mon
20 camp avec monsieur Lavallée, il y avait Louis
21 Bolduc, il y avait... qui d'autre donc... des a...
22 beau-frère de Jean Lavallée, oui peut-être qu'Yvon
23 Plante était là aussi, je me souviens plus, là, on
24 était une gang puis là, c'est comme ça que Lavallée
25 il dit : « Hey! Parle-moi donc de ton projet,

- 1 toi! » Bien j'ai dit : « Écoute, j'ai un projet,
2 j'ai déjà Investissement Québec, j'ai déjà...
3 Desjardins c'est dans le colimateur, on devrait
4 finaliser ça puis moi j'ai pas mal de sous puis le
5 ministère du Tourisme, il pourrait te donner un
6 coup de main. Oui, il dit : « regarde, cherche pas
7 ailleurs, là, on va t'arranger ça. »
- 8 Q. **[63]** Monsieur Lavallée est présent, vous avez dit,
9 vous pensez, avec son beau-frère, c'est ça que vous
10 avez dit?
- 11 R. Oui. Son fils, je pense. Beau-frère puis son fils.
- 12 Q. **[64]** O.K. Est-ce que monsieur Vincent, évidemment,
13 est présent?
- 14 R. Bien oui, c'est sûr.
- 15 Q. **[65]** Donc, si je comprends bien, c'est chez vous...
- 16 R. C'est Denis qui les transportait.
- 17 Q. **[66]** C'est ça. C'est chez vous, mais lui amène des
18 gens?
- 19 R. C'est ça.
- 20 Q. **[67]** Denis Vincent amène des gens. Vous avez dit
21 peut-être Mathieu Plante est là aussi?
- 22 R. Oui, Yvon venait souvent.
- 23 Q. **[68]** Non, mais lui, il n'est pas venu avec eux?
- 24 R. Non, non, non, il reste à Lachine, lui.
- 25 Q. **[69]** Sa présence est le fruit du hasard?

- 1 R. Bien oui.
- 2 Q. **[70]** Est-ce que peut-être monsieur Bolduc, ça vous
3 dit quelque chose aussi?
- 4 R. Louis Bolduc, oui, il était là.
- 5 Q. **[71]** Il était là aussi. Parfait. Donc, vous exposez
6 votre projet à ces gens-là. Monsieur Lavallée, si
7 je comprends bien, vous dit : « Cherchez pas plus
8 loin. »
- 9 R. C'est ça. Lui, il me dit : « Regarde, cherche pas
10 plus loin, on va... c'est réglé ton projet, on va
11 te financer ça, nous autres. » Ça fait que, moi,
12 j'ai... J'avais déjà entrepris des démarches auprès
13 de la BDC puis auprès du... Je regardais d'autres
14 avenues. Puis la BDC, ils avaient l'air à être
15 intéressé, t'sais, d'être en équité dans le projet.
16 Puis, moi, ce que je me cherchais, c'était un
17 partenaire en équité. J'ai dit : « Ah! » Mais, là,
18 j'ai arrêté complètement. Puis finalement, dans la
19 chronologie, on a eu... une lettre d'intérêt de la
20 SOLIM.
- 21 Q. **[72]** Je vous arrête. On va aller, Madame
22 Blanchette, à l'onglet 2. Si vous prenez le cahier
23 devant vous. Là, ça va être affiché à l'écran, vous
24 choisirez si vous préférez.
- 25 R. Non, c'est beau.

1 Q. **[73]** Quand vous parlez avec monsieur Lavallée,
2 quand il dit « on va te financer », est-ce qu'il
3 vous indique plus spécifiquement immédiatement qui
4 va financer exactement?

5 R. Bien, il me dit, oui : « C'est la SOLIM. »

6 Q. **[74]** O.K.

7 R. « C'est la SOLIM qui va financer, il dit, moi, je
8 suis pas mal impliqué dans la SOLIM, SOLIM va
9 financer ça. »

10 Q. **[75]** Donc, juillet deux mille quatre (2004), ici,
11 on a une lettre.

12 R. Oui, ça a du bon sens deux mille quatre (2004).
13 C'est ça.

14 Q. **[76]** Si on descend, Madame Blanchette.
15 Investissement éventuel projet Hinon.

16 R. C'est ça. C'est bien ça.

17 Q. **[77]** Vous, à ce moment-là quand vous avez, vous
18 recevez cette lettre-là, est-ce que vous avez
19 transmis de la documentation, vous avez transmis,
20 vous avez eu des échanges avec SOLIM comme tel?

21 R. Oui, oui, oui. Oui, oui. Je pense que... Hey
22 Seigneur! Ça fait dix (10) ans.

23 Q. **[78]** Oui, je vous comprends très bien.

24 R. Mais j'ai eu des échanges, ça, je suis convaincu
25 qu'on a fourni des études de marché, de la

1 documen... tout ce qu'on avait dans le fond. On
2 avait des dessins préliminaires de la salle puis...
3 Ce n'était pas... Ça a été en évolution, je devrais
4 vous dire.

5 Q. **[79]** Combien de temps à peu près s'écoule entre
6 votre rencontre avec monsieur Lavallée au lac... Je
7 ne me souviens plus, où est votre...

8 R. Je pense qu'on a eu la rencontre au... Ça, c'est en
9 deux mille quatre (2004). Je dirais peut-être
10 quelques mois plus tard.

11 Q. **[80]** O.K. Donc, quelques mois avant, vous
12 rencontrez tout le monde?

13 R. C'est ça.

14 Q. **[81]** Et question de mois, on vous envoie cette
15 lettre-là, il y aurait eu des échanges entre-temps?

16 R. Oui.

17 Q. **[82]** Dites-moi, quand Denis Vincent vous présente
18 un peu tout le monde à cette rencontre-là et que ça
19 débouche sur le - comment dire - la volonté
20 exprimée par monsieur Lavallée de vous financer,
21 est-ce qu'il est question de la part de monsieur
22 Vincent ou de monsieur Lavallée de ce que ça va
23 coûter cette intervention de SOLIM?

24 R. Pas au début.

25 Q. **[83]** Quand le projet se met en branle...

1 R. C'est ça.

2 Q. **[84]** ... on est silencieux sur cette question-là?

3 R. Tout est beau. Ça roule. Ça s'est corsé au fil des
4 années, comme on peut dire. Là, je commençais à
5 découvrir que peut-être je ne savais pas tout,
6 t'sais, il m'en manquait des petits bouts.

7 Q. **[85]** Donc, monsieur Vincent, lui, il vous présente
8 juste des amis qui sont intéressés, qui pourraient
9 être intéressés. Monsieur Lavallée vous dit : « Mon
10 organisation...

11 R. Ça roule. Ça embarque.

12 Q. **[86]** On embarque là-dedans. Monsieur Vincent et
13 monsieur Lavallée vous paraissent proches ou pas?

14 R. Oui. Oui, parce que, à titre anecdotique, là, moi,
15 j'ai un hydravion puis c'est comme un autobus mon
16 hydravion, c'est un Beaver, c'est un avion
17 historique, mais ça amène du monde, puis ça amène
18 des... il y a de la place là-dedans. On peut
19 transporter deux mille livres (2000 lb) puis bien
20 des bagages. Donc, évidemment, on me demande des
21 petits services. « Viendrais-tu me reconduire là?
22 Ou viendrais-tu chercher un orignal à l'Action de
23 grâces que j'ai tué au parc Joncas? » On me demande
24 des affaires. Ça ne me dérange pas, j'aime ça
25 voler. Ça fait qu'on rend des petits services.

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Q. **[87]** On s'entend, en avion?

3 R. En avion. Oui. C'est ça, Madame la Présidente.

4 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

5 Q. **[88]** Vous venez de parler du parc Joncas. Ça, est-
6 ce que c'est la Pourvoirie Joncas?

7 R. Oui.

8 Q. **[89]** Donc, vous vous êtes rendu... Là, vous me
9 dites... J'aimerais ça que vous m'éclairiez un peu
10 plus. Vous êtes allé à la Pourvoirie Joncas le jour
11 de l'Action de grâces?

12 R. Oui. Ça, c'est une coïncidence, parce que c'était
13 en famille chez moi avec les parents de ma
14 conjointe, et son père puis mon frère. On était
15 tous à la maison, et je reçois un appel de Denis
16 Vincent, par hasard, qui me dit : « Écoute, il
17 faudrait que tu viennes... »

18 LA PRÉSIDENTE :

19 Q. **[90]** À quelle époque, à peu près? Par rapport à la
20 lettre d'intention, par rapport à votre rencontre
21 que vous aviez eu quelques mois auparavant, ce
22 serait où?

23 R. Bon, l'histoire du Joncas, je dirais que c'est par
24 après la lettre, là, on a déjà la lettre, là, oui,
25 oui, on a déjà la lettre, c'est après ça, là, il

1 faut faire plaisir à Johnny, si je vous donne un
2 portrait, il fallait faire plaisir à Johnny, c'est
3 important. Donc, quand c'était pour aller chercher
4 cet orignal-là parce que je ne sais pas la raison,
5 mais je suis parti avec mon frère puis
6 effectivement, il y avait un orignal que j'ai
7 transporté à une autre pourvoirie qui s'appelle le
8 Lac Blanc. En fait, j'ai fait un transport, je suis
9 allé le chercher dans le parc de la Vérendrye, au
10 Joncas, l'orignal, je l'ai dépecé parce qu'il
11 n'était pas dépecé, ça, j'ai moins aimé ça, puis je
12 l'ai transporté à... j'ai transporté au...
13 pourvoirie du Lac Blanc, à un ami... chez un ami de
14 Denis Vincent.

15 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

16 Q. [91] Bon, vous me corrigerez si je me trompe, mais
17 ce n'est pas, ce n'est pas un service, comment
18 dire, vous me paraissez un peu mystérieux par
19 rapport à ça.

20 R. Bien, moi, je disais, je ne suis pas, ce n'est pas
21 le genre de service que je rends, habituellement, à
22 n'importe qui, mais pour faire plaisir à Lavallée
23 puis Denis Vincent insistait là-dessus: « Il faut
24 que tu fasses plaisir à Johnny, tu sais, c'est bien
25 important. »

- 1 Q. **[92]** Mais Johnny, c'est lui qui a tué l'original?
2 R. Je ne le sais pas.
- 3 Q. **[93]** O.K.
4 R. Moi, je ne connais pas... je suis arrivé là, ils
5 étaient un paquet de monde à accompagner monsieur
6 Lavallée puis il y avait d'autres mondes de la FTQ.
7 LA PRÉSIDENTE :
- 8 Q. **[94]** J'aimerais savoir une chose.
9 R. Oui.
- 10 Q. **[95]** Transporter, bien, de faire rendre des
11 services comme ceux-là, avec un avion, ça doit
12 coûter cher, quand même.
13 R. C'est assez...
- 14 Q. **[96]** Est-ce que les gens défrayaient le...
15 R. Non. Ils ne me défrayaient pas.
- 16 Q. **[97]** C'était à votre charge?
17 R. Oui, c'était à ma charge.
- 18 Q. **[98]** O.K. Parce que ça doit coûter cher, ça.
19 R. Oui, ça coûte cher, madame. Parce que ça marche à
20 vingt (20) gallons canadiens à l'heure, un Beaver.
- 21 Q. **[99]** Ça peut représenter quoi comme débours?
22 R. Bien, allez au Joncas, prenez, c'est environ deux
23 heures aller, puis deux heures revenir, c'est
24 quatre heures, à cent (100) quelques piastres de
25 l'heure, tu sais, ça, ça ne calcule pas l'entretien

1 de la machine puis tout ça, mais juste la dépense
2 d'essence équivaut, à peu près, à cinq cent dollars
3 (500\$), j'imagine.

4 Q. [100] O.K. Poursuivez.

5 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

6 Q. [101] Merci. Là, vous me dites, ils sont un paquet
7 de monde, ils sont à la chasse.

8 R. Oui.

9 Q. [102] Pourquoi est-ce qu'ils ont besoin que vous,
10 vous veniez chercher cet orignal-là sur place?

11 R. Il y en avait-tu juste un, il y en avait-tu deux,
12 il y en avait-tu trois? Je ne le sais pas. Moi,
13 j'en ai un qui m'avait demandé de transporter. Il
14 y... je n'ai pas... je ne me souviens même pas s'il
15 y avait un permis après cet orignal-là, moi, j'ai
16 pris l'orignal, je l'ai embarqué dans le Beaver
17 puis je l'ai débarqué à la pourvoirie du Lac Blanc.

18 Q. [103] On ne se fera pas de cachette, ça a un
19 avantage, vous faire venir chercher l'orignal, ça
20 évite d'avoir à...

21 R. À se promener avec.

22 Q. [104] Disons, à se promener avec et risquer de se
23 faire...

24 R. Surtout quand, il faut, c'est ça.

25 Q. [105] Oui.

1 R. Moi, je suis un, je suis quand même un gars de
2 bois, là, donc, ce n'est pas bien compliqué dépité
3 un orignal.

4 Q. **[106]** Donc, l'orignal disparaît et si jamais on
5 rencontre...

6 R. Hein?

7 Q. **[107]** J'ai dit : « L'orignal a disparu » et si ce
8 groupe-là rencontre des agents de la faune...

9 R. Bien, eux autres, ils ont continué leurs affaires,
10 moi, j'ai été là une heure.

11 Q. **[108]** Oui.

12 R. À peu près. Le temps de ramasser cet orignal-là
13 pour, comme je vous dis, faire plaisir à Johnny
14 puis, mais c'est arrivé à d'autres occasions, un
15 jour, quand j'avais mon propre hélico, on m'a
16 demandé, Denis Vincent avait un camp, le lac
17 Sleigh, il m'a demandé de rentrer des invités de la
18 FTQ au lac Sleigh. Je les ai pris du champ de tir à
19 Saint-Tite puis je les ai amenés à la... au camp de
20 Denis Vincent. Moi, je ne suis pas resté, j'ai
21 débarqué le monde puis arrangez-vous. Mais ça...
22 c'est ça, je les ai pris du champ de tir à Saint-
23 Tite pour les amener là-bas. Il y avait des
24 Européens là-dedans, Henri Massé était là, il y
25 avait plein de monde.

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Q. **[109]** Pourquoi c'était vous? Parce que si j'ai bien
3 compris, Denis Vincent aussi avait son moyen de
4 transport volant?

5 R. Hum, hum. Qui... voulez-vous répéter, Madame la
6 Présidente?

7 Q. **[110]** Pourquoi c'était vous, à vous qu'il demandait
8 ça puisqu'il pouvait le faire lui-même?

9 R. Ah, bien, c'est parce qu'il y avait trop de monde
10 pour embarquer dans sa propre machine.

11 Q. **[111]** O.K.

12 R. C'est ça, Madame.

13 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

14 Q. **[112]** Parce que le Beaver, un petit peu plus
15 important?

16 R. Oui, mais, à cette... l'anecdote que je vous
17 raconte, j'avais ma propre hélicoptère, un petit
18 hélicoptère quatre places.

19 Q. **[113]** O.K.

20 R. C'est là que j'ai transporté les gens du champ de
21 tir à Saint-Tite à... c'est ça, au camp de monsieur
22 Vincent.

23 Q. **[114]** J'imagine que ça aussi, ça génère des frais,
24 de faire voler un hélicoptère.

25 R. Absolument, absolument, c'est, c'est ça. Je n'avais

1 pas fait de raison.

2 Q. **[115]** Dites-moi...

3 LA PRÉSIDENTE :

4 Q. **[116]** Toujours à vos frais?

5 R. Tout le temps. Je suis gentil, quand... je peux
6 être très gentil, Madame la Présidente, je vous le
7 dis, moi.

8 Q. **[117]** J'en doute pas du tout.

9 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

10 Q. **[118]** Donc, ce que vous nous dites aussi, c'est
11 qu'au-delà de, disons, une éventuelle fraternité
12 entre pilotes, il y avait une volonté éclair de
13 faire (inaudible).

14 R. Bien, là, déjà, le dossier était dans le
15 collimateur puis moi, je me disais : « Bof, ça peut
16 faire avancer, un petit tour d'hélicoptère ou un
17 tour de Beaver », ça ne me dérangeait pas trop,
18 j'aime ça voler. Peut-être qu'à l'Action de Grâce,
19 par exemple, ma famille aurait préféré que je reste
20 à la maison.

21 Q. **[119]** Dernière chose sur cette Action de Grâce-là,
22 est-ce que vous... vous nous avez dit qu'il y avait
23 plusieurs personnes présentes dont monsieur Vincent
24 et monsieur Lavallée. Est-ce que vous vous souvenez
25 d'autres personnes qui étaient présentes?

1 R. Au Joncas?

2 Q. **[120]** Oui. Cette fois, la fois du Lac-à-la-Tortue.

3 R. Si je vous disais... Je vous le dis, mais sous
4 toutes réserves, là, il me semble qu'il y avait
5 monsieur Lumber ou quelque chose de même.

6 Q. **[121]** Joe Lombard?

7 R. Oui, ça se peut ça.

8 Q. **[122]** Il faisait quoi?

9 R. Mais je vous le dis, je sais... au moins à une
10 occasion où je suis allé pour rendre service au
11 Joncas reconduire ou chercher ou faire de quoi, il
12 y avait à un mo... à une occasion, il y avait
13 monsieur Joe Lombard qui était avec monsieur
14 Lavallée.

15 Q. **[123]** Il faisait quoi monsieur Lombard?

16 R. Alouette, ça se peut-tu? Après j'ai su qu'il était
17 impliqué dans l'aluminerie Alouette.

18 Q. **[124]** D'accord.

19 R. C'est ça.

20 Q. **[125]** Donc, vous avez eu ces premiers contacts avec
21 la SOLIM, là, peut-être Madame la greffière, on va
22 coter la lettre d'intention.

23 LA GREFFIÈRE :

24 106NP-1077.

25 (10:21:15)

1 106NP-1077 : Lettre d'intérêt de SOLIM du 19
2 juillet 2004 - Investissement éventuel
3 - Projet Hinson
4

5 Q. **[126]** Donc vous avez ce premier contact avec la
6 SOLIM.

7 R. Hum, hum.

8 Q. **[127]** À ce moment-là, dans vos relations avec SOLIM
9 et dans le développement du projet, est-ce que
10 monsieur Vincent a une implication?

11 R. Pas vraiment au début.

12 Q. **[128]** O.K.

13 R. Il est comme, il a commencé à s'impliquer quand le
14 dossier a été, a commencé à prendre forme, là, et
15 il a été impliqué dans la partie belge. Parce que,
16 comme je vous dis, je suis un gars de relations
17 publiques puis, moi j'y avais dit, j'ai dit, si tu
18 me donnes un coup de main pour la partie belge,
19 dans la partie belge, je vais voir, je vais te...
20 te permettre d'avoir une partie de l'actionariat,
21 à la partie belge, à condition que tu m'aides à...
22 avec... puis je suis un gars de relation de
23 relations publiques, je vous l'ai déjà mentionné,
24 si tu m'aides, tu vas m'aider puis, comme les
25 belges venaient ici puis nous autres on, moi j'y

1 allais, j'ai dit si tu me donnes un coup de main,
2 puis il connaissait bien le monde puis les gens
3 l'aimaient bien, la, les... je parle de monsieur le
4 maire puis de... de Jean-Pierre Viceron puis
5 (inaudible). Finalement, ça... c'était ça son
6 implication, ça devait être ça.

7 Q. **[129]** Les deux projets se développent en parallèle?

8 R. Oui, oui.

9 Q. **[130]** Et SOLIM comme tel, n'est pas impliquée dans
10 le projet belge?

11 R. Pas au départ.

12 Q. **[131]** Parce que, corrigez-moi si je me trompe mais,
13 SOLIM déjà doit (inaudible).

14 R. ... Oui, parce que là on est pas, si je me souviens
15 bien, là, avec la chronologie, là, il me semble
16 que, à cette époque-là, SOLIM, on est, on est
17 avancés quand même pas mal avec SOLIM, là, dans le
18 dossier. Je dis qu'ils avaient pas de
19 participation? Dans la partie infrastructures, oui.
20 Parce que je pense qu'il devait avoir, en tout cas,
21 nous, par rapport à la partie belge, il y avait
22 soixante-dix pour cent (70 %) de l'infrastructure
23 qui était, qui appartenait aux belges puis nous
24 autres, on avait trente pour cent (30 %). Ça, ça...
25 je me souviens de ça.

1 Q. **[132]** O.K. Quand vous dites, nous autres, est-ce
2 que ça impliquerait SOLIM aussi ou c'est uniquement
3 vous?

4 R. Oui, je crois que oui, oui.

5 Q. **[133]** Et donc le trente pour cent (30 %) serait
6 divisé à son tour...

7 R. C'est ça. C'est ça.

8 Q. **[134]** Donc il y a une, un investissement peut-être
9 de SOLIM dans cette partie-là aussi?

10 R. Non, non, non. Bien, il y a eu, oui, un
11 investissement. Il y a eu un crédit-relais qui a
12 servi à mettre en place la structure parce que
13 comme je vous dis, au départ c'était, t'avais une
14 entité qui gérait et le spectacle et la partie
15 infrastructures. Par la suite, là, on a scindé
16 pour, à la requête des gens de... de SOLIM, on a
17 scindé les deux projets et il fallait mettre en
18 place une mécanique pour que... il y ait aucune
19 implication dans SOLIM dans la partie spectacles
20 parce que, ils pouvaient pas, selon leurs... leurs
21 critères, investir dans le spectacle.

22 Q. **[135]** Bien, c'est ça. O.K. Donc, on sé... sépare
23 les deux mé... la partie infrastructures. Est-ce
24 qu'il y avait pas aussi une composante Québec qui
25 rendait...

- 1 R. Oui, oui.
- 2 Q. **[136]** ... les choses difficiles pour...?
- 3 R. Mais, il fallait aussi, les belges... ils voulaient
4 bien collaborer, mais il fallait quand même qu'on
5 fasse des plans et devis en fonction des critères
6 de la ville de Bruxelles, des... des ingénieurs là-
7 bas et des architectes sur place. Donc, on... je
8 voyageais quand même pas mal pour mettre en place
9 les... les éléments techniques qu'ils avaient
10 besoin.
- 11 Q. **[137]** Donc, vous avez eu besoin d'un crédit-relais
12 de façon, disons prématurée peut-être par rapport à
13 la conclusion de l'entente avec SOLIM...
- 14 R. Oui, oui, oui.
- 15 Q. **[138]** ... et c'était surtout relié au
16 développement.
- 17 R. Parce que ça a été très long avec SOLIM. On
18 finissait... ça devait être facile, facile, puis
19 finalement, c'était pas facile, facile. C'était
20 compliqué, compliqué.
- 21 Q. **[139]** Parfait.
- 22 R. Mais je veux pas tout leur mettre sur le dos. Peut-
23 être que leur méconnaissance de cet environnement-
24 là a fait aussi que, ils étaient pas à l'aise puis
25 je pense à monsieur Thériault, là, qui arrêtais pas

1 de nous demander, que je lui explique le budget.

2 Bien, je... oui, ça me fait plaisir, mais quand ça
3 fait quatre fois que t'expliques le même budget, ça
4 devait être pas pire.

5 Q. **[140]** Donc, vous pensez que peut-être la SOLIM
6 n'était pas dans le showbusiness, si on peut dire?

7 R. Pas vraiment.

8 Q. **[141]** C'était peut-être aussi une partie du
9 problème?

10 R. Ça aussi, j'ai découvert ça.

11 Q. **[142]** O.K. Éventuellement, parce que si je vous
12 comprends bien, là, il y a donc des frais qui sont
13 engagés de façon assez rapide malgré la lenteur du
14 projet...

15 R. Oui.

16 Q. **[143]** ... dans la Belgique?

17 R. Oui parce que l'idée de... de... développer les
18 projets en parallèle, ça nous permettait d'aller
19 sécuriser les revenus sur deux plateaux, le Québec
20 puis après ça on faisait le transfert en Belgique
21 du spectacle avec des... des... des gens de
22 Bruxelles. Autrement dit, les gens de Bruxelles
23 venaient chez nous, les techniciens, les... tout le
24 coût technique et de production venaient chez nous
25 puis travaillaient avec nos équipes pour comprendre

1 comment on met ça en place. On avait des gens qui
2 étaient très habilités quant à travailler pour le
3 Cirque du Soleil, je pense à Mario Bourdon, je
4 pense à Serge Cormier qui étaient des gens très
5 compétents, ils avaient une longue... ils avaient
6 fait un passage au Cirque du Soleil, quand même,
7 pendant des années donc, ils étaient en mesure de
8 nous aider à comprendre et à aider les Belges à
9 comprendre comment ça fonctionne ce genre de
10 business-là.

11 Q. **[144]** Et Denis Vincent vous aide dans cette partie-
12 là?

13 R. Denis Vincent il m'aide surtout pour le PR, tu
14 sais, les Européens ils aiment ça le PR, ça fait
15 partie de leur folklore. Et... c'est ça.

16 Q. **[145]** Est-ce que vous les...

17 R. Ils viennent au Québec puis ils ont... on va à la
18 pêche puis...

19 Q. **[146]** Est-ce que vous sous-entendez que monsieur...

20 R. Hum?

21 Q. **[147]** ... que monsieur Vincent est folklorique?

22 R. Oui, oui, il est folklorique, il est intéressant,
23 je vous le dis moi.

24 Q. **[148]** D'accord. Donc, monsieur Vincent s'occupe de
25 faire les relations...

- 1 R. Les relations publiques moi je...
- 2 Q. **[149]** ... publiques avec...
- 3 R. ... suis pas fort, fort, fort dans les relations
4 publiques, de toute façon, je suis un gars qui se
5 couche tôt puis les Européens, ils veillent tard.
6 Ça fait que moi, j'aimais mieux le laisser aller
7 avec nos amis.
- 8 Q. **[150]** Donc, vous l'envoyez ou vous allez avec lui,
9 je ne sais pas, là, ou vous lui confiez...
- 10 R. Les relations publiques puis il fait bien ça.
- 11 Q. **[151]** O.K. Et puis est-ce que vous avez une entente
12 avec lui sur ce que ça va lui... ce qui va lui
13 revenir par rapport à son implication?
- 14 R. Moi, je lui ai dit très clairement, j'ai dit :
15 « Regarde Denis, je vais te donner trente pour cent
16 (30%) de la partie belge, de l'actif de la partie
17 belge. »
- 18 Q. **[152]** Parfait.
- 19 R. Mais au Québec, oublie ça.
- 20 Q. **[153]** Et est-ce que c'est l'actif de la partie
21 belge sur votre partie à vous ou est-ce que c'est
22 trente pour cent (30%) de l'ensemble?
- 23 R. Non, non, sur ma partie à moi.
- 24 Q. **[154]** Parfait. Donc si jamais il y a déjà des
25 choses qui sont attribuées à d'autres, évidemment,

1 ça réduit d'autant...

2 R. C'est sûr.

3 Q. **[155]** O.K. Initialement, là, la part de... parce
4 que là, vous avez des négociations avec SOLIM qui
5 s'entament, deux projets parallèles, tout ça, bon
6 tout ça est très compliqué, mais j'imagine qu'au
7 départ il est quand même dans vos budgets, là, vous
8 discutez avec monsieur Thériault et d'envisager un
9 apport de chacun des partenaires. De mémoire,
10 disons, bon la part de SOLIM c'est documenté, on
11 parle de trois millions de dollars (3 M\$)...

12 R. C'est ça.

13 Q. **[156]** ... en argent. En ce qui vous concerne vous,
14 votre apport?

15 R. C'était un million trois cents (1,3 M) ou un
16 million quatre cent mille (1,4 M), là, dans ces
17 eaux-là.

18 Q. **[157]** Mais et là-dessus, est-ce que c'est de
19 l'argent ou est-ce que c'est...

20 R. Oui, il y a pas mal d'argent, là, parce que j'en ai
21 mis pas mal puis il y a aussi la reconnaissance que
22 SOLIM a rec... SOLIM a reconnu que toutes ces
23 années d'effort que j'avais faites pour mettre en
24 place quand même pour développer le projet,
25 l'imaginer, donc dans les documents, on me

1 reconnaissait un apport de un point trois millions
2 (1,3 M) en argent et en temps.

3 Q. **[158]** Donc, en temps et en dépenses encourues?

4 R. En dépenses, il y en a eu beaucoup.

5 Q. **[159]** Vous diriez combien, environ, en argent comme
6 tel?

7 R. Un demi-million (0,5 M), peut-être.

8 Q. **[160]** Autour de cinq cent mille (500 000) et le
9 reste c'est une valorisation?

10 R. C'est une valorisation de l'évolution du projet.

11 Q. **[161]** Et donc ça, ça fait l'objet d'une négociation
12 j'imagine, combien ça vaut exactement...

13 R. Oui, mais ils étaient entièrement d'accord, moi
14 j'ai dit : « Regardez, c'est ça. Est-ce que vous
15 êtes d'accord avec ça? » « Il y a pas de problème,
16 c'est parfait. » Ça fonctionnait.

17 Q. **[162]** Parce qu'en fait, quand vous venez les voir,
18 vous avez déjà ça sur la table?

19 R. Oui.

20 Q. **[163]** C'est comme ça que vous considérez les
21 choses...

22 R. C'est ça.

23 Q. **[164]** ... et eux...

24 R. Quand je dis cinq cent mille (500 000), là, c'est
25 peut-être plus, là, en argent, là, mais il y avait

1 une partie en argent et une partie en... en temps.

2 Q. **[165]** Mais au départ, ça c'est clair, je dirais pas
3 à prendre ou à laisser, mais...

4 R. Oui (inaudible) écrit dans le document, ils
5 reconnaissaient ça. Quand ils ont présenté le
6 dossier à leur exécutif, c'était déjà dans les
7 documents, ça.

8 Q. **[166]** Si on va, Madame Blanchette, à la pièce 105P-
9 1064 et qu'on descend et qu'on a le projet, on a
10 une grille avec le projet détaillé, on va dans le
11 financement, ça, Monsieur Gaudreau, je vous le
12 sou mets, corrigez-moi si je me trompe ,mais c'est
13 l'entente de partenariat, la première, celle qui
14 est transmise en juin deux mille cinq (2005) qui
15 suit donc à peu près un an plus tard la lettre
16 d'intention, là.

17 R. Hum hum.

18 Q. **[167]** Et là, on voit que pour la portion
19 infrastructures, Shanuk a un... finance et Shanuk
20 c'est vous?

21 R. Oui.

22 Q. **[168]** Pour un million de dollars (1 M\$) pour la
23 partie infrastructures et si on tourne la page,
24 enfin, on fait glisser...

25 R. Il devait avoir un trois cent mille (300 000) à

1 quelque part... ah! Le voilà.

2 Q. **[169]** Donc pour la portion spectacles, il y a un
3 trois cent mille (300 000) qui vient de votre...

4 R. C'est ça.

5 Q. **[170]** Donc ce sont... c'est ce qui... c'est ce qui
6 cumule un million trois cent mille (1,3 M) dont
7 vous parliez?

8 R. C'est ça. Vous avez raison.

9 Q. **[171]** D'accord. Donc monsieur Vincent est donc
10 impliqué dans la partie Belge et si on va, Madame
11 Blanchette, à la pièce 105P-1065, qui est le
12 financement crédit relais de quatre cent mille
13 (400 000)...

14 R. C'est ça.

15 Q. **[172]** ... et qu'on va à la fin, et qu'on constate,
16 bien même au début, remarquez bien, là, tout de
17 suite, là, qu'on voit que dans les... un petit peu
18 plus bas, voici, on a monsieur Denis Vincent qui
19 apparaît comme caution?

20 R. Oui. Ça je peux vous en parler.

21 Q. **[173]** Bien allez-y, parlez-moi.

22 R. Je peux vous parler de ça. Donc, j'avais ce crédit
23 relais là, mais moi, c'était pas fini mon affaire,
24 là, avec SOLIM puis je commençais à être un petit
25 peu nerveux puis Denis Vincent il me dit: « Écoute,

1 pas d'affaire à être... pas besoin d'être nerveux,
2 Johnny m'a dit qu'il y avait pas de problème avec
3 ça. » « Oui, mais, j'ai dit, pas de problème, là,
4 c'est bien beau, là, mais c'est quatre cent mille
5 piastres (400 000 \$) ça. » « Ah, il dit, je vais le
6 signer avec toi, le document, il dit, tu vas voir,
7 il dit, on n'aura pas... on n'aura pas de problème
8 avec ça. » Il a signé le document, c'était le...
9 le... la raison. Puis moi, ça me... honnêtement, ça
10 me rassurait un petit peu parce que je trouvais que
11 ça traînait de la patte depuis un bout de temps,
12 là, puis je me disais bon, regarde... c'était plus
13 rassurant comme ça disons.

14 Q. **[174]** Donc à ce stade-là, quand monsieur Vincent
15 cautionne ça, on n'a toujours pas d'entente avec...
16 entre lui et vous qui prévoirait exactement, en
17 dehors de ce que vous m'avez... ce que vous m'avez
18 dit, là (inaudible)...

19 R. Non, non, non, pas d'entente.

20 Q. **[175]** Et est-ce que le fait qu'il cautionne est
21 relié au fait que cet argent-là risque de servir à
22 défrayer des coûts pour le développement de
23 Bruxelles, justement, est-ce que ça, ça...

24 R. Oui, oui, oui. C'était pour la partie infrast... la
25 mise en place de la structure organisationnelle,

1 comme je vous ai dit tout à l'heure, ça prenait
2 deux entités puis là, il y avait une mécanique à
3 travers ça assez compliquée, là, et surtout pour
4 développer parce que les Belges, ils trouvaient ça
5 intéressant, mais il fallait faire des plans et
6 devis, fallait voir... fallait se mouiller un petit
7 peu, si vous voulez, puis c'est ce qu'on a fait,
8 bon.

9 Q. **[176]** Donc, pour cette partie-là, évidemment, il y
10 a une logique que monsieur Vincent cautionne si
11 l'argent doit servir...

12 R. Oui.

13 Q. **[177]** ... à la partie qui peut-être ou
14 qu'éventuellement il aura des intérêts. Bon.

15 R. Mais même je suis pas sûr si...

16 Q. **[178]** Ça correspond pas exactement à ce que vous
17 m'avez dit tout à l'heure, là?

18 R. Non, non, je... je suis pas sûr que c'était
19 vraiment ça, là, c'est... c'est parce qu'il était
20 bien proche de Jean. Jean Lavallée et Denis Vincent
21 étaient extrêmement proches, c'était... c'était
22 des... presque tout le temps ensemble pour une
23 raison, en tout cas, une des raisons que je peux
24 vous dire, c'est que les deux sont... faisaient
25 beaucoup de voyages de pêche et de chasse dans le

1 Grand-Nord avec d'autre monde que je connais pas,
2 moi je n'y allais pas à ces voyages-là, à part
3 celui qu'ils sont venus chez nous, là, mais dans le
4 Grand-Nord, j'ai pas... les ours polaires puis
5 monsieur Lavallée est un passionné de Nord et Denis
6 c'était son pilote privé. On peut l'appeler comme
7 ça.

8 Q. **[179]** D'accord. Vous nous avez parlé au début de
9 votre témoignage, peut-être un peu hors séquence,
10 là, qu'éventuellement, vous alliez aboutir à la
11 Caisse populaire de Loretteville.

12 R. Oui.

13 Q. **[180]** Mon impression, c'est qu'on est autour de ces
14 dates-là, là, on a le... on est au milieu deux
15 mille cinq (2005)?

16 R. Hum hum.

17 Q. **[181]** À quel moment les négociations s'entament
18 avec la Caisse populaire de Loretteville?

19 R. Bon... les dates, j'ai de la misère...

20 Q. **[182]** Je vous... je vous... comment dire... je
21 place ça en lien avec le crédit relais, là.

22 R. O.K.

23 Q. **[183]** Est-ce que vous diriez que ça correspond ou
24 est-ce que vous êtes incertain?

25 R. Oui, oui, c'est dans ces eaux-là, là, je suis pas

1 mal sûr de ça.

2 Q. **[184]** Bon, si vous êtes pas sûr, c'est pas grave.

3 Parlez-moi de ce premier con... de ce contact-là
4 avec la Caisse populaire.

5 R. C'est sûr que Denis Vincent il me dit: « Hey,
6 écoute, va à Loretteville, Marcel Champagne est là
7 puis c'est un... je le connais puis il... » c'est
8 la banque de son autre ami qui s'appelle Jean-Marc
9 Borodin(?). Bon, je vais là, moi je... pas de
10 problème, moi, aller à Loretteville ou aller à... à
11 la Caisse populaire de Lévis, faut que ça... le
12 dossier n'est pas à évaluer nécessairement dans la
13 Caisse populaire parce que ça dépasse les... les
14 autorisations que tu peux obtenir dans une Caisse
15 populaire, donc je savais très bien que ça serait
16 analysé puis évalué par la Fédération...

17 Q. **[185]** Hum hum.

18 R. ... donc, ça me dérangeait pas une Caisse ou
19 l'autre puis j'avais rencontré... j'ai rencontré
20 Richard Gagnon puis j'ai... je trouvais qu'il
21 comprenait. C'est pas évident comprendre cette
22 business-là puis je trouvais que lui, il la
23 comprenait. Ça fait qu'on a bâti le dossier
24 ensemble pour le présenter à la Fédération, moi
25 puis... Denis est pas là, là, moi je parle de moi

1 et Richard Gagnon.

2 Q. **[186]** O.K.

3 R. Puis on l'a présenté puis finalement, on a obtenu
4 l'accord de la Fédération de leur investissement
5 dans le projet avec la garantie de prêt
6 d'Investissement Québec.

7 Q. **[187]** Monsieur Champagne, lui, occupe quelle
8 position?

9 R. Il est directeur du centre financier du CFE.

10 Q. **[188]** Et monsieur Gagnon c'est?

11 R. C'est un chargé de projet ou un directeur de
12 compte, appelons ça comme ça un directeur de
13 compte.

14 Q. **[189]** D'accord. Donc, en coopération ou en
15 collaboration avec monsieur Gagnon, vous montez une
16 demande de financement?

17 R. Oui, on monte la présentation du projet pour que la
18 Fédération puisse l'évaluer correctement. Là, il y
19 a des études de marché. C'était un dossier fort
20 étoffé parce que ce n'est pas évident investir dans
21 un « start-up » comme ça, si on peut appeler ça
22 comme ça. Puis ça prend des connaissances de ce
23 type de produit-là. Mais je pense qu'à la
24 Fédération, ils ont dû avoir les ressources
25 nécessaires pour faire une évaluation correcte de

1 la chose.

2 Q. **[190]** Est-ce que vous vous souvenez, changement de
3 sujet, est-ce que vous vous souvenez d'avoir
4 rencontré des gens ou quelqu'un du Fonds de
5 solidarité pour procéder à ce qu'on appelle un
6 bilan social?

7 R. Oui. Mon Dieu, Madame, Monsieur! Madame la
8 Présidente. Je m'excuse. Oui, j'ai rencontré un
9 monsieur dont je ne me souviens même plus du nom
10 qui est venu chez nous faire mon bilan social. Puis
11 je n'en ai plus jamais entendu parler. Ça devait
12 être positif ou... Je ne sais pas.

13 Q. **[191]** Il vous a rencontré vous seulement?

14 R. Oui, moi et Chantal.

15 Q. **[192]** Votre conjointe?

16 R. Non, non, juste moi, je pense. Oui, juste moi.

17 Q. **[193]** Et est-ce que vous savez s'il a rencontré
18 monsieur Vincent aussi?

19 R. Je n'en ai aucune idée.

20 Q. **[194]** Mais il n'était définitivement pas présent au
21 moment où vous...

22 R. Non.

23 Q. **[195]** ... vous l'avez rencontré? D'accord. Donc,
24 vous n'avez jamais vu ce bilan social là de toute
25 façon, vous n'avez jamais eu aucune nouvelle de ce

1 bilan?

2 R. Non, je n'ai jamais vu ce bilan-là. J'imagine que
3 ça ne devait pas être négatif, parce que je n'avais
4 rien fait de mal de ma vie. Ça fait que...

5 Q. [196] Là, dans la progression du dossier, vous avez
6 donc un financement qui est amené par Desjardins?

7 R. Oui.

8 Q. [197] Dans les ententes qui sont prévues avec
9 SOLIM, est-ce qu'il n'est pas exact qu'il y a une
10 entente, une partie de l'entente, pardon, qui
11 prévoit que vous ne négocierez plus avec qui que ce
12 soit d'autre?

13 R. Oui, oui, absolument. Absolument. Ça, ça a été...
14 Parce qu'ils se réservaient l'exclusivité, et je
15 n'avais pas la possibilité d'entreprendre aucune
16 démarche auprès d'une autre institution. À partir
17 du moment où on a conclu nos accords, il y avait
18 une clause, je ne me souviens pas...

19 (10:40:58)

20 LA PRÉSIDENTE :

21 Q. [198] Qui se réservait l'exclusivité?

22 R. De l'investissement. SOLIM. SOLIM avait
23 l'exclusivité de l'investissement en équité dans le
24 projet. Donc, c'était un acquis. Moi, j'avais au
25 préalable, avant que ça se finalise, qu'on

1 convienne de ça, j'avais quand même ouvert des
2 portes à la BDC, puis même auprès de
3 commanditaires, puis j'avançais plusieurs volets à
4 la fois.

5 À titre d'exemple, tout le côté, comme je
6 vous dis, j'étais sur le conseil d'administration
7 du Festival d'été. Le Festival d'été, c'est une
8 belle OSBL ou BNL, on peut l'appeler comme on veut.
9 Mais je voulais leur confier le mandat de la
10 recherche de commandites. Parce que le Festival
11 d'été avait... on appelle ça des propriétés, comme
12 le chapiteau Bell ou... Et il manquait de
13 propriétés tellement qu'il y avait de la demande.
14 Ça fait que j'ai dit, écoute... Il y avait, entre
15 autres, une banque qui était très intéressée,
16 c'était la Banque Laurentienne. Parce que ce
17 chapiteau-là, si on lui donne un nom, comme le
18 pavillon Bell ou comme...

19 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

20 Q. **[199]** Le tipi Banque Laurentienne éventuellement?

21 R. Hein?

22 Q. **[200]** Comme ça aurait pu être le tipi Banque
23 Laurentienne, c'était ça l'idée?

24 R. C'est ça. Ou le tipi Banque Laurentienne ou le tipi
25 Monnaie royale du Canada, parce que j'avais

1 rencontré aussi des gens de Monnaie royale, puis...
2 Donc, c'est une belle visibilité, parce que c'est
3 un tipi de cent cinquante pieds de haut. On le voit
4 de loin. On le voyait même de la ville de Québec.
5 Donc, c'était... Ça, cette démarche-là, ça se
6 faisait en parallèle. J'avais même dit avant ça
7 auprès du Festival d'été, monsieur Daniel Gélinas,
8 j'ai dit : « Quand... Si on va de l'avant avec ça,
9 je vais laisser le conseil d'administration. » Il
10 était déjà bien... On avait travaillé fort depuis
11 quelques années, deux, trois ans. Et ça roulait
12 bien. Ça marchait fort. Puis on avait des gros
13 noms. On vendait des macarons comme jamais trois
14 fois le prix qu'on les vendait au début. J'avais
15 poussé la machine pas mal. Ça allait bien.

16 Puis je voulais leur confier ce mandat-là,
17 parce qu'ils avaient une bonne expertise là-dedans.
18 Puis surtout il y avait une organisation solide
19 pour nous représenter auprès des commanditaires.

20 Q. **[201]** Madame Blanchette, peut-être afficher la
21 pièce 105P-1069 à sa page... Ce n'est pas paginé.
22 Mais disons à la clause 4, donc qui serait à la...
23 environ, bien là, la neuvième page du document.
24 Est-ce que, parce que ça, c'est la clause en
25 question, je ne sais pas si vous vous en souvenez

1 pour l'avoir vu passer ou en avoir discuter.

2 R. Oui, oui, oui, ah, ça, mon Dieu, Seigneur.

3 Q. **[202]** Est-ce que monsieur Vincent a exprimé une
4 inquiétude par rapport à ça?

5 R. Par rapport à quoi, exactement?

6 Q. **[203]** À cette clause-là? Parce que corrigez-moi si
7 je me trompe, mais ça devient un peu difficile de
8 prendre des partenaires additionnels.

9 R. Je ne comprends pas vraiment le sens de votre
10 question.

11 Q. **[204]** Le sens de ma question, c'est là, on a SOLIM
12 qui dit:

13 Il n'y aura aucune démarche directe ou
14 indirecte afin d'obtenir du
15 financement sous forme de prêts
16 d'avance ou de souscriptions d'actions
17 ou de titres convertibles en actions,
18 sous quelque qu'autre forme que ce
19 soit auprès de quelque institution
20 financière ou organisme de financement
21 autre que SOLIM à l'exception de ce
22 qui est prévu à la présente.

23 Bon. Est-ce que vous vous souvenez avoir discuté ça
24 pour voir quelles étaient les limitations...

25 R. Non.

1 Q. **[205]** ... que ça vous imposait?

2 R. Je ne me souviens pas. Il y a peut-être eu des
3 discussions, mais je ne me souviens pas de
4 discussions à... je sais qu'il y avait... ils
5 s'étaient engagé à rembourser des frais une fois le
6 closing complété.

7 Q. **[206]** Donc, il n'y a pas eu de discussion à savoir
8 si monsieur... de la part de monsieur Vincent, voir
9 si la proposition qui lui avait été faite
10 initialement, de devenir...

11 R. Non.

12 Q. **[207]** ... partenaire dans la partie belge, serait,
13 d'une façon ou d'une autre...

14 R. Non, non, non, non.

15 Q. **[208]** ... problématique au regard de cette clause-
16 là?

17 R. Non, il n'avait pas mis une cenne, Denis.

18 Q. **[209]** Parfait. Non, non, ça, je conçois ça.

19 R. À part de payer les billets d'avion, peut-être,
20 puis un repas ou deux. Je pense que ça se limitait
21 à ça. Puis le gaz dans son hélico quand nos amis
22 belges venaient nous visiter.

23 Q. **[210]** Je vais vous amener un autre document, je
24 voudrais que vous me parliez d'un individu, madame
25 Blanchette, on va être à la pièce 105P-1068.

1 R. Ah, mon Dieu, Seigneur, quel beau garçon.

2 Q. [211] Il s'agit, donc, de monsieur Paul Saint-
3 Louis.

4 R. Oui.

5 Q. [212] Qui a rédigé notamment cette lettre-là. Quel
6 rôle jouait-il, ce monsieur Saint-Louis?

7 R. Bon, ça, là, c'était une histoire, c'est qu'au
8 début, on évitait d'avoir des frais trop importants
9 puis ça, c'est encore du Denis Vincent. Il me dit:
10 « Écoute, il dit, moi, j'ai un fiscaliste que je
11 connais qui va nous donner un coup de main. » Je
12 rencontre le gars. Je ne fais pas de recherche plus
13 qu'il faut sur le CV du monsieur, mais j'ai dit:
14 « Dans le fond, c'est pour monter les éléments à
15 caractère financier et il a travaillé...» jusqu'au
16 moment où le dossier est devenu un peu plus avancé,
17 là, j'ai dit: « Écoutez, écoute, garçon, tu ne peux
18 pas être comptable, avocat puis quoi d'autre
19 encore, j'ai dit, on va prendre une firme de
20 comptables reconnue pour faire le suivi de la
21 comptabilité » puis c'est normal parce qu'on a des
22 gens comme Desjardins puis Investissement Québec,
23 ils vont vouloir avoir des rapports vérifiés puis
24 on va faire la même affaire pour tout ce qui est
25 question légale, on va faire affaire avec une firme

1 légale, c'est là qu'on a travaillé avec le bureau
2 de Gravel, Bernier, Vaillancourt avec un
3 responsable du, des, du volet corporatif, monsieur
4 Gino Cillis. Donc, là, ça ne faisait pas son
5 affaire, là, ça commençait à... « Mais non, on n'a
6 pas besoin de ça, on va s'arranger. » Non, j'ai
7 dit: « Moi, je ne peux pas m'arranger comme ça
8 parce que ça ne marche pas de même dans la vie. »

9 LA PRÉSIDENTE:

10 Q. **[213]** À qui ça ne faisait pas l'affaire?

11 R. Hein?

12 Q. **[214]** À qui ça ne faisait pas l'affaire?

13 R. De monsieur Vincent, ça ne faisait pas l'affaire de
14 monsieur Vincent puis Paul Saint-Louis, pas plus,
15 parce que « Ah, il dit, moi, si c'est comme ça, je
16 m'en vais chez nous. » Bon, bien, j'ai dit: « Va
17 t'en chez vous, mon garçon, parce que ça va être
18 comme ça. »

19 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU:

20 Q. **[215]** Donc, monsieur Saint-Louis, ça, si je
21 comprends bien, avait été amené par monsieur
22 Vincent, sa participation au projet, c'était...

23 R. C'était... il nous a aidé au niveau des actions
24 d'un compagnie et l'autre. Tu sais, c'était, il
25 était vraiment impliqué dans...

- 1 Q. **[216]** Dans le montage corporatif.
- 2 R. Dans le montage corporatif, oui, c'est ça.
- 3 Q. **[217]** O.K. Et apparemment, aussi, peut-être au
4 niveau de la comptabilité, si je comprends bien.
- 5 R. Oui, oui, il faisait des, oui, il faisait de la
6 comptabilité aussi. Bien, Chantal faisait la
7 comptabilité puis il validait, il suivait ça de pas
8 mal proche.
- 9 Q. **[218]** Si on va à la deuxième page, madame
10 Blanchette, de cette lettre-là. Ce document-là est
11 un résumé des factures transmises pour une période
12 de...
- 13 R. Oui.
- 14 Q. **[219]** Qui précède, je pense qu'on dit: « Mois
15 d'août deux mille cinq (2005) », dans la première
16 page, et là, on voit que Saint-Louis Consulting,
17 qu'on voit ici, a facturé vingt-deux mille dollars
18 (22 000\$) au mois d'août.
- 19 R. On l'a-tu fait? Je pense qu'on a fait le chèque,
20 oui. Je pense qu'on a fait, mais ce que je peux
21 vous dire, par exemple, à cet effet-là, madame la
22 présidente, c'est que Denis Vincent était intervenu
23 en disant: « Paye-le pas. » J'ai dit: « On le paye,
24 il a travaillé. » « Paye-le pas. Je vais
25 m'arranger, moi. » Je pense que je l'avais payé

1 pareil, si je me souviens bien.

2 Q. **[220]** Est-ce que monsieur Vincent vous a aussi dit,
3 ou aussi avisé, que monsieur Saint-Louis rajoutait
4 les factures de service qu'il rendait à monsieur
5 Vincent personnellement à l'intérieur des frais qui
6 étaient imputés...

7 R. Non, ça il m'a pas dit ça.

8 Q. **[221]** ... sur le compte de...

9 R. Non.

10 Q. **[222]** Vous avez pas eu de discussion à ce sujet-là
11 avec lui?

12 R. Ça s... ça se peut par exemple. Ça se peut, c'est
13 possible, Madame la Présidente, mais, non, il me
14 disait pas ce genre de choses, non.

15 Q. **[223]** C'est pas quelque chose qui vous a été...

16 R. Non, il ne me disait pas.

17 Q. **[224]** ... qui a été discuté avec vous.

18 R. Mais ce que je peux rajouter, c'est que, j'avais
19 fait moi un placement dans une... je me souviens
20 pas, c'était pas une grosse, grosse somme, quinze
21 mille (15 000 \$) je pense ou vingt mille piastres
22 (20 000 \$) dans une affaire que Saint-Louis avait.
23 C'était une... hey! je me souviens plus, là, mais
24 c'était des actions de je sais pas quoi, là, puis
25 finalement j'ai jamais revu mon vingt mille

1 (20 000 \$) puis je... c'est payé. C'était... ça
2 s'est arrangé de même. J'ai dit, regarde, je me
3 battrais pas pour vingt mille piastres, là
4 (20 000 \$), je vais... Il était... C'était assez...
5 (10:51:15)

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Q. **[225]** Pouvez-vous répéter ça s'il vous plaît?

8 R. Hein?

9 Q. **[226]** Pouvez-vous répéter ce que vous venez de
10 dire?

11 R. J'ai dit je me battrais pas pour vingt mille dollars
12 (20 000 \$)?

13 Q. **[227]** Oui. Mais vous dites que vous aviez
14 investi...

15 R. Oui, j'avais investi dans une, dans des actions.
16 J'avais un... un peu de liquidité de je sais pas
17 trop quoi, un retour de quelque chose, puis lui, il
18 était un peu impliqué puis, ouais, il dit, « donne-
19 moi ça on va investir ça là-dedans. » Puis il
20 m'avait même, j'avais bien des actions de cette
21 histoire-là puis finalement, les actions sont
22 disparues puis Saint-Louis Consulting avec. Ça fait
23 que, j'ai jamais revu la couleur de cet argent-là,
24 c'est ce que je veux vous dire, Madame.

25

1 Me CAINNECH LUSSIAÀ BERDOU :

2 Q. **[228]** Vous avez encore ces documents-là?

3 R. Il faudrait que... faudrait que... je vais demander
4 à Chantal. Peut-être que elle a ça encore.

5 Q. **[229]** Moi je vous demanderai pas d'engagement à cet
6 effet-là de toute façon. C'est peut-être hors du
7 cadre de ce qui nous intéresse ici.

8 R. Bourdon, ça a travaillé très fort. C'est un
9 monsieur extraordinaire qui nous a aidés énormément
10 mais qui est extrêmement compétent dans le domaine
11 du spectacle pour avoir travaillé pendant des
12 années au Cirque du Soleil. C'est un monsieur d'une
13 intégrité incroyable. J'ai eu... je n'ai que des
14 félicitations à faire à ce monsieur-là.

15 LA PRÉSIDENTE :

16 Q. **[230]** Pourquoi vous nous parlez de lui tout à coup?

17 Me CAINNECH LUSSIAÀ BERDOU :

18 Ah! parce que ça, il a, Madame la Présidente, il
19 est sur... il est à l'écran.

20 R. Parce qu'il est écrit là, Madame la Présidente,
21 Bourdon Productions.

22 Me CAINNECH LUSSIAÀ BERDOU :

23 Il y a une facture de sa part.

24 LA PRÉSIDENTE :

25 Ah! oui, oui. O.K. Parfait. Merci.

1 R. C'est pour ça, parce que en voyant le, son nom, ça
2 m'a rappelé des bons souvenirs à travers tous les
3 mauvais.

4 Me CAINNECH LUSSIAÀ BERDOU :

5 Q. **[231]** Et 173667 Canada inc., ça, cette compagnie-
6 là?

7 R. Ça, c'est ma compagnie de gestion personnelle.

8 Q. **[232]** Parfait. Donc, vous aviez des frais que vous
9 encouriez et dont vous demandiez le remboursement.

10 R. Bien oui parce que le bureau, c'était sur la ferme,
11 parce qu'on avait, quand on a acquis cette ferme-
12 là, il y avait déjà des infrastructures de bureau
13 en place.

14 Q. **[233]** Ça c'est celle où vous habitez?

15 R. Oui.

16 Q. **[234]** O.K. Et là, en gros, personnellement, c'est
17 des dépenses encourues par vous.

18 R. Ça, ça doit être des dépenses de voyages, de... je
19 sais pas trop quoi, là.

20 Q. **[235]** O.K. Bourdon Productions, pour votre
21 information, Madame la Présidente, c'est parce que
22 plus tard, dans le, vers la fin du témoignage, on a
23 une discussion à propos d'un document qui, qui a
24 été rédigé par monsieur Bourdon. Là, le... cette
25 facture-là, pardon, date, ou ce document-là, date

1 de la fin du mois, dans... du dernier tiers de deux
2 mille cinq (2005).

3 R. Hum, hum.

4 Q. **[236]** Là à ce stade-là, il y a eu donc, une... une
5 première entente de partenariat, il y a eu une
6 convention transitoire pour... de crédit-relais,
7 pardon, pour avancer de l'argent en dépit du, de la
8 lenteur de la progression des travaux. Là, je vois
9 qu'en mars deux mille six (2006), si on va à la
10 pièce 105P-1069, au début, on a une nouvelle
11 entente de partenariat, on a regardé... examiné tout
12 à l'heure une clause...

13 R. Oui, oui, vous avez raison.

14 Q. **[237]** ... expliquez-moi un peu qu'est-ce qui se
15 passe, là. On est en... à nouveau, on est bon, dans
16 le... premier... fin du premier tiers de deux mille
17 six (2006), le premier quart, pardon, et les choses
18 semblent être de retour au point où elles étaient
19 en juillet deux mille cinq (2005).

20 R. Oui. Ça me fait penser au jeu, Madame la Président,
21 vous savez, on monte la petite échelle puis il y a
22 un serpent qu'on redescend en bas, là? Ça ressemble
23 à ça ici.

24 Q. **[238]** Et est-ce que vous vous souvenez ce qui se
25 passe pour que ça soit aussi laborieux?

1 R. On peut en tirer plusieurs conclusions mais je
2 pense que, c'est soit l'incompréhension qu'ils ont
3 vis-à-vis ce type de projet-là, vis-à-vis
4 l'organisation de ce projet-là, mais ce que je
5 sens, c'est que ça... ça leur plaît d'étirer le
6 lastic-là, d'étirer le projet puis de... de... on
7 dirait que ça... Autant on avait de la facilité
8 avec Investissement Québec, avec Desjardins, avec
9 tous les autres partenaires, autant avec eux
10 autres, c'est incroyable comme incompréhension.

11 LA PRÉSIDENTE :

12 Q. **[239]** Eux autres étant qui?

13 R. Hum?

14 Q. **[240]** Eux autres étant qui?

15 R. Oui.

16 Q. **[241]** Vous dites, autant c'était facile avec
17 Investissement Québec, autant c'était facile avec
18 la Caisse populaire...

19 R. Oui.

20 Q. **[242]** ... autant c'était difficile avec eux autres.

21 R. Avec le...

22 Q. **[243]** Eux autres étant qui?

23 R. Avec... Avec eux autres, c'est la direction de
24 SOLIM. Guy Gionet, Guy Thériault, peut-être par une
25 incompréhension ou peut-être qu'ils étaient pas

1 sûr, mais ça faisait quand même un bout de temps,
2 là, qu'on devait accoucher de quelque chose, puis
3 qu'on s'engageait, que la SOLIM s'engageait dans ce
4 dossier-là. Après... là on est en deux mille six
5 (2006). Après ces années-là, là, ça fait comme deux
6 ans ou pas loin de trois ans, là, qu'on est là-
7 dedans, là.

8 Q. **[244]** Hum, hum.

9 R. Puis, moi, je... je... on veut avancer parce que ce
10 genre de spectacle-là, t'accouches pas de ça demain
11 matin, là. C'est... c'est... quand on embarque là-
12 dedans, ça demande un an minimum de préparation et
13 de mise en place et de rodage du spectacle jusqu'au
14 jour 1. Le jour 1, c'est la partie où on présente
15 le spectacle. On a déjà des préventes de billets de
16 faites, donc on est en route là. C'est... c'est ça
17 le... le...

18 Q. **[245]** Vous visez quelle date pour le début du
19 spectacle?

20 R. Ah! Mon Dieu. Ça a changé ça, Maître, Madame la
21 Présidente. Ça a changé...

22 Q. **[246]** Initialement disons.

23 R. Je pense que c'était deux mille sept (2007) ou deux
24 mille huit (2008).

25 Q. **[247]** O.K. Le... comment dire - l'entente de

1 partenariat est rédigée telle qu'elle est rédigée à
2 ce moment-là. Vous, est-ce que vous vous exprimez
3 auprès de... bon, de qui que ce soit à ce compte-
4 là, pour vous retirer? Parce que, là, si je
5 comprends bien, vous avez d'autres partenaires
6 d'affaires, bien, c'est-à-dire qu'il y a d'autres
7 gens impliqués dans le dossier au niveau financier,
8 là. Vous avez parlé d'Investissement Québec, vous
9 avez parlé de la Caisse populaire.

10 R. Oui, oui. Là, le dossier est complété, à ma
11 connaissance, à cette date-là, avec Investissement
12 Québec, avec Desjardins. J'ai même des démarches
13 auprès du ministère du Tourisme qui nous accorde
14 une subvention de deux cent cinquante mille
15 (250 000 \$) puis j'ai... Au niveau des commandites,
16 on avance aussi. Mais, la seule place où ça a fait
17 du surplace, comme on dit, c'est... c'est chez
18 SOLIM.

19 Q. **[248]** Et tout le monde a vérifié vos chiffres là-
20 bas aussi. Je veux dire, il y a pas juste SOLIM qui
21 s'est penché sur le plan d'affaires, sur...

22 R. Ah! Bien, mon Dieu Seigneur, la Sépaq, je peux vous
23 garantir le... le... monsieur Jean-Charles Morin,
24 c'est un économiste reconnu. Et je peux vous dire
25 que, lui, il allait à son conseil d'administration,

1 le conseil d'administration de la Sépaq, valider
2 ce... ce modèle d'affaires-là puis toutes les
3 ententes qu'on avait. Et le bail, annexé au bail,
4 qui est un bail de quinze (15) ans, je crois, il y
5 avait toutes les prévisions financières, les
6 prévisions de revenus, les prévisions de dépenses.
7 Il y avait une... des grilles de même. Et Gionet,
8 monsieur Gionet a tout signé ça. Il avait la
9 signature du bail, mais il avait la signature de
10 tous les éléments connexes au projet sur le plan
11 financier. Donc, les prévisions de revenus, avec
12 toute la grille de... de revenus, la grille de
13 dépenses, tout ça était validé.

14 De là mon incompréhension encore plus
15 grande de voir que on me redemande une autre fois
16 de refaire mes devoirs au niveau du budget. Mais,
17 on l'a déjà approuvé le budget, on a déjà validé
18 tous ces chiffres-là à maintes reprises. Donc, là,
19 je commence à moins comprendre, là, c'est...
20 c'est... Oui.

21 Q. **[249]** Les choses ralentissent pour rien. Madame la
22 Présidente, avant de changer de document, peut-être
23 que, je vois qu'il est onze heures (11 h 00)...

24 LA PRÉSIDENTE:

25 Parfait.

1 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

2 ... c'est peut-être le moment pour...

3 LA PRÉSIDENTE:

4 Nous allons prendre une pause.

5 R. Merci, Madame.

6 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

7

8 REPRISE DE L'AUDIENCE

9 LA GREFFIÈRE :

10 Monsieur Gaudreau, vous êtes toujours sous le même
11 serment.

12 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

13 Q. **[250]** Monsieur Gaudreau...

14 R. Oui.

15 Q. **[251]** ... on s'est laissé avant la pause dans le
16 contexte disons du ralentissement global du
17 dossier...

18 R. Oui.

19 Q. **[252]** ... et de son traînage en longueur, si on
20 peut dire. Là on est, bon, je pense que la dernière
21 entente qu'on... qu'on examinait tout à l'heure
22 était de deux mille six (2006). À cette époque-là,
23 si j'ai bien compris, le... vous me direz si c'est
24 pas le cas là, le... le spectacle a été déplacé ou,
25 en tout cas, à un moment donné le spectacle a été

1 déplacé de... du Bassin Louise vers les Chutes
2 Montmorency.

3 R. Oui. La salle du... qui devait être installée au
4 pied du Bassin Louise a été transférée à la Sépaq
5 au pied des Chutes Montmorency pour la raison que
6 je vous ai mentionnée tout à l'heure, à savoir les
7 coûts reliés à la... à la location du site. On
8 parle de trois cent mille (300 000 \$) à peu près
9 pour le Bassin Louise, alors qu'à la Sépaq, on
10 parlait plutôt de vingt-cinq mille (25 000 \$) par
11 année et d'une redevance en fonction de
12 l'achalandage de la clientèle. Il y avait aussi
13 d'autres avantages considérés... en considérant le
14 site du Parc des Chutes parce qu'ils ont déjà...
15 ils avaient déjà, la Sépaq, plusieurs
16 infrastructures, entre autres, le service de
17 billetterie, les services reliés à l'alimentation,
18 les... la restauration, ils ont... ils avaient
19 des... déjà. Et pour nous, c'est pas vraiment... je
20 fais bien la cuisine à la maison, mais c'est pas
21 vraiment... c'était pas vraiment notre spécialité,
22 faire... servir des repas. Et eux autres...
23 Finalement, c'était intéressant aussi pour eux
24 autres parce que la question de... de la bouffe
25 puis la question des... de la billetterie, ça

1 permettait de réduire leurs coûts fixes en nous
2 donnant ces facilités-là. Dans le fond, ça faisait
3 l'affaire de tout le monde.

4 Q. **[253]** Donc, quand vous dites « de tout le monde »,
5 j'imagine que SOLIM non plus n'a pas de problème
6 avec le site.

7 R. Ah! Non, parce que au mois de... Écoutez, à un
8 moment donné, on a eu une rencontre avec les Belges
9 qui sont venus nous visiter au Québec et on les a
10 reçus au Parc des Chutes Montmorency et monsieur
11 Gionet était présent. Tout le monde a pu voir, là,
12 la... la qualité du lieu et des services qu'ils ont
13 offerts. Et même, je me souviens très bien que,
14 dans les... la réunion qu'on a tenue là-bas, on a
15 encore les minutes de cette réunion-là ou on les
16 avait - je suis sûr qu'on les a encore - monsieur
17 Gionet avait été dithyrambique sur la qualité du
18 lieu et de l'emplacement comme tel puis des
19 facilités qu'on avait sur place pour réaliser notre
20 projet au Québec.

21 Q. **[254]** Donc, à cette époque-là, ça traîne, mais
22 SOLIM est encore enthousiaste.

23 R. Ah! Oui. Absolument. Absolument. Le bail a été fait
24 aussi, avec la Sépaq... Parce qu'on avait avancé
25 beaucoup puis, à un moment donné, ils nous ont

1 dit : « Si le bail est à la satisfaction de la
2 Caisse populaire, il va être à notre
3 satisfaction », jusqu'au moment où on a finalisé le
4 bail avec les... les gens de la Sépaq, une dame
5 Rodrigue, là, qui était une avocate, une gentille
6 personne. Et finalement, ça faisait plus l'affaire
7 de... de SOLIM, là. Il y avait... il fallait
8 modifier le bail. Pourtant, c'était pas ça, mais
9 c'est devenu ça.

10 Q. **[255]** Donc, mars deux mille six (2006), on a
11 l'entente de partenariat. Si on va voir, là, à la
12 pièce 105P-1071, à la dernière page, Madame
13 Blanchette. J'ai dit « dernière », c'est l'avant-
14 dernière, je m'excuse.

15 LA GREFFIÈRE :

16 L'addenda?

17 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

18 Oui, c'est ça, c'est pas dans l'addenda, c'est la
19 dernière page du bail comme tel, juste avant
20 l'addenda. Ça, c'est pas la bonne pièce.

21 LA PRÉSIDENTE:

22 Ce serait la page 17. Ah! C'est pas la bonne pièce?

23 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

24 À l'écran.

25

1 LA PRÉSIDENTE:

2 Ah! Donc, c'est 1073, si c'est l'onglet 11.

3 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

4 Ah! Moi, ici, j'ai 1071, mais... Bon. C'est ça,
5 Madame Blanchette. Donc, à la page 17 de 17,
6 effectivement, juste avant l'addendum, donc dans le
7 document électronique, trois pages ou... oui trois
8 pages avant la fin. Donc si on montait un petit
9 peu, c'est ça, donc le bail, lui, par contre, est
10 signé, est-ce qu'on peut voir, bon en ce qui vous
11 concerne, entre août et octobre deux mille sept
12 (2007), est-ce que c'est... ça correspond à vos
13 souvenirs à peu près...

14 R. Oui.

15 Q. [256] ... je sais que les dates c'est pas...

16 R. Oui, oui, oui, le bail est signé à ce moment-là par
17 moi et monsieur Gionet je crois.

18 Q. [257] Oui, c'est exact. Si on descend un petit peu,
19 on va voir.

20 R. Et vous allez sûrement retrouver tous les... ce que
21 je vous mentionnais tout à l'heure, avant la pause,
22 les éléments reliés au plan d'affaires de la... du
23 projet, si approuvé par moi et monsieur Gionet.

24 Q. [258] Donc, on a mis environ un an et demi, de mars
25 deux mille six (2006) à août deux mille sept (2007)

1 à peaufiner ce document-là...

2 R. Oui.

3 Q. **[259]** ... ou l'entente, enfin, qu'elle reconnaît,
4 là, qu'elle reconnaît.

5 R. C'est... c'est ça.

6 Q. **[260]** Ça, c'est une étape, disons, dans
7 l'avancement du projet qui est assez importante?

8 R. C'était une étape extrêmement importante parce que
9 d'autant plus qu'il fallait aussi obtenir de la
10 Commission... attendez-moi une minute, là... la
11 Commission des... sur les docu... des... des lieux
12 historiques, l'accord du gouvernement et des
13 responsables de cette commission-là, je me souviens
14 plus exactement et ça avait été long parce qu'ils
15 voulaient vraiment que ça soit en conformité avec
16 la... les lieux puis il fallait... on a même été
17 jusqu'à décrire le type de plantes qu'on mettrait
18 dans les aménagements aux alentours. Donc,
19 c'était... c'est... ça a été assez laborieux, mais
20 ça s'est fait puis ça s'est bien fait puis tout le
21 monde était heureux.

22 Q. **[261]** Et c'est à peu près à la même époque que
23 SOLIM finit par verser dans le compte...

24 R. Oui.

25 Q. **[262]** ... le reste de son investissement?

- 1 R. Ça, là, on n'a pas finalisé les ententes... les
2 ententes définitifs (sic), là, avec la SOLIM, mais
3 ils ont... ils ont fait un chèque de deux millions
4 six cent mille (2,6 M) si ma mémoire est bonne dans
5 le compte de Productions Tipi. Curieusement, ils
6 sont pas... ils étaient pas actionnaires de
7 Productions Tipi encore, je les ai trouvés... là,
8 j'ai dit: « Vraiment, ils sont sérieux ce monde-
9 là. »
- 10 Q. **[263]** On va aller voir si votre mémoire...
- 11 R. Plutôt que de le déposer dans un compte en fiducie,
12 ils ont déposé directement dans le compte de Tipi.
- 13 Q. **[264]** On va aller voir si votre mémoire est bonne à
14 cet effet-là. À l'onglet 10, Madame Blanchette,
15 nous allons trouver un document du neuf (9) août
16 deux mille sept (2007) qui est une lettre adressée
17 à monsieur Richard Gagnon du CFE Nord-Ouest Québec
18 Métro.
- 19 R. C'est ça.
- 20 Q. **[265]** Qui indique qu'on transmet un chèque de deux
21 millions six cent mille dollars (2,6 M\$) qui
22 représente le solde de l'investissement dans le
23 cadre du projet, une carte de signature avec...
- 24 R. Une carte de signature où il fallait avoir deux
25 personnes de... de chaque côté, là, je pense que

1 dans le cas de la SOLIM, c'était Monique Cardinal
2 et je me souviens plus exactement, là, mais
3 c'était... il y avait deux membres, deux
4 signatures, ça prenait une signature... deux
5 signatures de... de la SÉPAQ... pas de la SÉPAQ,
6 de... de SOLIM et deux de notre part aussi.

7 Q. **[266]** Et de votre part, qui était signataire?

8 R. Moi et Chantal.

9 Q. **[267]** O.K. Et de l'autre côté, bon, vous pensez
10 peut-être...

11 R. C'était, je crois, monsieur Gionet et/ou Monique
12 Cardinal qui était contrôleure aux finances ou
13 quelque chose du genre.

14 Q. **[268]** Et quand on voit en bas, là:

15 Nous comprenons que le processus
16 décrit précédemment applicable pour
17 notre deux millions six cent mille
18 (2,6 M) sera également le même pour
19 les quatre millions (4 M) de la
20 portion infrastructures de votre prix
21 global de huit millions (8 M).

22 On décrit la procédure en question, ça fait
23 qu'essentiellement, les dépenses qui sont encourues
24 doivent être soumises à SOLIM, SOLIM approuve et
25 c'est décaissé par la Caisse, est-ce que c'est ce

1 que je comprends?

2 R. C'est... voulez-vous répéter votre question s'il
3 vous plaît?

4 Q. **[269]** J'ai dit est-ce que, de votre mémoire, est-ce
5 que le proces... un peu comme pour le billet... les
6 billets promissoires, vous encouriez des dépenses,
7 vous soumettiez ces dépenses-là à SOLIM...

8 R. Exact.

9 Q. **[270]** ... SOLIM...

10 R. Ils approuvent les dépenses et finalement, le
11 chèque est émis, là, je me souviens pas de la
12 mécanique qui avait été mise en place, là, mais ça
13 devait, Madame la Présidente, se faire... il y
14 avait une approbation à obtenir de... de... de
15 SOLIM. Nous, on présentait les factures, ils
16 approuvaient et on émettait les chèques par la
17 suite.

18 Q. **[271]** Et on voit, à la page suivante du document,
19 on a copie du chèque, si je ne m'abuse...

20 R. Bien oui.

21 Q. **[272]** Comme vous le disiez, chèque de...

22 R. C'est ça, le chèque était fait à l'ordre de Tipi,
23 monsieur Gagnon m'a téléphoné puis j'ai dit:
24 « Écoute, dépose-le puis... dans Productions Tipi »
25 c'est ça.

1 Q. **[273]** Donc, Productions Tipi inc. avait un compte?

2 R. Oui, parce qu'on avait ouvert un compte avec une
3 carte de signatures à la caisse. Et ce montant-là a
4 été déposé directement dans le compte de Tipi.

5 Q. **[274]** Et quand vous dites que...

6 R. Mais ils ne sont pas administrateurs de Tipi
7 encore. On se comprend, là.

8 (11:44:36)

9 LA PRÉSIDENTE :

10 Q. **[275]** Qui devait signer sur la carte de signatures
11 dans le compte?

12 R. Moi ou Chantal, d'une part, pour notre société, et
13 soit Monique Cardinal ou Guy Gionet pour la SOLIM.

14 Q. **[276]** Mais ça prenait deux signatures?

15 R. Absolument. Absolument. Ça prenait absolument deux
16 signatures de part... une de chaque côté, pour...

17 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

18 Q. **[277]** Donc, il ne fallait pas nécessairement que
19 chacun, de chacun des côtés deux signent mais au
20 moins un de chaque côté?

21 R. Un chaque côté.

22 Q. **[278]** Parfait. Et quand vous dites que ça a été une
23 surprise qu'il mette ça dans le compte de
24 Productions Tipi inc., c'est parce que... pourquoi
25 c'était une surprise?

- 1 R. Parce que, normalement, quand on dépose, quand on
2 fait un investissement de cette nature-là, le
3 dossier, le « closing » est effectué, c'est déjà
4 finalisé, parce qu'on... Je pense que, autrement,
5 on dépose ça dans un compte en fiducie le temps
6 qu'on finalise les ententes.
- 7 Q. **[279]** Donc, on confie la somme à un tiers le temps
8 qu'on finalise les ententes?
- 9 R. C'est ça. Absolument.
- 10 Q. **[280]** Et c'est ce qui était prévu initialement,
11 exact?
- 12 R. Oui, c'est ce qui était prévu initialement.
- 13 Q. **[281]** Si je vous réfère...
- 14 R. Ce n'est pas ce qui s'est passé. D'ailleurs,
15 monsieur Gagnon m'avait téléphoné, puis il me dit :
16 « Bien, écoute, je vais te faire une copie du
17 chèque, dépose ça direct dans Tipi. » Bien, c'est
18 parce que, moi, j'avais bien mentionné à Richard, à
19 monsieur Gagnon, j'ai dit : « Ils ne sont pas... je
20 suis le seul administrateur de la société Tipi. »
21 On a une carte de signatures, on en convient, mais
22 je suis le seul administrateur. Normalement, on
23 aurait eu un partenaire de SOLIM, quelqu'un de
24 SOLIM dans le dossier.
- 25 Q. **[282]** D'ailleurs, si on affiche la pièce

1 105P-1070...

2 LA PRÉSIDENTE :

3 Cette pièce-ci avait-elle été déposée?

4 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

5 On va le faire tout de suite.

6 LA GREFFIÈRE :

7 106NP-1078.

8

9 106NP-1078 : Lettre de Linda Simard du 9 août 2007
10 et chèque du 19 août 2007 -
11 Productions Tipi inc.

12

13 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

14 Q. **[283]** Donc, si on revient à l'onglet précédent, qui
15 est l'onglet 9, qui contient la pièce cotée
16 105P-1070, à sa deuxième page, l'article f), on
17 constate que ce qui avait été convenu un peu plus
18 tôt dans l'été...

19 R. C'est ça. C'est ce que je vous mentionnais tout à
20 l'heure.

21 Q. **[284]** C'est ça. C'est que SOLIM déposerait dans un
22 compte bancaire en fiducie au Centre financier des
23 entreprises Desjardins Nord -bla bla bla- la somme
24 de deux millions six cent mille (2,6 M\$)?

25 R. C'est ça.

1 Q. **[285]** Soit le solde de son investissement. En
2 attendant... Là, on voit à petit g) que :
3 Solim investira donc la somme
4 précitée, et ce, même si toutes les
5 conventions ne sont pas signées et en
6 vigueur.

7 R. C'est ça.

8 Q. **[286]** Parfait.

9 R. Mais ce qui... Je me souviens très bien, à l'époque
10 ce qui m'inquiétait, c'est qu'on ne voulait pas,
11 tant que le dossier n'était pas finalisé, toucher à
12 l'argent prévu pour le spectacle, parce que...
13 t'sais, j'avais comme une petite méfiance, j'avais
14 peur.

15 Q. **[287]** Théoriquement, il ne devait pas y avoir
16 d'argent là-dedans qui était prévu pour le
17 spectacle, on est d'accord?

18 R. Non, non, non, dans la partie infrastructures.
19 Mais, moi, à la caisse, si les gens de la caisse
20 avaient dit : « Écoute, vas-y pour le spectacle, on
21 va avancer les sous », ça n'aurait pas bien été,
22 là.

23 Q. **[288]** D'accord.

24 R. Hein! Vous comprenez. Puis la subvention, la même
25 affaire, parce qu'on avait les sous de la

1 subvention de deux cent cinquante mille dollars
2 (250 000 \$) du ministère du Tourisme. Mon Dieu
3 Seigneur que j'ai bien fait de ne pas toucher à ça,
4 hein.

5 Q. **[289]** Monsieur Vincent n'est pas signataire dans
6 aucune de ces cartes-là?

7 R. Non.

8 Q. **[290]** Il n'est pas impliqué dans cette partie-là de
9 la procédure?

10 R. Non.

11 Q. **[291]** Vous avez des contacts, par contre, à cette
12 époque-là avec monsieur Vincent?

13 R. Avec qui?

14 Q. **[292]** Denis Vincent.

15 R. Oui, oui, oui. Il m'invite régulièrement à faire la
16 mise à jour du dossier pour, pratiquement toujours
17 en présence de monsieur Lavallée. Et ça se fait à
18 différents endroits. Mais principalement, je me
19 souviens au moins à trois reprises, on avait des
20 rencontres à L'Onyx à Laval, parce que ça... Il
21 était bien, bien près des gens, monsieur Accurso et
22 compagnie puis...

23 LA PRÉSIDENTE :

24 Q. **[293]** Est-ce qu'il est déjà allé... Avez-vous déjà
25 été en sa présence et avec monsieur...

1 R. Absolument.

2 Q. [294] ... Lavallée et monsieur Vincent?

3 R. Absolument. Il m'invitait. Puis souvent...

4 Q. [295] Qui vous invitait?

5 R. Monsieur Lavallée. Par l'intermédiaire de Denis
6 Vincent, il dit : « Viens, il dit, on va les
7 rencontrer, tu vas faire la mise au point avec
8 monsieur Lavallée. » Gionet était là. Il y avait
9 monsieur Lavallée. Monsieur Accurso venait
10 régulièrement nous dire bonjour. Puis bien souvent,
11 il mangeait avec... on mangeait sur place, puis il
12 était là. Mais, moi, je présentais la partie de mon
13 dossier. Après ça, eux autres parlaient d'autres
14 choses. Mais, moi, ça... Je restais là, je les
15 écoutais.

16 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

17 Q. [296] Est-ce que monsieur Gionet participait à ces
18 réunions?

19 R. Hum?

20 Q. [297] Est-ce que monsieur Gionet participait à ces
21 réunions?

22 R. Absolument. Monsieur Gionet était là. Mais c'était
23 surtout monsieur Lavallée qui posait les questions.
24 Parce que, au niveau de l'évolution du concept, de
25 la partie infrastructure, on a évalué beaucoup de

1 différentes possibilités, c'est-à-dire on avait
2 même pensé, un certain temps, de faire la structure
3 en bois lamellé par des chantiers de Chibougamau,
4 j'avais même été rencontrer ces gens-là et donc, je
5 faisais état de l'évolution du dossier, ça semblait
6 correct, tu sais, donc, ils étaient généralement
7 toujours satisfaits.

8 Q. **[298]** Théoriquement, vous faisiez affaire avec
9 monsieur Thériault, qui était le chargé de projet
10 auprès de SOLIM.

11 R. Oui, ça, ça, monsieur Thériault était le chargé de
12 projet, mais lors des rencontres avec monsieur
13 Gionet ou Lavallée, il était jamais là.

14 Q. **[299]** Donc, vous aviez, il y avait dédoublement,
15 disons, des... pas des négociations, mais du suivi
16 de ce dossier-là. Il y avait une version
17 officielle.

18 R. Ah, là, c'était des doubles, un double suivi,
19 autant au niveau de la, de Thériault et ça manquait
20 un peu de coordination.

21 LA PRÉSIDENTE:

22 Q. **[300]** Bon, alors, quand vous rencontriez monsieur
23 Lavallée, monsieur Gionet, avec, en présence de
24 monsieur Vincent et que vous dites qu'à quelques
25 rencontres, monsieur Accurso était là, et qu'après

1 ça, vous aviez des questions de la part de monsieur
2 Thériault, est-ce que vous disiez à monsieur
3 Thériault: « Bien, j'ai répondu à toutes ces
4 questions-là à Lavallée directement. »

5 R. Oui. Bien, absolument.

6 Q. **[301]** Ah, oui?

7 R. Absolument, madame. Je leur disais: « Écoutez, j'ai
8 discuté de ça avec monsieur Lavallée puis il est
9 d'accord avec cette idée-là, il est d'accord avec
10 ça, il était, lui, il disait, à cette époque-là, à
11 ce moment-là, il n'y avait vraiment pas de
12 problème, ça allait relativement rondement.

13 Q. **[302]** Puis monsieur Thériault semblait-il surpris
14 ou...?

15 R. Pas du tout.

16 Q. **[303]** Non? O.K.

17 R. Non, il était pas surpris de ça, du tout, du tout,
18 il était même pas surpris que quand, à un moment
19 donné, il a fallu passer presque par Denis Vincent
20 pour à peu près tout, on ne pouvait pas avoir de
21 meeting si monsieur Vincent n'était pas présent.

22 Q. **[304]** Pouvez-vous expliquer ça?

23 R. Je vais essayer, madame la présidente. Ce que... je
24 pense que monsieur Vincent était très près de
25 monsieur Lavallée, c'était vraiment des... et Denis

1 Vincent avait probablement d'autres dossiers avec
2 monsieur Lavallée parce que bien souvent, ils
3 parlaient de d'autres choses, de d'autres projets.

4 Q. **[305]** En votre présence, lorsque vous les
5 rencontriez?

6 R. Oui, oui, oui. Personne, en ma présence, mais
7 c'était vague, c'était très vague, moi, je ne
8 connaissais pas ces projets-là et donc, Denis
9 Vincent était, même à certaines... je me souviens,
10 à un de nos fournisseurs, monsieur André Dupras qui
11 était l'ingénieur en électrique, mécanique, Denis
12 lui a dit: « C'est moi qui run chez SOLIM,
13 inquiète-toi pas avec ça. » C'est la vérité pure.
14 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU:

15 Q. **[306]** Monsieur Vincent s'exprimait comme ça?

16 R. Oui. « C'est moi qui run chez SOLIM puis ça va
17 marcher de même. Si vous faites pas ce que je dis,
18 il n'y en aura pas de projet. » Là, on s'en venait
19 dans le corsé, là, c'est, même qu'en décembre, je
20 me souviens, là, j'ai dit: « Écoute, ça n'a pas de
21 bon sens, ça, cette histoire-là. » Là, j'ai appelé
22 monsieur Gionet pour lui dire: « Écoutez, monsieur
23 Gionet, ça n'a peut pas fonctionner comme ça, j'ai
24 dit, écoutez, il a aucune connaissance dans cet
25 environnement-là, de ces environnements-là, puis

1 comment ça se fait que Denis Vincent est devenu une
2 personne aussi importante dans votre organisation?»
3 Il dit, il me semble qu'il m'avait répondu:
4 « Écoute, il faut adresser les questions de Denis
5 Vincent. » Là, là, adresser les questions de Denis
6 Vincent, je lui ai demandé: « Quelles questions? »
7 Bien, il dit: « Le budget, Denis, fournissez-lui
8 les, les fichiers Excel sur la prévision de revenus
9 et de dépenses. » J'ai dit: « D'abord, ces fichiers
10 Excel-là appartiennent à monsieur Bourdon et il a
11 travaillé pendant des années à bâtir ces fichiers-
12 là, il n'est pas question qu'on vous donne ça. Vous
13 n'aurez pas ça. De toute façon, qu'est-ce qu'il
14 peut faire avec ça? Il n'a aucune idée de quoi il
15 parle. » Tu sais, il faut..., ça prend un minimum
16 requis pour... sans vouloir prétendre que être
17 producteur, c'est quelque chose de très compliqué,
18 mais il faut quand même un minimum d'expérience
19 pour exercer ce métier-là. Je pense qu'il n'avait
20 pas tout à fait les...

21 LA PRÉSIDENTE:

22 Q. [307] Comment pouvez-vous dire ça?

23 R. Hein?

24 Q. [308] Comment pouvez-vous dire qu'il n'aimait pas
25 tout à fait ça?

- 1 R. Qu'il n'aimait pas... monsieur Denis Vincent?
- 2 Q. **[309]** Gionet. Bien, non, j'ai compris que c'était
3 monsieur Gionet qui n'aimait pas que vous lui
4 disiez ça. À moins que j'aie mal compris.
- 5 R. Monsieur Gionet, lui, aimait pas que je questionne
6 l'autorité de Denis Vincent.
- 7 Q. **[310]** Alors, qu'est-ce qu'il vous disait?
- 8 R. « Adresse les problèmes de Denis Vincent, s'il y a
9 des questionnements, adresse les problèmes » et
10 c'est là que Denis Vincent me demandait, donne-moi
11 un fichier Excel. Oui mais, c'est pas à moi de
12 toute façon, c'était à, au producteur qu'on paye
13 selon des honoraires et je vois pas pourquoi tu
14 peux utiliser ces fichiers-là! Faut connaître un
15 minimum dans ce domaine-là pour être capable de...
16 de faire des plans budgétaires.
- 17 Q. **[311]** Et qu'est-ce que ça aurait donné à Denis
18 Vincent d'avoir les fichiers Excel?
- 19 R. Là Madame, Madame la Président, j'ai... je le sais
20 pas qu'est-ce que... Je suis désolé mais...
- 21 Q. **[312]** Et que contenaient ces fichiers-là?
- 22 R. Toutes les prévisions de revenus et des dépenses.
23 Mettons, dans les revenus, la billetterie, les
24 commandites, en fait, tous les éléments qui font
25 partie de l'enveloppe revenus, et tous les éléments

1 qui font partie de l'enveloppe dépenses.

2 Me CAINNECH LUSSIAÀ BERDOU :

3 Q. **[313]** Du spectacle?

4 R. Dans ce genre de produits-là, on le sait très bien
5 que, il y a beaucoup d'argent en liquidités. Je...
6 À un moment donné, j'ai dit peut-être que c'est à
7 cause qu'il veut comprendre tout ça plus. Parce que
8 les liquidités c'est, c'est les billetteries
9 payées, les produits dérivés, les... puis ça, ça
10 demande un contrôle Madame pour, pour pas laisser
11 ça dans les mains de n'importe qui. Mais là
12 surtout, j'en, j'en ai....

13 (11:59:06)

14 LA PRÉSIDENTE :

15 Q. **[314]** Pourquoi?

16 R. Parce que ça peut facilement disparaître vous
17 savez?

18 Q. **[315]** Qu'est-ce que vous voulez dire?

19 R. Bien, si on a... on vend des macarons ou des, des
20 vêtements, des produits dérivés, les gens payent en
21 argent, ça fait partie des revenus mais il faut que
22 ça soit comptabilisé correctement. Et ça, ça
23 commençait un petit peu à m'inquiéter.

24 Me CAINNECH LUSSIAÀ BERDOU :

25 Q. **[316]** C'est une économie très liquide?

- 1 R. Hum?
- 2 Q. **[317]** C'est une économie très liquide, ça veut dire
3 qu'on peut...
- 4 R. Bien...
- 5 Q. **[318]** ... il y a des revenus noirs qui peuvent
6 apparaître là-dedans facilement.
- 7 R. C'est ça, c'est ça. Je dis pas que c'est ça, là,
8 mais je vous dis que c'est... ça fait partie des
9 possibilités dans ce genre de... de projet-là où il
10 y a des liquidités qui arrivent en argent...
- 11 Q. **[319]** C'est une interrogation que vous aviez?
- 12 R. Bien, l'interrogation que j'avais, c'est... Je
13 voulais avoir un contrôle extrêmement serré de ce
14 volet-là pour s'assurer que nos partenaires
15 soient... soient servis correctement là-dedans, tu
16 sais? Je... l'investissement, il était pas question
17 qu'on touche une cenne à part les... des... le
18 salaire de producteurs puis j'avais réduit mon
19 salaire au minimum puis celui de Chantal aussi pour
20 s'assurer que ça avait été approuvé par tout le
21 monde, les partenaires, pour que, tant et aussi
22 longtemps qu'on n'a pas remboursé, y'a pas une
23 cenne qui sort. La bonne façon ou de la mauvaise
24 façon...
- 25 Q. **[320]** Dites-moi...

1 R. Il n'a pas.

2 LA PRÉSIDENTE :

3 Q. **[321]** Et sur les fichiers, si vous me permettez...

4 Me CAINNECH LUSSIAÀ BERDOU :

5 Oui, oui. Allez-y.

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Q. **[322]** Et sur le fichier Excel, donc, il y avait
8 aussi tous les revenus de ces produits dérivés?

9 R. Absolument Madame.

10 Q. **[323]** O.K. Et ça peut représenter quoi comme...?

11 R. Ça peut représenter beaucoup de millions de
12 dollars. Beaucoup de millions.

13 Q. **[324]** O.K.

14 Me CAINNECH LUSSIAÀ BERDOU :

15 Q. **[325]** C'est tributaire j'imagine...

16 R. Je vous dirais, facilement vingt pour cent (20 %),
17 vingt-cinq pour cent (25 %) des revenus.

18 Q. **[326]** C'est tributaire j'imagine du succès du
19 spectacle, là?

20 R. Hum, hum?

21 Q. **[327]** C'est tributaire... ça dépend du succès du
22 spectacle.

23 R. Absolument. Ça dépend du succès du spectacle, de
24 l'achalandage, ça dépend de... de... c'est ça.

25 Q. **[328]** Mais tout ça, on est d'accord là-dessus, dès

1 le départ, SOLIM sait très bien qu'elle n'a aucune
2 expertise et aucun contrôle qu'elle peut exercer
3 sur cet aspect-là?

4 R. Non, elle a pas de contrôle. Nous, ce qu'on, ce
5 qu'on sait, c'est que les... les vérifications
6 comptables, quand dans... dans Circum-Polaires,
7 celle qui... la société, SOLIM n'est pas là mais
8 par contre, les autres partenaires, Investissement
9 Québec, Desjardins, eux autres, ils ont des chiens
10 de garde pour surveiller puis la Sépaq surtout
11 parce que, bon, son... ses revenus sont basés sur
12 un loyer minimal mais une... un pourcentage
13 escalatoire sur les, la profitabilité du projet.

14 Q. **[329]** Donc, ils doivent vous faire confiance,
15 SOLIM, en ce qui concerne le développement du
16 spectacle. C'est, c'est...

17 R. Absolument.

18 Q. **[330]** ... dès le départ, il y a pas le choix.

19 R. Non, non. De toute façon, il y a... il y a... on
20 n'est pas... on n'est pas libres, tu sais, il y a
21 des... Investissement Québec, Desjardins, la Sépaq.
22 Comme je vous, comme les revenus sont basés, eux
23 autres ils suivent à la trace puis en plus qui, ils
24 gèrent une partie des produits dérivés puis, parce
25 que c'est dans leur kiosque puis, l'alimentation,

1 sont... sont proches du projet, là. Ils savent
2 compter.

3 Q. **[331]** Et eux, il y en a pas de problème pour eux?

4 R. Non.

5 Q. **[332]** O.K. Je vous envoie, Madame Blanchette, si
6 vous pouvez nous mettre l'onglet 14, qui est une
7 séquence de trois courriels. En fait, commencez par
8 la fin parce que je pense que le, la deuxième page
9 contient le premier des courriels. C'est juste que
10 tout à l'heure, vous avez parlé d'une, des
11 discussions qu'il y avait eues avec monsieur Gionet
12 où vous lui demandiez, vous lui posiez des
13 questions et il vous disait, ou il vous renvoyait
14 vers Denis Vincent. Est-ce que c'... si vous
15 lisez...

16 R. Mais là, là, là j'étais complètement déstabilisé.
17 Tel que tu l'as suggéré, c'est ça, la semaine
18 dernière, il me ferait grand plaisir - j'ai dit,
19 parce que là je comprenais plus, là. C'est, c'était
20 rendu que, non seulement il fallait adresser les
21 inquiétudes de Denis Vincent, qui connaît rien,
22 strictement rien là-dedans... Je sais pas... C'est
23 pas Denis Vincent mon partenaire, c'est la SOLIM
24 qui est une institution crédible, donc je veux
25 faire le point avec Gionet pour qu'il m'explique

1 pourquoi il met du sable dans l'engrenage puis
2 pourquoi il s'immisce tout le temps dans... dans la
3 gestion même du... du projet et puis du spectacle.

4 Q. **[333]** Si on remonte un petit peu, donc, Madame
5 Blanchette, on revient en arrière, on a l'on...
6 parce que celui du onze (11) février deux mille
7 huit (2008), on a le courriel précédent... suivant,
8 pardon, du treize (13) février deux mille huit
9 (2008), la réponse de monsieur Gionet...

10 R. Bon, la réponse de Gionet c'est de dire, il n'est
11 pas opportun que nous... « nous devons, de toute
12 façon, régler le conflit ». Il n'y en a pas de
13 conflit de partenariat. Denis, les interrogations
14 de Denis, mon partenaire dans ce projet-là c'est la
15 SOLIM et le patron de la SOLIM c'est Guy Gionet
16 mais en sous-entendu, c'est évident que Denis
17 Vincent, comme je vous l'ai mentionné tout à
18 l'heure, était en situation de dire... d'autorité.

19 Q. **[334]** Et on est clair là-dessus, les interrogations
20 de Denis Vincent, dans votre souvenir, sont
21 relatives à un... une partie, disons, du projet
22 Tipi qui n'est pas du ressort de la SOLIM?

23 R. Il y a un élément, là, que j'ai déjà mentionné, je
24 l'ai pas mentionné ici, mais que... que... quand
25 les enquêteurs sont venus me rencontrer, il y avait

1 une condition, c'est que... mais je l'ai cru juste
2 en dernière minute parce que je pouvais pas
3 imaginer qu'on... il me dit: « Ça prend deux
4 cinquante mille piastres (250 000 \$) pour Johnny. »
5 Moi, je pouvais pas comprendre ça, ça... ça...
6 Denis Vincent, à deux reprises.

7 Q. **[335]** Il vous a dit ça quand, la première fois?

8 R. Dans une voiture à Québec, je me souviens pas de la
9 date, là, mais à deux reprises il m'a mentionné ça:
10 « Il faut, il faut donner deux cent cinquante
11 (250)... » J'ai dit: « Où tu veux que je prenne
12 deux cent cinquante mille piastres (250 000 \$)? Je
13 prends ça où, moi? J'ai pas de chaudron de fonte au
14 bout de la terre chez nous, j'ai pas ça. Puis je
15 suis pas pour vous donner la subvention du
16 ministère du Tourisme, là, elle a une vocation
17 cette... cette subvention-là. » Et ça, est-ce que
18 c'était pour monsieur Lavallée? Est-ce que
19 c'était... je sais pas pour qui ça pouvait être,
20 mais ça faisait... je commençais à croire que
21 c'était vrai cette histoire-là, moi je pensais que
22 c'était une joke, là, tu sais, au début, j'ai dit:
23 « Voyons donc, deux cent cinquante mille piastres
24 (250 000 \$)! » Non, je pense pas que ça soit une...
25 c'était pas une joke.

1 Q. **[336]** À quelle... là, vous avez dit que vous vous
2 souvenez plus trop c'est quand, ça, si je vous
3 suggère à peu près à la même époque que l'argent
4 est versé dans le compte, est-ce que par rapport à
5 ce point-là est-ce que vous...

6 R. Oui. Oui, oui, c'est pas mal dans ces... c'est pas
7 mal dans ça.

8 Q. **[337]** Avant, après ou?

9 R. C'est pas mal dans cette période-là. Je peux pas
10 vous donner de date précise, mais ça... c'était
11 dans cette phase du projet là.

12 Q. **[338]** Et à quel moment est-ce qu'il est revenu à la
13 charge avec ça?

14 R. Un peu plus tard, en tout cas, c'est sûr que
15 c'était avant de finaliser avec la... la... faire
16 le closing, là, qui a eu lieu le vingt-huit (28)
17 novembre ou le trente (30) novembre de deux mille
18 huit (2008), je pense.

19 (12:04:06)

20 LA PRÉSIDENTE :

21 Q. **[339]** Dans quelles circonstances, les deux fois?

22 R. Les deux fois, c'était seul avec moi dans sa
23 voiture ou au restaurant, mais il y avait personne
24 alentour.

25 Q. **[340]** Est-ce que c'est « ou » ou « et » dans sa

1 voiture? Est-ce que c'est une fois dans sa voiture,
2 une fois au restaurant? C'est ça?

3 R. Oui. Oui, Madame. Oui, Madame la Présidente. Une
4 fois dans sa voiture...

5 Q. **[341]** Et une fois au restaurant?

6 R. ... une fois au restaurant.

7 Q. **[342]** Dans quel restaurant?

8 R. Oh! Seigneur, c'était un déjeuner sur... un
9 restaurant sur la rue Laurier, un petit restaurant
10 dont je ne me souviens même pas du nom.

11 Q. **[343]** À Québec?

12 R. Oui.

13 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

14 Q. **[344]** Là, Madame Blanchette, mettre... afficher la
15 pièce 105P-1072 qu'on trouve à l'onglet 12, juste
16 pour rafraîchir peut-être la mémoire de... copie du
17 contrat de financement, là, qui a été
18 éventuellement mis sous écrous, si on va à l'avant-
19 dernière page, vingt-sept (27) novembre deux mille
20 sept (2007), on voit ici, est-ce que ça...

21 R. Oui.

22 Q. **[345]** ... correspondrait à vos souvenirs?

23 R. Oui, c'est ça.

24 Q. **[346]** Donc, le vingt-sept (27) novembre deux mille
25 sept (2007), est-ce que... donc, c'est un peu avant

1 ça que monsieur Vincent ou c'est un peu après ou
2 c'est autour de... j'essaie de voir ce que vous
3 avez dit à l'instant, là, que cette demande-là est
4 formulée?

5 R. Vous dire la date...

6 Q. **[347]** Non mais je pense qu'initialement, vous avez
7 dit que la... la... comment dire...

8 R. À deux reprises, au cours du... du développement du
9 projet il m'a adressé cette demande-là.

10 Q. **[348]** Parfait. Est-ce qu'il vous a demandé autre
11 chose que juste deux cent cinquante mille dollars
12 (250 000 \$)?

13 R. Oui, il m'a demandé, en fait, au début, je lui
14 avais toujours dit, mentionné j'ai dit: « Regarde
15 Denis, je vais respecter, je t'ai dit que tu aurais
16 trente pour cent (30 %) du volet Bruxelles. Au
17 Québec, non. Sur la partie Bruxelloise. » Et, là,
18 il m'est revenu en me disant : « Je veux avoir
19 cinquante pour cent (50 %) de tout le projet. »
20 J'ai dit : « Non. Non. » Puis finalement on a
21 accepté, pour que le projet puisse aller de
22 l'avant, de lui céder trente-trois pour cent (33 %)
23 de l'ensemble du projet. Et c'est ce qui s'est fait
24 au « closing ». Avant le « closing », juste avant
25 « closing », on lui a... on lui a accordé trente-

1 trois pour cent (33 %) pour que le projet puisse
2 finalement aller de l'avant.

3 Q. **[349]** Est-ce que monsieur Vincent prétend que le
4 projet n'ira pas de l'avant s'il ne reçoit pas ça?

5 R. Ah! Absolument. Absolument. « Si tu ne fais pas de
6 que je dis, il n'y en aura pas de projet. C'est moi
7 qui "runne" chez SOLIM. » C'était simple de même.

8 LA PRÉSIDENTE :

9 Q. **[350]** Maître Lussiaà-Berdou vous a référé à la
10 pièce, le contrat de financement qui est intervenu
11 entre, à Québec, c'est-à-dire entre Tipi-Hinon,
12 Hinon inc., le Groupe Shanuk, Productions Tipi,
13 Spectacles Circum-Polaires, là, du vingt-sept (27)
14 novembre deux mille sept (2007) pour tenter de
15 situer. Moi, je vais vous remettre ou vous
16 remettre, oui, c'est ça, la lettre de la SOLIM du
17 neuf (9) août deux mille sept (2007) dans laquelle
18 on dit qu'on vous remet un chèque ou qu'on remet un
19 chèque à Tipi, à Productions Tipi inc. de deux
20 millions six cent mille (2,6 M\$).

21 R. Hum, hum.

22 Q. **[351]** Est-ce que c'est après cette lettre-là que
23 vous a demandé...

24 R. Oui, après cette lettre-là.

25 Q. **[352]** C'est après cette lettre-là?

1 R. Oui.

2 Q. **[353]** O.K. Est-ce que ça peut être entre cette
3 lettre-là et le contrat ou...

4 R. Oui, entre cette lettre-là et le contrat.

5 Q. **[354]** O.K. Continuez, Maître.

6 R. Madame la Présidente.

7 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

8 Q. **[355]** Donc, il en fait une condition. Et lui, quand
9 il vous soumet ça, vous le prenez au sérieux?

10 R. Absolument. Rendu à cette étape-là du développement
11 du projet, je le prends très au sérieux, parce que
12 la SOLIM, Gionet, Thériault, c'est... on sent qu'il
13 est en situation de contrôle. Notre ami Denis
14 Vincent est en situation de contrôle. En référence
15 à ce qu'on disait tout à l'heure puis au document
16 que vous nous avez montré de monsieur Gionet.

17 Q. **[356]** D'ailleurs, si on retourne à l'onglet de tout
18 à l'heure, c'est l'onglet 14, pièce qu'on n'a pas
19 encore cotée mais qu'on a examinée en partie, il y
20 a un troisième courriel qu'on n'avait pas encore
21 examiné, qui est votre réponse à monsieur Gionet.
22 Là, on est quelques mois plus tard en février deux
23 mille huit (2008). Et, là, effectivement, vous
24 indiquez à monsieur Gionet qu'il n'y a pas de
25 conflit de partenariat puisque les ententes sont

1 signées, que Denis Vincent a reçu un actionnariat
2 de trente-trois pour cent (33 %) dans le Groupe
3 Shanuk. La deuxième partie, à quoi ça fait
4 référence exactement?

5 R. Ah! SOLIM. Bon. Les compétences dans ce domaine-là,
6 ils ont demandé à Mario de revoir, Mario Bourdon,
7 de revoir les prévisions financières qu'ils avaient
8 pourtant validées et acceptées à travers le bail de
9 la Sépaq, et tous les pro forma des revenus et des
10 dépenses. Là, ils voulaient donner un mandat, ils
11 ont donné un mandat, pas ils voulaient, pour
12 vérifier les pro forma en ce qui concerne les
13 revenus d'exploitation du spectacle à la baisse,
14 bon, avec moins d'achalandage. Là, je me base sur
15 les données, sur le modèle de Cavalia. C'est que,
16 finalement, j'imagine qu'il y a eu des informations
17 de Cavalia, mais ça n'avait rien à voir, tu sais
18 les deux modèles ne sont pas comparables.

19 Tu ne peux pas comparer un spectacle
20 itinérant, qui se promène avec des chevaux, puis
21 les coûts associés à des transports de chevaux.
22 Puis un spectacle itinérant, ça coûte extrêmement
23 cher, parce qu'il faut loger les artistes, tout le
24 monde. C'est explosif comparer à un spectacle
25 résidant où les gens sont sur place. Ils ne se

1 déplacent pas, là. Ils sont là. Et il n'y a pas de
2 coûts associés à ces déplacements-là. Là,
3 j'expliquais que les deux modèles ne sont pas
4 comparables.

5 Q. **[357]** D'accord. Mais c'est encore une fois,
6 évidemment, relié au contenu du spectacle?

7 R. Oui.

8 Q. **[358]** Donc, il y a une partie qui, normalement,
9 n'intéresse...

10 R. Oui.

11 Q. **[359]** ... pas la SOLIM comme tel?

12 R. C'est ça. C'est pour ça que j'avais de la
13 difficulté à comprendre l'histoire du spectacle.
14 Ils étaient dans la partie infrastructures. Denis
15 s'intéresse au spectacle. Et, là, je me souviens
16 qu'à au moins une occasion, Denis Vincent me dit :
17 « Écoute, c'est parce qu'on voudrait... Guy Gionet
18 aimerait ça être dans le spectacle. »

19 Bien, là, c'est parce qu'on a tout fait ça
20 pour, justement, scinder les deux entités. Là, on
21 va redéfaire tout ça pour que la SOLIM soit dans le
22 spectacle, voyons donc. C'était l'idée de départ.
23 Puis comme ils ne pouvaient pas être dans la partie
24 spectacle, ils ont dit: « On a créé tout ce modèle-
25 là, ce spaghetti-là pour justement permettre à la

1 SOLIM de respecter les critères d'admissibilité des
2 projets dans l'institution SOLIM. »

3 Q. **[360]** Je vais coter le email. On va aller voir le
4 rapport de monsieur Bourdon.

5 LA GREFFIÈRE:

6 106NP-1079.

7

8 106NP-1079: Courriels des 11 et 13 février 2008 de
9 Laurent Gaudreau, en liasse -
10 rencontre jeudi le 21 février

11

12 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU:

13 Madame Blanchette, on va aller maintenant à
14 l'onglet 16.

15 R. Oui, c'est ça.

16 Q. **[361]** C'est bien de ça, ce que vous aviez en tête,
17 daté du vingt-six (26) février deux mille huit
18 (2008)?

19 R. Oui.

20 Q. **[362]** Et...

21 R. C'est ça, comme je vous mentionnais, Madame la
22 présidente, on a... monsieur Bourdon a refait une
23 simulation à la baisse, c'est-à-dire avec un
24 achalandage moindre pour... à la demande de SOLIM.

25 Q. **[363]** Et là, on voit que pour ça, si on regarde au

1 mandat, à la page 3 de 7, pardon, là, on voit que
2 monsieur Vincent, au premier paragraphe, a
3 effectivement été consulté, on voit son nom à la
4 fin. Il a fourni des commentaires à un peu, à
5 monsieur Bourdon, vous en avez fournis aussi,
6 madame Patenaude également et si j'ai bien compris,
7 ça a été, en tout cas, le mandat comme tel a été
8 déterminé par monsieur Thériault.

9 R. Voulez-vous répéter, monsieur?

10 Q. **[364]** Monsieur Thériault a fourni les grandes
11 lignes du mandat et que vous, vous avez fait vos
12 commentaires de même que...

13 R. Oui, c'est ça.

14 Q. **[365]** Et si on remonte en introduction, au
15 troisième paragraphe, on a un résumé de ses
16 conclusions, deuxième et troisième paragraphes,
17 pardon :

18 À la lecture des différentes sections,
19 vous serez à même de constater qu'il
20 est possible d'atteindre l'objectif et
21 qu'une révision de certains paramètres
22 artistiques et organisationnels a dû
23 être considérée pour y arriver. En
24 général, le projet conservera
25 l'ensemble des qualités potentielles

1 propres à un spectacle de grand
2 déploiement destiné à une clientèle
3 consommatrice de produits culturels et
4 d'appels récréotouristiques.

5 R. C'est exactement ça. Dans le fond, ce qu'on
6 mentionne, c'est que même avec un achalandage
7 moindre, on pouvait arriver à rentabiliser le
8 projet quand même.

9 Q. **[366]** Parfait. Madame la greffière.

10 LA GREFFIÈRE:

11 106NP-1080.

12

13 106NP-1080: Rapport de Mario Bourdon du 26 février
14 2008- Projet Phénix / Site Chute
15 Montmorency

16

17 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU:

18 Q. **[367]** Et est-ce que ça, ça a permis de faire
19 débloquer les choses?

20 R. Pas du tout. Pas du tout. Là, on est quelle date?
21 Je pense qu'on est...

22 Q. **[368]** Vingt-huit (28) février deux mille huit
23 (2008).

24 R. Février deux mille huit (2008), c'est ça?

25 Q. **[369]** Oui, exact.

1 R. Bon, là, non. Ça n'a pas fait avancer rien, pas du
2 tout.

3 Q. [370] Quelle était la prochaine étape?

4 R. La prochaine étape, c'était... je pense qu'il y a
5 eu une rencontre où là, ça a vraiment dérapé
6 complètement, avec Denis Vincent, Guy Gionet, au
7 restaurant Le Galopin. Puis là, c'est là qu'ils ont
8 commencé à nous dire: « Ah, bien, c'est plus sûr
9 que ça nous tente vraiment d'aller de l'avant avec
10 ça, on a beaucoup de nouveaux projets, de bons
11 projets. » Bien, oui, c'est parce que là, moi,
12 pendant toutes ces années-là, j'ai non seulement
13 espéré, c'était comme confirmé que c'est... on
14 allait de l'avant avec ce projet-là puis là, vous
15 me dites, aujourd'hui, que ça vous... vous n'êtes
16 plus sûr du lieu, vous n'êtes plus sûr de, mais on
17 a signé un bail avec les gens de la Sépaq, vous
18 avez signé, monsieur Gionet, les prévisions de
19 revenus, tout. « Oui, mais on a d'autres projets,
20 peut-être plus intéressants.» Oui, mais j'ai dit...
21 là, là, c'était... fiou! croyez-moi, madame la
22 présidente, j'ai mal dormi ce soir-là.

23 Q. [371] Il y a un document que je ne vous ai pas
24 soumis encore, que j'avais oublié, est-ce que vous
25 vous souvenez d'avoir reçu, si on va à la pièce

1 105P-1075, qui est à l'onglet 15, qui est le
2 mémorandum qui vous est adressé, pardon, par
3 monsieur Gionet, qui date du dix-neuf (19) février
4 deux mille huit (2008), donc quelques...

5 R. Oui, oui, oui, oui, oui, ça, je me souviens de ça.

6 Q. [372] Il faisait un genre de résumé de l'ensemble
7 des problèmes du projet. Est-ce que c'est...
8 qu'est-ce que vous avez pensé de ce mémo-là quand
9 vous l'avez reçu?

10 R. J'ai... je vais vous avouer que même aujourd'hui,
11 je ne le comprends pas. Ce n'est pas... c'est comme
12 si on sortait d'une boîte à surprises.

13 Q. [373] Parce qu'on est à une étape du projet où
14 c'est presque, normalement...

15 R. Bien, là, c'est à une étape du projet où on ne se
16 pose pas ces questions-là.

17 Q. [374] Mais là, si je comprends bien, il y a rien
18 qui fonctionne. De ce qu'on peut voir là, il y a...

19 R. Non, y'a rien qui fonctionne.

20 Q. [375] Onglet 17.

21 R. Les délais importants, c'est eux autres qui les ont
22 créés tout au long de la, de la démarche. C'est pas
23 moi. Constaté qu'un tel projet nécessitait
24 davantage...

25 Q. [376] Attendez. Je vous, je vous renvoie, avant

1 qu'on commence à l'onglet 17, on va rester dans
2 cette pièce-là. Il y a une petite chose que je
3 voulais regarder avec vous. Comme tel dans ce
4 document-là...

5 R. Hey! ça, là, Ça c'est le summum de l'entendement.
6 Un projet, un spectacle résident, c'est un
7 spectacle. Là il dit... Il cherchait à sécuriser le
8 nombre de représentations du spectacle. Là il a eu
9 le rapport de Guy, de ... de monsieur Bourdon. Si
10 tu peux trouver une solution pour apporter un autre
11 spectacle. Madame, on ne trouve pas ça, Madame la
12 Présidente, on ne trouve pas ça d'une boîte à
13 surprises puis sur internet, y'ont pas ça vraiment.
14 Donc, il faut le créer de toutes pièces, puis en
15 créer deux, c'est vraiment pas évident. Puis je
16 pense pas que monsieur Laliberté m'aurait per...
17 prêté un de ses spectacles de... de Las Vegas, vous
18 comprenez?

19 Q. **[377]** Si on revient à la pièce 105P-1075, il y a un
20 petit paragraphe je voulais voir avec vous. On
21 reviendra à l'onglet 17 juste après, là. Si vous
22 allez à la troisième page, Madame Blanchette, juste
23 avant le résumé, là, il y a un... On voit « Nous
24 croyons qu'il n'y a toujours pas » dans le deuxième
25 paragraphe, « qu'il n'y a toujours pas de garantie

1 de viabilité du projet. Nous aurions dû être
2 impliqués dans le programme et le budget
3 spectacle ». Est-ce qu'il y aurait pu y avoir une
4 garantie de viabilité du projet en ce qui concerne
5 le spectacle?

6 R. Il n'y a jamais de garantie dans ce genre de
7 projets-là. La garantie, c'est la confiance qu'on a
8 par rapport aux études de marché, par rapport à...
9 aux coûts de base par rapport à un ensemble de
10 facteurs, mais ça demeure un projet en démarrage et
11 des garanties, autant Cavalia n'avait pas de
12 garantie quand ils ont fait leur première
13 représentation. Autant même, le Cirque du Soleil
14 quand ils ont commencé, au tout début, avec un
15 spectacle à Los Angeles, y'avait même pas d'argent
16 pour se payer un billet de retour. Donc, y'a pas de
17 garantie. C'est... c'est... La garantie c'est de
18 s'assurer qu'on est, qu'on a fait tous nos devoirs
19 et que ça, ça tient la route.

20 Q. **[378]** Parfait. Revenons à, à l'onglet 17, pour
21 peut-être juste coter.

22 LA GREFFIÈRE :

23 106NP-1081. Oui, oui c'est ça.

24 (12:24:31)

25

1 106NP-1081 : Courriel de Denis Vincent du 28 mars
2 2008 - Tipi

3

4 Me CAINNECH LUSSIAÀ BERDOU :

5 Q. **[379]** Le repas au Galopin, est-ce que c'est
6 antérieur ou postérieur à ce courriel-là, dans
7 votre souvenir?

8 R. Je pense que c'est postérieur.

9 Q. **[380]** D'accord.

10 R. Puis j'en avais pas, en passant, d'autres
11 solutions.

12 Q. **[381]** À fournir, non, évidemment, je vous
13 comprends. Par la suite, je vous amène à l'onglet
14 18. C'est une correspondance de monsieur Guy
15 Thériault qui vous est adressée le vingt-quatre
16 (24) avril...

17 R. Oui.

18 Q. **[382]** ... donc environ un mois, deux mois plus
19 tard.

20 R. Il m'annonce finalement que le projet est
21 abandonné, c'est ça?

22 Q. **[383]** Bien on voit au dernier paragraphe :

23 À moins que vous ne puissiez nous
24 apporter des arguments pouvant
25 rassurer nos instances sur ces

- 1 éléments, nous devons nous retirer
2 définitivement du dossier
3 ce qui semble assez final, et si on voit avant...
- 4 R. Mais c'est tellement incohérent, Madame la
5 Présidente, je m'excuse, mais c'est... c'est...
6 de plus, de par la localisation en
7 périphérie du projet
8 monsieur Gionet a signé le bail avec la Sépaq et
9 approuvé tous les profils et les budgets. Donc, moi
10 je ne peux pas déménager les chutes Montmorency
11 dans le bassin Louise, c'est au-delà de ma
12 capacité.
- 13 Q. **[384]** Et là on voit, au deuxième paragraphe, on
14 dit, dans la deuxième phrase : « de plus, le
15 projet, de par sa localisation en périphérie de la
16 ville de Québec, aura un pouvoir attractif limité
17 auprès d'éventuels producteurs qui auraient pu
18 sécuriser davantage les revenus du projet et
19 diminuer le risque financier de l'infrastructure
20 rendue très dépendant du succès du spectacle ».
21 Deux choses. Concernant, à votre avis, ces...
22 ces... Est-ce qu'il y a une façon de diminuer le
23 risque financier de l'infrastructure, de le rendre
24 indépendant du succès du spectacle?
- 25 R. Non, il y a pas de... On peut pas faire ça.

1 Q. **[385]** Puis ça n'a pas changé...

2 R. C'est... c'est quand... Prenons un exemple, Cavalia
3 qui a fait son... son spectacle sur les chevaux,
4 le... le projet était totalement dépendant de la...
5 l'achalandage du spectacle Cavalia et de... du
6 phénomène attractif du produit.

7 Q. **[386]** Et tout à l'heure, si je ne m'abuse, on a
8 bien vu que vous nous avez rapporté les propos de
9 monsieur Gionet lors de la visite Belge, la
10 localisation ne posait pas de problème.

11 R. Absolument pas, il était... on a encore les minutes
12 de cette réunion-là et il... comme je vous ai
13 mentionné tout à l'heure, au début de l'entrevue,
14 il était dithyrambique sur la beauté du lieu et
15 l'achalandage parce qu'on avait vérifié ces... Il y
16 a un million (1 M) de personnes qui passent aux
17 Chutes Montmorency. Puis de toute façon, il y a des
18 stationnements illimités et les Grands Feux de Loto
19 Québec, il y avait... il y a un historique à ça,
20 là, on ne veut pas... On a travaillé fort avec les
21 gens de la Sépaq qui investissaient aussi beaucoup
22 d'argent pour nous faciliter la vie, tant au niveau
23 des aménagements physiques que des stationnements.
24 Il y avait... ils mettaient beaucoup de sous.

25 Q. **[387]** J'imagine, je n'ai pas ça, mais est-ce que

1 vous avez été avisé... parce que, ça, c'est quand
2 même... ça ressemble à un ultimatum. Madame
3 Blanchette, on va peut-être coter le document.

4 LA GREFFIÈRE :

5 106NP-1082.

6 (12:27:49)

7

8 106NP-1082 : Courriel de Guy Thériault du 24 avril
9 2008 - Phénix

10

11 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

12 Q. **[388]** Est-ce que vous avez eu d'autres négociations
13 avec monsieur Vincent, d'autres négociations...

14 R. Non. Non, j'ai pas eu d'autres... Bien, j'ai eu
15 le... le dîner, là, le fameux dîner...

16 Q. **[389]** Oui.

17 R. ... là où j'ai senti que finalement ça avait... ça
18 leur tentait plus pour une raison que j'ignore.
19 Puis on a reçu un email, là, qui dit que « dans ces
20 conditions, on va se retirer du projet. » Il me
21 semble que c'est...

22 Q. **[390]** Est-ce que vous avez reçu une lettre
23 officielle ou un document plus officiel de SOLIM?

24 R. Bien, un mémo comme ça, là.

25 Q. **[391]** Quelque chose comme ça.

1 R. Et c'est là que j'ai avisé maître Chillis, j'ai dit
2 « écoutez, je pense qu'on va... c'est... on va...
3 on va arrêter ce projet-là, là, parce que ça... on
4 s'en va pas nulle part avec ça. »

5 Q. **[392]** Là à ce moment-là, évidemment, bon, vous êtes
6 avisé par... par SOLIM qu'il y a plus d'intérêt,
7 mais il y a deux point six millions (2,6 M\$) qui
8 sont dans un compte.

9 R. Dans le compte de banque. Ah! Oui, là, on l'a
10 encore. Mais, là, moi, je demande à Richard Gagnon
11 - parce que, là, je sais que le projet, il y en
12 aura plus - de s'assurer pour effectivement pouvoir
13 avoir une... une discussion avec le SOLIM que cet
14 argent-là... demander... Oui, je m'en souviens
15 bien, là. J'ai demandé à monsieur Gagnon, j'ai
16 dit : « Pouvez-vous vérifier avec le contentieux de
17 la Fédération quelle est leur opinion par rapport à
18 ce montant-là qui est dans le compte de banque de
19 Tipi? » Ça fait que, là, on a reçu l'avis du
20 contentieux, je pense que vous devez l'avoir...

21 Q. **[393]** Vous... vous en avez reçu copie de ce
22 document-là?

23 R. Oui, oui, absolument, il m'en a envoyé une copie.
24 C'est moi qui lui ai demandé, j'ai dit : « Vérifie
25 avec le contentieux. » Et par la suite aussi, j'ai

1 demandé... Là ils m'ont dit : « Non, non, non,
2 c'est intouchable, on peut pas toucher à cet
3 argent-là. On peut même pas... Bon. Ça bougera
4 pas. » C'est l'avocat de la... de Desjardins, de la
5 Fédération.

6 Q. **[394]** O.K. Est-ce que SOLIM a réclamé son argent, à
7 votre connaissance, de la Caisse?

8 R. Ah! Oui, oui. Ils voulaient ravoir leur argent de
9 la Caisse, puis ils faisaient des pressions. Puis
10 monsieur Gagnon, il nous... il nous informait
11 régulièrement, là. « Écoute, il me mette de la
12 pression puis il y a un petit peu de menace là-
13 dedans. Ils vont retirer des comptes puis... » Là
14 j'ai dit... puis, là, probablement que... Donc, ça
15 s'est produit à plusieurs reprises où monsieur
16 Gagnon était... subissait beaucoup de pression pour
17 que l'argent soit retourné, même malgré l'avis
18 de... du contentieux de la Fédération.

19 Q. **[395]** Madame la Présidente, ce serait un bon moment
20 pour suspendre.

21 LA PRÉSIDENTE:

22 Parfait. Alors, bon appétit à tous.

23 R. Merci, Madame.

24 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

25

1 REPRISE DE L'AUDIENCE

2 LA GREFFIÈRE :

3 Monsieur Gaudreau, vous êtes toujours sous le même
4 serment.

5 R. Oui.

6 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

7 Q. **[396]** Bon après-midi, Monsieur Gaudreau.

8 R. Merci.

9 Q. **[397]** On s'était laissé tout à l'heure au moment de
10 la... - comment dire - transmission ou, en tout
11 cas, de la demande au moins d'une opinion juridique
12 à la Caisse populaire concernant le futur des
13 sommes déposées par SOLIM dans ce... dans... dans
14 le compte de Production Tipi inc. Je vais y revenir
15 dans un instant, mais je voudrais ... je
16 m'interroge. Mais, oui, je vais quand même vous
17 demander avant, juste rapidement, deux petites
18 choses. Premièrement, l'entente que vous avez eue
19 avec monsieur Vincent, en ce qui concerne le... le
20 transfert de trente-trois pour cent (33 %) des
21 actions...

22 R. Oui.

23 Q. **[398]** ... est-ce que, ça, ça a été consigné par
24 écrit? Est-ce que de la documentation a été
25 préparée pour ça ou est-ce que...

- 1 R. Oui. Oui. Il y avait eu de la documentation de
2 préparée pour ça et ça s'est fait juste avant le...
- 3 Q. **[399]** Le « closing ».
- 4 R. ... le « closing » final avec le... le... c'est ça.
- 5 Q. **[400]** Avec... avec monsieur Gionet et la SOLIM.
- 6 R. C'est ça.
- 7 Q. **[401]** Est-ce que vous avez discuté avec monsieur
8 Gionet et la SOLIM de cette demande-là de monsieur
9 Vincent?
- 10 R. Pas vraiment, c'était comme évident, là.
- 11 Q. **[402]** Est-ce que la SOLIM s'est exprimée à l'idée
12 que... Parce que monsieur Vincent, lui, il vous a
13 dit : « Ça ira pas de l'avant si on n'a pas un
14 'deal' là-dessus en commençant ».
- 15 R. C'est ça. Si vous... Voulez-vous répéter votre
16 question, Maître?
- 17 Q. **[403]** C'est une prémisse, mais est-ce... Si je vous
18 ai bien compris, monsieur Vincent vous a indiqué
19 que le « closing », donc la... la finalisation de
20 la transaction avec SOLIM ne surviendrait pas à
21 moins que, auparavant, vous vous soyez entendu.
- 22 R. Absolument. Ça, c'est clair.
- 23 Q. **[404]** Bon.
- 24 R. Ça, absolument. Ça, c'est très clair.
- 25 Q. **[405]** Là, si je vous ai bien compris...

1 R. Préalablement au « closing », je devais céder la
2 participation de monsieur... monsieur (inaudible).

3 Q. **[406]** Parfait. Est-ce que SOLIM a soutenu disons
4 cet... cet... cet échéancier-là ou est-ce que, ça,
5 ça s'est fait disons à part?

6 R. Ça s'est fait, je l'ai appris sur le... au moment
7 même de la rencontre pour le « closing », que ça
8 devait être préalable au « closing ».

9 Q. **[407]** Donc, c'était... c'était donc apparemment à
10 la connaissance de SOLIM.

11 R. Ah! Absolument, c'était à la connaissance, c'est...

12 Q. **[408]** Donc... et SOLIM, si je comprends bien, si
13 vous aviez insisté... Est-ce que vous avez insisté
14 pour aller de l'avant quand même? Est-ce que...
15 autrement dit, est-ce qu'il y a eu un appui de la
16 part de SOLIM de la demande de monsieur Vincent?
17 C'est ce que j'essaie de... de...

18 R. Non.

19 Q. **[409]** Pas particulièrement.

20 R. Pas... particulièrement, c'était... ça... ça allait
21 de soi.

22 Q. **[410]** O.K. Quelle a été la...

23 (14:06:45)

24 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

25 Q. **[411]** Ça ne vous a pas... Excusez-moi. Ça ne vous a

1 pas tenté à un moment donné de vérifier auprès de
2 monsieur Gionet à l'effet que c'était vraiment
3 Denis Vincent qui décidait du côté de la SOLIM?
4 Vous auriez pu appeler directement monsieur...
5 monsieur Gionet, il vous l'aurait dit si c'étaient
6 vrais les propos de monsieur Vincent.

7 R. Voulez-vous répéter, s'il vous plaît, Maître
8 Lachance?

9 Q. **[412]** Oui. J'ai dit : quand monsieur Vincent vous
10 disait « c'est moi qui décide, là, pour la
11 SOLIM »...

12 R. Oui. Oui.

13 Q. **[413]** ... avez-vous déjà vérifié ceci auprès de
14 monsieur Gionet que c'était vraiment lui...

15 R. Absolument.

16 Q. **[414]** ... qui décidait?

17 R. Absolument.

18 Q. **[415]** Puis monsieur Gionet confirmait que c'était
19 monsieur Vincent qui décidait?

20 R. Monsieur... Non, non. Il confirmait pas que
21 monsieur Vincent était... dirigeait SOLIM, mais
22 qu'il fallait adresser nécessairement toutes les
23 préoccupations de monsieur Vincent telles qu'on a
24 pu le constater lors de... du mémo de monsieur
25 Gionet concernant l'évolution du dossier.

1 Q. **[416]** O.K. Sans dire qu'il décidait pour la SOLIM,
2 il fallait quand même que lui soit satisfait pour
3 que les...

4 R. Absolument.

5 Q. **[417]** ... choses avancent à la SOLIM.

6 R. Absolument

7 Q. **[418]** C'est comme ça que...

8 R. Il a jamais confirmé que... que Denis Vincent était
9 décisionnel à la SOLIM. Non, mais c'était comme
10 peut-être... ça ressemblait à ça.

11 LA PRÉSIDENTE:

12 Q. **[419]** Si je comprends bien ce que vous venez de
13 dire au commissaire, c'est que quand vous dites
14 « il fallait adresser le...

15 R. Les préoccupations.

16 Q. **[420]** ... les préoccupations » ce que vous voulez
17 dire, c'est qu'il fallait - comme vous venez de
18 dire - satisfaire les demandes de monsieur Vincent.

19 R. Absolument. Satisfaire les demandes de monsieur
20 Vincent.

21 Q. **[421]** Donc, il fallait contenter monsieur Vincent.
22 C'est ce que monsieur Gionet vous dit?

23 R. Oui.

24 Q. **[422]** Êtes-vous sûr?

25 R. Bien, répétez-moi encore la question, Madame la

1 Présidente.

2 Q. **[423]** Est-ce que monsieur Gionet vous a dit ce
3 que... J'ai compris que, ce que vous venez de dire,
4 c'est que lorsque vous lui avez parlé de ce
5 problème, que c'était monsieur Vincent qui... qui
6 dirigeait la SOLIM, il vous a répondu en disant
7 qu'il fallait que vous vous occupiez des problèmes
8 de Denis Vincent.

9 R. Exactement.

10 Q. **[424]** De satisfaire Denis Vincent.

11 R. Oui. Il m'a jamais dit qu'il... que Denis Vincent
12 dirigeait la SOLIM. Il m'a dit : « Il faut que tu
13 règles les questions à Denis Vincent, les
14 préoccupations de Denis Vincent ». Et il a des
15 préoccupations, monsieur Vincent, comme on
16 mentionnait précédemment ce matin « trouvez un
17 autre spectacle », j'étais incapable de faire ça.
18 Il y a des choses qui étaient incohérentes par
19 rapport aux demandes de monsieur Vincent.

20 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

21 Q. **[425]** Il y a une chose que... que j'ai peut-être...
22 Bon. Vous me direz s'il faut que vous spéculiez et
23 puis à ce moment-là, répondez pas. Mais, est-ce que
24 vous avez réfléchi, dans la mesure où monsieur
25 Vincent reçoit, dans une convention que vous

1 semblez avoir signée entre vous, une partie
2 substantielle du contrôle de tout le projet,
3 moyennant... Bon. Est-ce qu'il a eu une
4 rétribution? Il a eu un montant? Il a payé quelque
5 chose pour ça, monsieur Vincent? Ou il y a une
6 valorisation d'attribuée à ça ou pas du tout?

7 R. Non. Il a payé, je pense, c'était... c'était les
8 frais d'intégration de dix mille piastres
9 (10 000 \$) ou une affaire de même, là. T'sais,
10 c'était...

11 Q. **[426]** D'accord. Pour la... pour la paperasse, là,
12 il fallait...

13 R. Pour la paperasse, oui, c'est ça.

14 Q. **[427]** O.K.

15 R. Carrément.

16 Q. **[428]** Et donc il recevait normalement ce qu'il
17 voulait.

18 R. Il recevait un tiers de l'ensemble des activités
19 reliées au projet.

20 Q. **[429]** Donc, partant de là, la logique voudrait, à
21 mon point de vue, qu'il soit désormais disons
22 intéressé à ce que la transaction aboutisse?

23 R. C'est... c'est une très bonne question, mais
24 j'avais peut-être pas répondu à toutes les
25 exigences. Souvenons-nous ce matin que je

1 mentionnais qu'il y avait un deux cent cinquante
2 mille (250 000) qui faisait aussi partie de la...
3 de l'histoire, ce à quoi j'ai jamais donné suite.
4 Je me souviens même d'avoir eu une conversation
5 avec monsieur Lavallée pour lui demander : « Jean,
6 c'est quoi, ça, cette histoire-là, Denis me dit
7 qu'il faut que je donne deux cent cinquante mille
8 piastres (250 000 \$). » Jean, monsieur Lavallée
9 m'avait dit : « Non, on n'a jamais demandé ça puis
10 j'ai... » donc, ça s'est arrêté là.

11 Q. **[430]** On va revenir à cette partie-là un petit peu
12 plus tard parce que je pense que dans le temps, ça
13 s'est produit par la suite ça. Mais en attendant,
14 là, dans le contexte, disons la fin du dossier,
15 est-ce que monsieur Gionet a été témoin des
16 demandes de monsieur... bien en fait, peut-être pas
17 des demandes, mais est-ce que monsieur Vincent
18 s'est permis de faire certaines de ses
19 représentations, par exemple, à l'effet que le
20 dossier n'avancerait pas s'il n'était pas lui-même
21 satisfait? Est-ce qu'il a déjà fait ça devant
22 monsieur Gionet? Est-ce qu'il s'est déjà exprimé
23 comme ça?

24 R. Non. Non, non, il le faisait directement, pas
25 devant monsieur Gionet.

1 Q. **[431]** Est-ce qu'il l'a déjà fait devant monsieur
2 Lavallée, par exemple, aussi?

3 R. Hein?

4 Q. **[432]** Devant monsieur Lavallée, est-ce que ça s'est
5 fait aussi?

6 R. Il faisait presque toujours ce genre de demande-là
7 directement face-à-face avec moi. Pas de témoin.

8 Q. **[433]** D'accord. Et en dehors de la fois à laquelle
9 on va venir et à laquelle vous venez de faire
10 référence, vous avez discuté de ça avec monsieur
11 Lavallée, est-ce que, disons, entre le moment où la
12 demande vous a été présentée la première fois et la
13 fin des négociations avec SOLIM, est-ce que vous
14 avez discuté ou approché monsieur Lavallée avec ce
15 problème, avec cette demande-là?

16 R. Non.

17 Q. **[434]** Parfait.

18 R. Non, la proximité, je vais vous répondre que la
19 proximité que je connaissais entre Denis Vincent et
20 Jean Lavallée était quand même éloquente en soi.

21 Q. **[435]** D'accord. Revenons donc à cette opinion
22 juridique, Madame Blanchette, je vais vous envoyer
23 à l'onglet 22. Donc, Monsieur, on voit un courriel,
24 là, dans la première page, de monsieur Richard
25 Gagnon qui est votre directeur de comptes à la

1 Caisse populaire et on voit un courriel de sa part
2 où il vous transmet la position de Desjardins dans
3 votre dossier. Il vous indique que c'est une lettre
4 qui sera transmise à la SOLIM dès aujourd'hui.

5 R. Absolument.

6 Q. **[436]** On va passer à la page suivante. Donc, on
7 voit de ce document-là que, bon, tout à l'heure
8 vous nous avez présenté ça comme une mise en dem...
9 une opinion juridique que vous aviez demandée. Or,
10 on semble voir qu'il s'agit plutôt d'une lettre
11 adressée à Maître Louis Demers.

12 R. Maître Louis Demers.

13 Q. **[437]** Maître Louis Demers, à votre connaissance,
14 représentait qui?

15 R. À ma connaissance il représentait la SOLIM... à la
16 SOLIM.

17 Q. **[438]** D'accord. Donc, on comprend de cette lettre-
18 là qu'il y avait eu une mise en demeure au mois
19 d'août deux mille huit (2008) adressée à la Caisse
20 populaire?

21 R. Oui.

22 Q. **[439]** Ça, ça avait été porté à votre connaissance?

23 R. Oui.

24 Q. **[440]** Et est-ce que vous vous souvenez ce que
25 monsieur... ce que Maître Demers demandait au nom

- 1 de... au nom de sa cliente, dans votre souvenir?
- 2 R. Attendez une minute, là... ça c'est la... la...
- 3 est-ce que c'est l'avis juridique, ça?
- 4 Q. **[441]** C'est ce qui semble contenir un avis
- 5 juridique de la part... on voit la signature...
- 6 R. L'avis juridique dont je fais référence, là, c'est
- 7 l'avis juridique par un... un...
- 8 Q. **[442]** On va descendre jusqu'en bas, Madame
- 9 Blanchette, jusqu'à la fin.
- 10 R. C'est lui, c'est ça, Pierre Vaugeois. Pourquoi
- 11 l'avis juridique est adressé à monsieur Demers?
- 12 Je...
- 13 Q. **[443]** Est-ce que vous avez souvenir que peut-être
- 14 la... est-ce que vous avez souvenir que la SOLIM,
- 15 si la SOLIM a demandé de... à la Caisse populaire
- 16 de lui rendre les sommes?
- 17 R. Ah oui, c'est ça. Je le sais pas, j'imagine que
- 18 monsieur Vaugeois a transmis cet avis juridique-là
- 19 à monsieur Demers qui avait fait la demande pour
- 20 sortir les fonds de... de...
- 21 Q. **[444]** Et comme vous le disiez si...
- 22 R. Mais moi, moi j'avais aussi... j'aimerais vous
- 23 rajouter à cet... à cet effet qu'au mois d'octobre,
- 24 monsieur Jobin était président de la Caisse... la
- 25 nouvelle Caisse les Rivières et je le connaissais

1 parce qu'il nous avait accompagnés dans le projet
2 puis au début, il était à la Ville de Québec comme
3 conseiller et je savais qu'il était à la Caisse
4 de... les Rivières et je lui avais envoyé un
5 « e-mail », je pense qu'on doit avoir encore ça
6 dans... dans les éléments, pour lui demander:
7 « Qu'est-ce que tu en penses, Jacques, de cette
8 histoire-là? » Il m'a répondu: « Non seulement on
9 peut pas retourner l'argent à SOLIM tant que vous
10 avez pas trouvé un règlement ensemble, mais on peut
11 même pas le retourner au gouvernement. » C'est ce
12 que monsieur Jobin m'avait envoyé et on doit
13 l'avoir à quelque part, là, dans... dans...

14 Q. **[445]** Parce que si je comprends bien, là, la
15 situation est la suivante, on a... c'est la fin du
16 dossier, donc les négociations ne sont plus en
17 cours entre SOLIM et vous...

18 R. Non.

19 Q. **[446]** ... il s'agit de savoir ce qu'on fait avec
20 cet argent-là?

21 R. C'est ça.

22 Q. **[447]** Cet argent-là, il est détenu par Productions
23 Tipi inc.?

24 R. Cet argent-là est dans le compte de Productions
25 Tipi inc.

- 1 Q. **[448]** Est-ce qu'il est en... c'est de l'argent
2 liquide?
- 3 R. Non, c'est des certificats de dépôt.
- 4 Q. **[449]** Ce sont des certificats de dépôt?
- 5 R. Oui.
- 6 Q. **[450]** À terme?
- 7 R. Oui.
- 8 Q. **[451]** O.K. Qui sont donc détenus par Productions
9 Tipi inc., logiquement?
- 10 R. Absolument. Absolument et je me souviens que
11 monsieur... il fallait renouveler les certificats
12 de dépôt au mois de décembre, je crois, puis ils
13 ont été reconduits selon des garanties que l'argent
14 n'était pas à risque.
- 15 Q. **[452]** Donc, ce que j'en comprends, c'est que c'est
16 un processus... rendre l'argent est un processus en
17 deux étapes. D'abord, il faut le rendre liquide et,
18 ensuite, on peut envisager...
- 19 R. C'est ça. Oui, oui. Absolument. Les certificats de
20 dépôt étaient gérés, à ma connaissance, par
21 monsieur, le directeur de compte, monsieur Gagnon.
- 22 Q. **[453]** Parfait. Donc...
- 23 R. Mais à cet effet-là, au mois de décembre, c'est
24 monsieur Champagne qui m'a dit : « Il faut
25 renouveler les certificats de dépôt, on a trouvé un

1 meilleur placement. » Ou je ne sais pas. Moi, j'ai
2 dit : « En autant que l'argent est en sécurité, le
3 meilleur certificat de dépôt va être convenable. »

4 Q. **[454]** Ça, c'était en décembre deux mille sept
5 (2007) ou en décembre... Si on tient pour acquis
6 que le document qu'on a ici...

7 R. C'est en décembre deux mille sept (2007), vous avez
8 raison.

9 Q. **[455]** Donc, c'est avant que tout se termine, si on
10 peut dire?

11 R. Oui. Non, c'est en décembre deux mille huit (2008).
12 Attendez minute! C'était décembre deux mille huit
13 (2008). Oui, décembre deux mille huit (2008). Le
14 projet ne fonctionnait plus, là.

15 Q. **[456]** Je comprends. Mais si je vous dis que, en
16 décembre deux mille huit (2008), c'est là que SOLIM
17 a récupéré son argent?

18 R. Non, non, c'est décembre deux mille sept (2007) à
19 ce moment-là. Décembre deux mille sept (2007). Je
20 me souviens, il était venu quelqu'un à la maison
21 pour me faire signer les documents pertinents aux
22 placements... à ces placements-là.

23 Q. **[457]** Donc, l'argent est dans un dépôt à terme. Il
24 est au nom de Productions Tipi inc.?

25 R. Absolument.

1 Q. **[458]** Donc, là, on voit que, dans la réponse que
2 maître Vaugeois fait à maître Demers, au quatrième
3 paragraphe sur la première page, c'est un peu ce
4 que vous nous aviez expliqué, il fait référence au
5 fait que :

6 Une situation avait été envisagée au
7 départ mais que, de toute évidence, le
8 processus a évolué et ne s'est pas
9 concrétisé comme initialement annoncé
10 par votre cliente. Au lieu de mettre
11 le solde de l'investissement dans un
12 compte auprès du CFE, votre cliente a
13 plutôt choisi de tirer un chèque de
14 deux millions six cent mille dollars
15 (2,6 M\$) payable à l'ordre de
16 Productions Tipi inc.

17 C'est le chèque...

18 R. Exact.

19 Q. **[459]** ... qu'on a regardé tout à l'heure? Et si on
20 va à la page suivante, c'est ce que vous nous avez
21 dit tout à l'heure aussi. Il y a eu une nouvelle
22 carte de signatures prévoyant - à la fin du
23 paragraphe en haut...

24 R. Exact.

25 Q. **[460]** ... une des signatures requises devait être

1 celle d'un des représentants du Groupe Shanuk et
2 l'autre d'un représentant de SOLIM?

3 R. Exact.

4 Q. **[461]** Et donc, pour l'opinion juridique qu'on voit
5 au paragraphe suivant, la conclusion de l'avocat
6 semble être que le processus a été modifié par
7 SOLIM, qu'ils ont versé l'argent dans le compte de
8 Tipi inc., qu'ils se sont protégés avec deux
9 signataires, et qu'en conséquence il est impossible
10 pour la Caisse populaire...

11 R. C'est ce que j'en ai déduit à la suite de la
12 lecture de ce document.

13 Q. **[462]** Bon. Vous étiez sécure à ce moment-là?

14 R. Absolument. Moi, je dis, écoute, en plus que
15 j'avais obtenu un peu plus tard dans la démarche
16 l'avis de monsieur Jobin, qui est quand même une
17 personne qui connaît bien l'institution bancaire,
18 j'ai dit... écoute, on verra. Moi, je n'étais plus
19 inquiet. Je disais, c'est là, puis on va trouver
20 une façon de gérer ça correctement avec la SOLIM en
21 temps et lieu. C'est ça.

22 Q. **[463]** Madame la greffière, je vais coter en liasse.

23 LA GREFFIÈRE :

24 106NP-1083.

25

1 106NP-1083 : Avis juridique de maître Vaugeois du
2 26 août 2008 - Dossier Hinon

3

4 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

5 Q. **[464]** Donc, le litige à ce moment-là porte sur
6 quoi? Je vous pose la question. C'est-à-dire que
7 les sommes sont dans le compte. C'est donc de
8 l'argent qui appartient à SOLIM?

9 R. Absolument. C'est de l'argent qui... C'est le deux
10 millions six cent mille (2,6 M\$) de SOLIM.

11 Q. **[465]** Sur quoi porte le litige à ce moment-là?
12 Pourquoi il y a un problème pour le rendre à SOLIM?

13 R. Bien, c'est parce qu'on n'a pas... Nous, on a
14 engagé des frais. On a travaillé pendant toutes ces
15 années-là. Et on voulait justement s'assurer qu'on
16 était en position de négocier, parce que ça a été
17 un peu comme cavalier de la façon dont ils ont
18 escamoté le dossier puis qu'ils l'ont écarté.

19 Q. **[466]** Donc, vous aviez une évaluation comme quoi
20 ils avaient une responsabilité?

21 R. Bien, ils avaient une responsabilité, absolument,
22 dans ma tête à moi. C'est ça.

23 Q. **[467]** Je ne fais pas l'évaluation, vous avez peut-
24 être raison, peut-être tort, je l'ignore
25 complètement, ou en tout cas j'en fais abstraction.

1 Mais la question, c'est qu'il y avait un litige et
2 que ces sommes-là étaient au coeur de ce litige-là?

3 R. C'est ça.

4 Q. **[468]** Parfait. À quel moment... Est-ce qu'il est
5 venu un moment où vous avez été avisé que ces
6 sommes-là avaient été retournées à la SOLIM?

7 R. Le vingt-trois (23) décembre...

8 Q. **[469]** Deux mille?

9 R. Juste avant le congé de Noël, Richard Gagnon a
10 téléphoné, nous a téléphoné pour nous dire : « Bon,
11 bien, écoute, finalement, on a retourné l'argent à
12 la SOLIM. Ils ont encaissé les certificats de
13 dépôt. On a retourné l'argent à la SOLIM. » « Oui,
14 mais, j'ai dit, c'est contraire à l'avis juridique
15 que j'ai eu de votre contentieux et c'est contraire
16 aussi à l'avis que j'ai eu de maître, de Jacques
17 Jobin, maître Jobin. Expliquez-moi! » « Ah, on n'a
18 pas d'explication, l'argent a été retourné, puis
19 bonne... rien d'autre. »

20 Donc, là, j'étais un peu désarçonné. Et
21 j'ai... demandé des explications. On a envoyé un
22 avis, je crois, le vingt-neuf (29) décembre par
23 huissier, demander : « Qu'est-ce que vous avez fait
24 avec cet argent-là? Vous avez fait quoi exactement?
25 Vous l'avez retourné, mais selon quel critère? » Et

1 par la suite, j'ai appris de... comme tout le
2 monde, par les journaux, que monsieur Champagne
3 avait été remercié de son emploi puis que ce
4 n'était pas un geste qui était correct.

5 Q. **[470]** Entre le moment où vous avez l'opinion
6 juridique, on a dit fin du mois d'août deux mille
7 huit (2008), puis le moment où vous êtes avisé que
8 les sommes sont parties, est-ce que vous avez eu

9 R. Bien, je voulais... Je l'ai peut-être appelé à
10 quelques reprises pour demander, écoute, Richard,
11 lui il dit c'est... c'est... j'ai l'avis du
12 juridique, ça bougera pas, ça va être comme ça.
13 Bien j'ai dit, écoute, c'est parce que, c'est sûr
14 qu'on va s'asseoir avec les gens de la SOLIM puis
15 on va regarder ce dossier-là dans tous ses aspects
16 mais au moins, il y avait là, un dossier qui était
17 pas finalisé, tu sais? Puis c'était pas, je pense
18 que c'était pas à la Caisse populaire de gérer ce
19 dossier-là, mais bien à... aux personnes concernées
20 et à leurs représentants.

21 Q. **[471]** Est-ce que monsieur Gagnon vous a avisé du
22 fait que SOLIM continuait à faire des démarches...

23 R. Oui.

24 Q. **[472]** ... pour récupérer son argent en dépit de
25 l'opinion juridique initiale?

1 R. Oui. Il m'a dit, on a des pressions énormes pour
2 qu'on retourne l'argent à SOLIM. C'est un gros
3 client potentiel. C'est à peu près ça, là.

4 Q. **[473]** Donc il y avait une suggestion qui était
5 faite par monsieur Gagnon que, j'hésite à qualifier
6 ça de chantage, mais enfin, au minimum qu'on
7 mettait dans la balance...

8 R. Oui, on mettait dans la balance la...

9 Q. **[474]** La clientèle de SOLIM.

10 R. C'est ça. La... la force économique de
11 l'institution et leur pouvoir d'intervention
12 comparé à moi qui était quand même beaucoup moins
13 grand.

14 Q. **[475]** D'accord. Vous avez parlé de monsieur
15 Champagne qui aurait été remercié. Vous avez appris
16 ça un peu plus tard, qui était, je m'ass... si je
17 me souviens bien, le directeur de la Caisse...

18 R. Lui, en fait, monsieur Champagne, je crois que,
19 sans me tromper, là, que, il était à la Caisse de
20 Loretteville, je crois, comme directeur de la
21 Caisse et avec le regroupement des trois caisses
22 qui faisaient construire la nouvelle entité, la
23 Caisse les Rivières, ils ont nommé monsieur
24 Champagne directeur de la Caisse de les Rivières et
25 Jacques Jobin, président de la Caisse.

1 Q. **[476]** Alors que monsieur Jobin auparavant était
2 président d'une...

3 R. De...

4 Q. **[477]** ... des caisses regroupées.

5 R. ... une des caisses, mais pas Loretteville, là,
6 l'autre... je me souviens plus exactement, là.

7 Q. **[478]** Si je vous suggère du Vallon?

8 R. Oui, du Vallon, c'est ça.

9 Q. **[479]** Bon. Est-ce que vous avez eu des nouvelles de
10 monsieur Champagne dans ce processus-là, à la fin
11 décembre deux mille huit (2008) aussi ou seulement
12 de monsieur Gagnon?

13 R. Bien, on est allé lui porter une mise en demeure
14 par huissier, puis je lui ai demandé, là
15 finalement, ils le trouvaient pas. Il était dans...
16 dans la Caisse, là, mais ils le trouvaient pas
17 puis... Bien j'ai dit, trouvez-le, il peut pas être
18 disparu. Monsieur Champagne, il est directeur de la
19 Caisse. Finalement, au bout d'une heure, ils ont
20 fini par le trouver. Là, j'ai dit, j'aimerais que
21 tu m'expliques qu'est-ce qui se passe avec cette
22 histoire-là. Je veux... je veux avoir des
23 explications. Il avait, semble-t-il, pas
24 d'explications à me donner. Je veux dire, quand ça
25 peut pas être... est partie où cette argent-là? On

1 l'a retournée chez SOLIM.

2 Q. **[480]** Par la suite, vous avez fait quoi?

3 R. Hum?

4 Q. **[481]** Par la suite, devant cet état de s... cette
5 situation-là, vous avez fait quoi?

6 R. Bien on a pris des procédures contre la Caisse
7 parce que c'est un acte qui était quand même pas
8 conforme aux règles d'une caisse populaire puis
9 c'est pas leur rôle d'intervenir dans des dossiers
10 où il y a des cas de litige, à ma connaissance et,
11 monsieur Jobin me... semble m'avoir donné raison
12 puisque monsieur Champagne a quitté son emploi et a
13 été remercié je pense.

14 Q. **[482]** Donc, vous avez déposé une poursuite contre
15 la Caisse.

16 R. Oui.

17 Q. **[483]** Est-ce que vous avez posé d'autres gestes?

18 R. Non parce que, au fil... On avait toujours la... la
19 crainte un peu... Moi j'étais craintif par rapport
20 à la poursuite, on avait préparé la poursuite
21 contre la SOLIM, mais on a pas déposé cette
22 poursuite-là tout de suite. On a déposé la
23 poursuite contre la Caisse. Et on a attendu à la,
24 l'extrême limite, oui, un an, un an après je crois,
25 pour déposer la poursuite contre la SOLIM.

1 Q. **[484]** Pourquoi?

2 R. Je voudrais... répondre très honnêtement, ma femme
3 et moi on avait un peu peur, même pas mal peur
4 parce que, là, on... les choses commençaient à
5 sortir puis on... nous on vit en campagne dans
6 une... sur une ferme puis on était un peu craintifs
7 de... de prendre des procédures parce qu'on se
8 disait s... qu'est-ce qui peut nous arriver?
9 Qu'est-ce qui peut nous arriver? Donc, mais
10 finalement, dans une extrême limite, je pense qu'il
11 nous restait, il fallait déposer contre ça, bien
12 c'est ce qu'on a fait.

13 Q. **[485]** Quand vous dites que vous aviez peur, vous
14 aviez peur de quoi, de qui?

15 R. Peur des... des représailles, tu sais? J'avais
16 entendu beaucoup de choses s... sur ce qui se
17 passait avec des acteurs comme Jean Lavallée, Denis
18 Vincent, les... le milieu du crime organisé. Donc,
19 à tort ou à raison, on développait une crainte puis
20 même que, je me souviens très bien, ma conjointe
21 était très paniquée à la... par rapport à, aux
22 représailles puis par rapport aux gens puis tout ce
23 qu'on avait vécu puis tout ce que j'ai entendu
24 aussi au fil des années, tu sais. Oublions pas que
25 j'allais... Souvent j'étais convoqué à l'Onyx à

1 Laval avec monsieur Jean Lavallée, Denis Vincent,
2 tout le monde puis, je... quand on met le livre de
3 Vito Rizzuto sur la table puis on... un dit à
4 l'autre, hey! tu liras ça, c'est toutes nos chums,
5 ça... ça fait réfléchir.

6 (14:31:14)

7 LA PRÉSIDENTE :

8 Q. **[486]** Qui vous a dit ça?

9 R. C'est, j'étais, on était à la table et Denis
10 Vincent avait le livre de Vito Rizzuto. Puis il l'a
11 donné, à ma connaissance, à Jean, il dit: « Tu
12 liras ça, tu vas voir qu'il y a bien du monde qu'on
13 connaît là-dedans. » C'est ça.

14 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

15 Q. **[487]** D'autres... d'autres choses qui vous
16 reviennent en tête, qui ont participé à cette...?

17 R. Bien, tu sais, l'influence de Denis Vincent à la
18 SOLIM était devenue tellement évidente que tu sais,
19 puis ce gars-là, là, on commençait à comprendre
20 qu'il... on était un projet parmi tant d'autres
21 dans la... la machine SOLIM, tu sais. Moi, les
22 autres, je les connaissais pas, là, mais il était
23 pas, à ma connaissance, juste impliqué dans ce
24 projet, mais dans d'autres projets avec d'autres
25 intervenants.

1 Q. **[488]** Vous avez fait référence à un épisode, là,
2 l'Onyx, avec un... oui, une référence claire au
3 crime organisé à travers le livre de monsieur
4 Rizzuto...

5 R. Hum hum.

6 Q. **[489]** Je ne sais pas exactement de quelle
7 publication il s'agit, mais là, pour moi, il y a
8 une composante de violence, là, qui s'ajoute. Est-
9 ce que ça, ça a fait partie d'autres éléments?

10 R. Bien, c'est... c'est essen... bien
11 essentiellement... c'est pas uniquement ça, mais ça
12 a... ça a pas... nos craintes étaient de plus en
13 plus évidentes par rapport à l'ensemble de ces...
14 de ces dossiers-là.

15 Q. **[490]** Sur le plan anecdotique, est-ce qu'il y a des
16 choses que vous avez entendues sur monsieur Vincent
17 ou des choses que vous avez vues ou dont vous avez
18 été témoin?

19 R. Bien j'en ai mentionné plusieurs ce matin, là, pour
20 le moment, il y en a pas d'autres qui me viennent à
21 l'esprit, là, mais évidemment, c'était assez
22 spectaculaire d'aller à l'Onyx à Laval pour un
23 meeting, d'habitude ça se passe dans un bureau,
24 mais comme on me demandait de me présenter à l'Onyx
25 pour rencontrer monsieur Lavallée, bien je le

1 faisais, mais je... je trouvais ça un peu louche.

2 Q. **[491]** Donc la notion même de réunion dans un
3 réunion dans un restaurant ça vous...

4 R. Bien c'est parce que des restaurants, c'est fait
5 pour manger puis des salles de réunion, c'est fait
6 pour faire des réunions puis des bureaux, c'est
7 fait pour travailler. Puis moi, chez nous, dans mon
8 entreprise (inaudible), on faisait pas des meetings
9 dans les restaurants. Quand on avait des meetings,
10 ça se faisait dans des salles de réunion. On
11 pouvait avoir des repas d'affaires, mais
12 généralement, les meetings sérieux on faisait ça
13 dans le bureau.

14 Q. **[492]** Si je vous parle d'un individu du nom de
15 Pyramide Pronovost? Est-ce que ça vous dit quelque
16 chose?

17 R. Pyramide Pronovost, oui, oui, oui, oui. Bon, je
18 reviens au Lac-à-la-Tortue, on dirait que tout ce
19 passe là, c'est très central au Québec Lac-à-la-
20 Tortue puis tout se passe là. Donc moi, j'ai un
21 hydravion puis il y a un restaurant, ça s'appelle
22 le Café des pilotes au Lac-à-la-Tortue puis à un
23 moment donné, il y a un monsieur que j'avais jamais
24 vu puis la serveuse au Lac-à-la-Tortue, je pense
25 qu'elle s'appelait Carole, Nicole, me dit : « Hey,

1 ça c'est un Hells. » Il n'avait pas de badge de
2 Hells, il avait rien, là, elle dit : « Ça c'est un
3 Hells. » Puis le nom m'avait frappé, elle dit:
4 « C'est Pyramide. » Je connais pas, moi, Pyramide.
5 Puis c'est la seule référence, là, ce monsieur-là,
6 que j'ai pas... que j'ai jamais parlé.

7 Q. **[493]** Est-ce qu'il y avait un lien entre monsieur
8 Pronovost et monsieur Vincent, à votre
9 connaissance?

10 R. Je sais qu'ils se parlaient. De quoi? Je le sais
11 pas, mais je sais qu'ils se parlaient.

12 Q. **[494]** Vous savez ça comment?

13 R. Hum?

14 Q. **[495]** Vous savez ça comment?

15 R. Bien je pense que j'avais déjà vu monsieur Vincent
16 parler à ce monsieur-là au Café des pilotes. Mais
17 encore là, je veux qu'on garde un bémol là-dessus
18 parce que... à ma connaissance, ils se
19 connaissaient.

20 Q. **[496]** Est-ce que ça fait partie des choses qui,
21 comment dire, de l'aura qui entourait monsieur
22 Vincent pour vous, tous ces éléments-là ou si c'est
23 vraiment (inaudible).

24 R. Je sais pas si c'est une aura, là, mais en tout
25 cas, ça faisait partie de... de... mais tout le

1 monde le connaissait. Denis Vincent, tout le monde,
2 j'étais tout le temps surpris de voir, « mais
3 comment tu connais cette personne-là? Comment tu
4 connais cette personne-là? ». J'étais tout le temps
5 estomaqué, je disais: « Voyons donc, il connaît
6 tout le monde » mais tout le monde tout le monde,
7 là, du promoteur immobilier à aller à... à madame
8 Boulet qui était ministre à l'époque, il
9 connaissait tout le monde, tout le monde, tout le
10 monde, tout le monde, c'était comme une... je le
11 sais pas, il avait une magie pour développer des
12 relations avec tout le monde.

13 Q. **[497]** Est-ce qu'il est venu un moment où vous avez
14 porté plainte? Est-ce que vous avez porté plainte
15 contre monsieur Vincent ou contre... dans le
16 contexte des...?

17 R. J'avais porté plainte, je crois, au... à des
18 enquêteurs en janvier deux mille huit (2008) pour
19 dire, c'était pas particulièrement contre Denis
20 Vincent, c'était pour expliquer mon dossier aux
21 enquêteurs puis dire : « Écoutez, j'aimerais ça
22 qu'on me dise quelque chose par rapport à tout ce
23 qui s'est passé parce que moi, je comprends pas. »
24 Je ne comprenais pas.

25 Q. **[498]** Ça, c'est après le retrait de l'argent, le

1 retour de l'argent?

2 R. Oui, oui, oui.

3 Q. **[499]** Donc janvier deux mille...

4 R. J'avais rencontré des enquêteurs, je me souviens
5 très bien, à Trois-Rivières. Je connaissais un
6 enquêteur dont j'avais les coordonnées, qui
7 s'appelait Alexandre Héroux. Je l'ai appelé puis
8 j'ai dit : « Écoute, tu peux-tu me donner le nom
9 d'une personne qui peut m'éclairer sur ce qui se
10 passe actuellement, parce que, moi, je suis un peu
11 perdu. » Puis c'est comme ça que j'avais
12 rencontré... Je me souviens, j'avais fait la moitié
13 du chemin, je m'étais rendu à Trois-Rivières. Puis
14 l'enquêteur s'était rendu à Trois-Rivières. Puis,
15 là, j'avais expliqué mon dossier à ce monsieur-là.

16 Q. **[500]** Donc en janvier deux mille neuf (2009)?

17 R. Oui.

18 Q. **[501]** Est-ce que... Tout à l'heure, vous avez
19 mentionné que vous aviez eu une discussion avec
20 monsieur Lavallée à propos des demandes de monsieur
21 Vincent. Ça, c'est postérieur?

22 R. Oui.

23 Q. **[502]** Est-ce que c'est relié à cette plainte-là?

24 R. Hein?

25 Q. **[503]** Est-ce que cette discussion-là est reliée à

1 cette plainte-là?

2 R. Oui, oui, oui, oui. En fait, c'est relié! C'est
3 relié au dossier, parce que, à un moment donné, je
4 l'avais appelé pour lui demander : « Écoutez...
5 écoute, Jean, c'est quoi cette histoire de deux
6 cent cinquante mille piastres (250 000 \$)? J'ai
7 dit, moi, je n'ai jamais cru que t'as fait une
8 demande de deux cent cinquante mille piastres
9 (250 000 \$). » Ça pouvait pas me rentrer dans la
10 tête. « Dis-moi quelque chose. » Il dit : « Je n'ai
11 jamais... » Je me souviens très bien de sa réponse.
12 « Je n'ai jamais eu d'argent de personne, puis je
13 sais pas d'où ça sort ce deux cent cinquante mille
14 (250 000 \$), je vais parler à Denis Vincent, puis
15 je vais te revenir. » Il a sûrement parlé à Denis
16 Vincent, mais il m'est jamais revenu.

17 Q. **[504]** Madame Blanchette, est-ce qu'on peut mettre,
18 faire jouer l'enregistrement qu'on a à l'onglet 20?

19

20 ÉCOUTE D'UNE CONVERSATION ÉLECTRONIQUE

21

22 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

23 Q. **[505]** C'est la conversation à laquelle vous faisiez
24 référence tout à l'heure?

25 R. Oui.

1 Q. **[506]** Est-ce que vous avez eu un retour d'appel de
2 monsieur Lavallée...

3 R. Non.

4 Q. **[507]** ... après ça pour un suivi? Est-ce que vous
5 croyez monsieur Lavallée?

6 R. Je vais vous avouer, qui croire, là, je le sais
7 pas. Mais, il y a une chose que je peux vous dire,
8 c'est probablement... en tout cas, ça me semblait
9 être la personne qui comprenait mieux, le mieux, le
10 projet. Pourtant, c'est pas son domaine du tout,
11 mais il avait l'air à comprendre ce qu'on faisait.
12 Il a jamais analysé les budgets, il a jamais
13 analysé les... les pro forma, mais il me semblait
14 qu'il comprenait un peu vers où on allait avec ce
15 projet-là.

16 Q. **[508]** On s'entend tout de même que quand il nous
17 dit, là, à quel endroit, je me rappelle plus
18 exactement, là, que, lui, il se contente
19 d'approuver ça au départ puis après ça, il est plus
20 impliqué là-dedans, puis ça suit son cours, puis
21 c'est pas son problème. Ce que vous nous avez
22 expliqué, c'est pas ça là.

23 R. Hein!

24 Q. **[509]** Monsieur Lavallée, dans la conversation, là -
25 je vais vous trouver le passage, là - il nous

1 explique :

2 Ces dossiers, ils suivent leur chemin.
3 Moi, j'ai... j'ai su des affaires de
4 même. Un bon coup qu'ils ont le
5 dossier, ils ont DIT « le dossier
6 marche plus ». J'ai dit un matin « je
7 vais avoir un téléphone de... ».

8 Bon. Avant ça... Oui, c'est ça, excusez-moi, ligne
9 103 :

10 Moi, dans toutes ces affaires-là, moi,
11 là, la fois que le dossier est
12 accepté, moi, je m'en occupe plus...

13 R. Mais.

14 Q. **[510]** ... à cause, c'est pas moi le p.d.g.,
15 ça fait que...

16 R. C'est ça. Regarde...

17 Q. **[511]** Ça, on s'entend que par rapport à ce que vous
18 nous avez expliqué aujourd'hui, c'est pas tout à
19 fait exact. Il avait quand même un suivi assez...

20 R. Bien, la proximité qu'il avait avec Denis Vincent,
21 ça, on peut pas l'ignorer, il était tout le temps
22 avec Denis Vincent. Bon. Il me dit ça...

23 Q. **[512]** Non, non, mais la question, c'est pas ça.
24 C'est que le p.d.g. de SOLIM normalement, c'est Guy
25 Gionet.

1 R. Oui.

2 Q. **[513]** Lui, ce qu'il semble dire - parce qu'il est
3 au comité consultatif - « une fois que le dossier
4 est accepté - ça, c'est son rôle au comité
5 consultatif - moi, je m'en occupe plus à cause,
6 c'est pas moi le p.d.g. »

7 R. C'est pas vrai parce que, dans le fond, c'est lui
8 qui me faisait venir chez... à l'Onyx à Laval pour
9 parler du projet. Une fois qu'il est... Non, c'est
10 pas vrai ça. Je m'excuse, là, mais il est... c'est
11 lui qui... Puis je peux vous dire une affaire,
12 quand il posait une question, les autres le
13 coupaient pas, puis ils le laissaient... ils le
14 laissaient leader les conversations.

15 Q. **[514]** Est-ce que vous avez aussi contacté monsieur
16 Gionet à propos de ce deux cent cinquante mille-là
17 (250 000 \$) dans... dans le contexte où vous avez
18 contacté monsieur...

19 R. Non, je pense pas.

20 Q. **[515]** Vous vous souvenez pas d'avoir laissé un
21 message sur sa boîte vocale?

22 R. Ah! Ça se peut. Ça, ça se peut que j'aie laissé un
23 message sur sa boîte vocale pour lui dire que Denis
24 m'avait demandé deux cent cinquante mille
25 (250 000 \$), c'est possible, Monsieur.

1 Q. [516] Est-ce qu'il vous a rappelé pour en parler?

2 R. Hein?

3 Q. [517] Est-ce que monsieur Gionet vous a rappelé
4 quand vous avez... quand vous lui avez laissé ce
5 message-là?

6 R. Je crois pas.

7 Q. [518] D'accord. Madame la Présidente, j'ai pas
8 d'autre question pour ce témoin.

9 LA GREFFIÈRE :

10 Vous déposez les...

11 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

12 Oui, évidemment. Comme à chaque fois, j'ai oublié.

13 LA GREFFIÈRE :

14 On va coter les... les conversations, alors 106NP-
15 1084.1, 106NP-1084.2.

16

17 106NP-1084.1 : Écoute électronique 09-0096_077
18 du 6 mai 2009

19

20 106NP-1084.2 : Transcription de l'écoute
21 électronique 09-0096_077 du 6 mai
22 2009

23

24 LA PRÉSIDENTE:

25 Est-ce que les parties vont avoir... avant de

1 prendre la pause parce qu'il est bientôt trois
2 heures (15 h 00), est-ce que les parties vont avoir
3 des questions?

4 Me LAURENT THEMENS :

5 Brièvement, Madame la Présidente, quelques
6 questions.

7 LA PRÉSIDENTE:

8 Parfait. D'autres personnes? O.K. Alors, nous
9 allons prendre la pause et nous allons revenir
10 après la pause.

11 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

12 REPRISE

13 LA PRÉSIDENTE :

14 Bonjour.

15 LA GREFFIÈRE :

16 Monsieur Gaudreau, vous êtes toujours sous le même
17 serment.

18 CONTRE-INTERROGÉ PAR ME LAURENT THEMENS :

19 Q. **[519]** Bonjour monsieur Gaudreau, je suis Laurent
20 Themens...

21 R. Bonjour Monsieur Themens.

22 Q. **[520]** ... j'ai quelques questions pour vous au nom
23 du Fonds de solidarité.

24 R. Bonjour Monsieur Themens.

25

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Vous allez devoir parler un petit peu plus fort,
3 par exemple, Maître Themens.

4 Me LAURENT THEMENS :

5 Très bien, je vais essayer.

6 Q. **[521]** Monsieur Gaudreau, pouvez-vous nous dire
7 quand vous avez réalisé que les gens de la SOLIM ne
8 comprenaient pas bien votre dossier?

9 R. Je pense que c'est beaucoup plus vers la fin du
10 projet, oui c'est plus vers la fin du projet quand
11 les choses se sont mises à moins bien aller, là, je
12 me suis dit: « Peut-être qu'ils comprennent pas ce
13 genre d'environnement là autant au niveau du
14 spectacle qu'au niveau de la philosophie de la
15 salle. »

16 Q. **[522]** Mais j'avais compris que durant les premières
17 années, vous trouviez qu'on vous demandait souvent
18 les mêmes calculs puis de refaire les mêmes
19 chiffres...

20 R. Oui, oui, oui.

21 Q. **[523]** ... et puis... et j'avais compris que vous
22 exprimiez alors que les représentants de SOLIM ne
23 comprenaient pas bien votre dossier ni votre
24 industrie, en fait?

25 R. C'est vrai que... c'est vrai que c'est la... la

1 production d'un spectacle, c'était pas tout à fait
2 dans les cordes d'une organisation comme SOLIM
3 parce que les revenus, effectivement, proviennent
4 de la production du spectacle et de la diffusion et
5 pour ce qui est de l'infrastructure, nous, dans
6 notre jargon, comme je le mentionnais ce matin, on
7 appelle ça un équipement, c'est... c'est pas un
8 condo, c'est... c'est un équipement qui a une... un
9 profil qui s'adapte au concept même du spectacle.
10 Et quand on nous redemandait continuellement des
11 chiffres, ils avaient les budgets mais soit que le
12 budget ils l'avaient perdu ou... fait qu'on
13 refaisait le budget même que ma conjointe avait mis
14 un fichier puis quand monsieur Thériault appelait
15 pour dire: « Bon bien là, je comprends plus, je
16 vois pas le budget », on lui retournait le même
17 budget puis ça allait bien pour un petit bout puis
18 il nous disait: « Bien non, je comprends, je
19 comprends » mais...

20 Q. **[524]** Mais il comprenait pas?

21 R. Je le sais pas, je pense pas, mais c'est pas un
22 défaut de ne pas comprendre ce genre de...

23 Q. **[525]** Merci de me rassurer, oui.

24 R. ... ce genre de budget-là parce que même, comme
25 c'est un spectacle résidant, vous avez des revenus,

1 une colonne de revenus puis une colonne de
2 dépenses. Les revenus viennent de la billetterie,
3 les revenus viennent de la vente de produits
4 dérivés et c'est vrai que c'est pas une chose
5 évidente. Il y a des... c'est pour ça qu'on a fait
6 appel à un monsieur Bourdon, Mario Bourdon, pour
7 permettre aux gens qui nous accompagnaient de bien
8 comprendre, mais je peux vous assurer que chez
9 Desjardins et chez Investissement Québec, ils
10 semblaient bien comprendre la... la... le cadre
11 budgétaire du projet ainsi que les différents
12 dossiers.

13 Q. **[526]** Depuis le début, ils comprenaient? Vous nous
14 avez dit que chez Investissement Québec, ils
15 avaient compris très rapidement?

16 R. Bien en fait, ils ont compris rapidement parce que
17 ce que j'en déduis, c'est qu'on a eu assez
18 rapidement d'Investissement Québec leur... leur
19 intérêt à donner une garantie de prêt à la hauteur
20 de soixante-dix pour cent (70%).

21 Q. **[527]** Et ça, c'était quand, ça?

22 R. Ouf, Seigneur, les dates, je vous le dis, Monsieur
23 Themens, c'est vraiment... c'est-tu en deux mille
24 trois (2003)... je dirais alentour de deux mille
25 cinq (2005), là.

- 1 Q. **[528]** Est-ce que, Madame, on peut voir la lettre
2 d'offre 105P-1064 du trois (3) juin deux mille cinq
3 (2005), s'il vous plaît? Ça, Monsieur Gaudreau,
4 c'est la première lettre d'offre que SOLIM vous
5 donne...
- 6 R. O.K. Donc c'est la lettre de SOLIM, ça?
- 7 Q. **[529]** Oui, c'est la lettre de SOLIM.
- 8 R. O.K.
- 9 Q. **[530]** Et ce matin, à une question qui vous était
10 posée de savoir pourquoi devant les lenteurs du
11 projet puis des incompréhensions aussi et vos
12 insatisfactions en général, là, je porte pas de
13 jugement là-dessus, pourquoi vous n'alliez pas vous
14 financer ailleurs? Votre...
- 15 R. Vous avez une excellente question, Monsieur
16 Themens, parce qu'on avait une entente avec SOLIM,
17 je sais pas où est-ce qu'elle se situe cette
18 entente-là...
- 19 Q. **[531]** À l'article 4, si... je veux pas...
- 20 R. ... qu'on pouvait pas aller ailleurs, en tout cas.
- 21 Q. **[532]** O.K. Est-ce qu'on peut voir l'article 4 de la
22 convention, à la page 9? Est-ce que c'est de cet
23 engagement-là dont vous parlez?
- 24 R. C'est exactement ça, Monsieur Themens.
- 25 Q. **[533]** O.K. Et après ça, vous avez aussi témoigné à

1 l'effet que ça allait pas assez vite à votre goût
2 mais est-ce que je me trompe ou vous avez quand
3 même amorcé des discussions avec d'autres personnes
4 pour financer votre entreprise?

5 R. Bien j'avais, je le sais pas à quel moment, mais je
6 l'ai mentionné ce matin, j'avais entrepris des
7 démarches avec la BDC.

8 Q. **[534]** O.K.

9 R. Mais je demeurais, très honnêtement, convaincu que
10 le projet, à un certain moment, irait de l'avant
11 avec SOLIM, la meilleure preuve de ce que je dis,
12 c'est que même en dernier, j'ai pris une assurance-
13 vie de quatre millions (4 M), j'ai payé
14 Investissement Québec, donc c'est vraiment dans la
15 dernière période que ça a vraiment dérapé puis je
16 comprenais plus.

17 Q. **[535]** O.K. Est-ce qu'on peut voir, Madame, la
18 lettre du seize (16) mars zéro six (06), 105P-1069?
19 Ça c'est la lettre d'offre de l'année suivante,
20 Monsieur Gaudreau, qui est rendue nécessaire en
21 raison des divers changements qu'il y a eu dans le
22 projet.

23 R. O.K.

24 Q. **[536]** Alors, on peut dire que c'est à une étape,
25 ça, où vous auriez pu changer de direction?

1 R. Absolument, on aurait pu, effectivement, changer de
2 direction.

3 Q. **[537]** À ce moment-là, vos budgets étaient
4 approuvés, le bail, les conditions générales du
5 bail, vous aviez une bonne entente avec la SÉPAQ?

6 R. On avait une entente avec... Le bail, est-ce qu'il
7 était complété?

8 Q. **[538]** Non, il n'était pas signé. Je crois qu'il a
9 été signé en deux mille sept (2007) par la suite?

10 R. Oui, c'est ça.

11 Q. **[539]** Mais les conditions générales du bail, est-ce
12 que vous en aviez discuté déjà à ce moment-là?

13 R. Je crois qu'on en avait parlé avec la SÉPAQ. Les
14 discussions avaient commencé avec la SÉPAQ.

15 Q. **[540]** Et vous aviez encore le support
16 d'Investissement Québec ou vous l'auriez eu?

17 R. On avait le support d'Investissement Québec. Et je
18 crois qu'on avait le support de Desjardins aussi.

19 Q. **[541]** Et pourquoi vous n'avez pas changé de
20 direction en mars deux mille six (2006) alors que
21 vous aviez l'occasion de le faire?

22 R. Parce que j'étais encore, je croyais encore, comme
23 je vous dis, j'ai cru jusqu'à la dernière minute
24 qu'on pourrait s'entendre puis aller de l'avant
25 avec le projet avec SOLIM qui était dans le volet

1 infrastructures. On avait fait toute une
2 organisation pour ça, là. Souvenons-nous, Monsieur
3 Themens, que dans la, pour répondre aux exigences
4 de SOLIM de n'investir que dans la partie
5 spectacles... dans la partie infrastructures, on
6 avait créé une organisation avec des actions, puis
7 tout ça. Donc, on avait... On était... Ça avait
8 coûté pas mal de sous monter cette patente-là.

9 Q. **[542]** Je comprends.

10 R. Puis honnêtement, moi, je voulais que ça marche.

11 Q. **[543]** Mais vous discutiez aussi avec des financiers
12 alternatifs?

13 R. Bien, on leur parlait, on leur parlait, on leur
14 disait : « Écoutez, nous autres, on a une entente
15 avec SOLIM, il faut aller de l'avant avec SOLIM. »

16 Q. **[544]** Mais pas juste la BDC?

17 R. Ah, j'ai peut-être...

18 Q. **[545]** Vous ne parliez pas avec d'autres
19 investisseurs?

20 R. J'ai parlé à bien du monde, là, mais...

21 Q. **[546]** Est-ce qu'on peut voir l'article 4 de 1069
22 s'il vous plaît? L'article 4 a deux paragraphes. Le
23 premier, c'est sensiblement la même chose. Je n'ai
24 pas fait le mot à mot bien honnêtement, mais ça
25 apparaît la même chose que la lettre de l'année

1 d'avant.

2 R. Oui.

3 Q. **[547]** Et le deuxième paragraphe, lui, n'existait
4 pas en deux mille cinq (2005).

5 En date des présente, Shanuk...

6 C'est vous ça?

7 R. Oui, oui.

8 Q. **[548]** a informé SOLIM qu'il est présentement
9 en négociation pour obtenir du
10 financement par l'entremise du
11 programme des FIER...

12 R. Oui, mais ça...

13 Q. **[549]** ... et/ou d'investisseurs privés pour
14 une somme de trois million dollars
15 (3 000 000\$).

16 R. Ça, c'était, je crois que c'était à l'époque où le
17 budget était de dix-huit millions (18 M\$). On était
18 au pied des chutes... au pied du bassin Louise. Et
19 FIER nous permettait d'aller... tout en conservant
20 notre partenaire en équité SOLIM, d'atteindre un
21 budget plus important.

22 Q. **[550]** Mais ça reste une... ça reste un accroc, si
23 vous voulez, à la clause d'exclusivité?

24 R. Non, non, parce que, ça, ça se complétait. FIER,
25 là, c'était un programme gouvernemental. Ce n'est

1 pas un investissement en équité. C'est un fonds
2 d'investissement... Attendez une minute! Hey, c'est
3 loin, là. Mais je me souviens que FIER, c'était un
4 programme gouvernemental, à ma connaissance, mais
5 ce n'était pas la même... ça ne rencontrait pas
6 l'exigence d'Investissement Québec ou Desjardins
7 pour un investissement en équité.

8 (15:43:40)

9 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

10 La clause commence « sous réserve d'obtenir
11 l'approbation préalable de SOLIM ».

12 Me LAURENT THEMENS :

13 Oui.

14 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

15 Donc, j'imagine que cette approbation avait été
16 accordée pour faire des démarches avec le FIER?

17 Me LAURENT THEMENS :

18 Bien, ce que je pense que ça signifie, c'est que
19 SOLIM était informée au préalable de deux démarches
20 qui avaient été faites, une avec les FIER, une avec
21 des investisseurs privés, et qu'elle, à l'avance,
22 donnait son accord en disant : toutes ces
23 démarches-là ne constitueront pas une violation de
24 la clause d'exclusivité. C'est ce que j'avais
25 compris. Mais je crois que, Monsieur Gaudreau, je

1 ne m'obstinerai pas avec vous, là.

2 Q. **[551]** Vous ne comprenez pas ça comme ça, Monsieur
3 Gaudreau, le document?

4 R. Non, je m'excuse.

5 Q. **[552]** Vous avez le droit à ne pas le comprendre
6 comme ça. O.K.

7 LA PRÉSIDENTE :

8 D'autant plus qu'à la page, c'est-à-dire à la page
9 suivante, l'item 5, la dernière capsule, c'est :

10 - la violation par Shanuk ou Hinson de
11 la clause d'exclusivité stipulée à
12 l'article 4 ci-dessus emportera
13 l'annulation.

14 Me LAURENT THEMENS :

15 Oui. Mais je ne comprends pas la question.

16 LA PRÉSIDENTE :

17 C'est pour le témoin.

18 Me LAURENT THEMENS :

19 Excusez-moi! Est-ce qu'on peut voir la pièce
20 105P-1065?

21 Q. **[553]** Vous aviez quelque chose à ajouter, Monsieur
22 Gaudreau?

23 R. J'aimerais rajouter. Effectivement, on avait dans
24 le projet aussi un volet commandite, vous savez,
25 comme partenaire. Mais c'était complémentaire avec

1 SOLIM. Le nom d'un chapiteau. Un peu comme on le
2 fait avec un Centre Bell. Donc, il y avait des gens
3 qui nous accompagnaient au niveau de tout le volet
4 commandite. C'était des privés, effectivement.

5 Q. **[554]** Monsieur Gaudreau, vous avez dit que
6 monsieur... Donc, ça, c'est le document suivant
7 lequel vous et monsieur Denis Vincent cautionnez le
8 prêt relais de quatre cent mille dollars
9 (400 000 \$), ça.

10 R. Oui.

11 Q. **[555]** Et vous avez dit à maintes reprises que la
12 personne qui pilotait votre dossier dans les
13 décisions, en tout cas, c'était monsieur Vincent?

14 R. La personne qui?

15 Q. **[556]** Bien, qui prenait les décisions dans votre
16 dossier, c'était monsieur Vincent.

17 R. Oui, oui, puis... Oui, qui était de plus en plus
18 présent, pas tellement au début, mais par la suite.

19 Q. **[557]** En deux mille sept (2007), il l'était
20 présent.

21 R. Oui. Absolument.

22 Q. **[558]** Pouvez-vous m'expliquer pourquoi s'il prenait
23 toutes les décisions dans le dossier, il prenait la
24 décision de s'engager lui-même à cautionner pour
25 quatre cent mille dollars (400 000 \$) un prêt qui

1 était fait à quelqu'un d'autre?

2 R. Très honnêtement, monsieur Vincent m'avait
3 mentionné que Johnny... il était très proche de
4 monsieur Lavallée. Johnny disait : « Regarde, on va
5 vous le prêter le quatre cent mille (400 000 \$),
6 mais on va le prêter le quatre cent mille
7 (400 000 \$) en crédit relais, mais il n'y aura pas
8 de problème. » Ça fait qu'il dit : « Je vais le
9 cosigner avec toi. » Bien, là, j'ai dit, je me sens
10 rassuré, parce que monsieur Lavallée puis Denis
11 Vincent étaient très près. Ça fait que, moi, ça me
12 rassurait ça. Parce qu'il fallait développer tout
13 l'organigramme des deux entités, c'est-à-dire
14 SOLIM, Tipi, Circum-Polaires. Il fallait aussi en
15 parallèle, comme je l'ai mentionné ce matin,
16 fournir à Bruxelles des éléments techniques pour
17 vraiment que le dossier puisse avancer en parallèle
18 avec celui qu'on faisait au Québec.

19 Q. **[559]** Mais ça vous rassurait parce que ça
20 permettait le déboursé de quatre cent mille dollars
21 (400 000 \$) d'avoir lieu? Qu'est-ce qui vous
22 rassurait?

23 R. Parce que Denis était très proche de Jean Lavallée
24 puis Jean Lavallée avait dit, regarde, il dit, y'a
25 pas à s'inquiéter. Y'a aura pas de problème avec ce

1 quatre cent mille-là (400 000 \$). Bien moi, parce
2 que j'ai dit, si je suis seul à supporter le quatre
3 cent mille (400 000 \$) puis qui arrive un dérapage,
4 ça sera pas drôle.

5 Q. **[560]** Mais s'il y a pas à s'inquiéter, pourquoi
6 est-ce qu'il demandait à monsieur Vincent de signer
7 un cautionnement?

8 R. Hein?

9 Q. **[561]** S'il y avait pas à s'inquiéter, pourquoi il
10 demandait à monsieur Vincent de signer un
11 cautionnement?

12 R. Faudrait demander à monsieur Lavallée.

13 Q. **[562]** O.K. Est-ce qu'on peut voir l'onglet, s'il
14 vous plaît...

15 (15:48:16)

16 LA PRÉSIDENTE :

17 Q. **[563]** Moi j'ai comp... Moi, je m'excuse, ou j'ai
18 mal compris. J'ai compris que devant votre
19 insécurité, c'est monsieur Vincent qui vous a ...

20 R. Oui, oui. Oui, absolument.

21 Q. **[564]** ... qui s'est... c'est pas monsieur Lavallée
22 qui demandait ...

23 R. Non, non, non. Bien, monsieur Lavallée...

24 Q. **[565]** ... à ce que monsieur Vincent...

25 R. ... c'est... c'est Denis Vincent effectivement qui,

1 pour me rassurer, a accepté de co-signer cette
2 affaire-là. Je sais pas comment j'ai dit ça, là,
3 mais je me suis probablement mal exprimé.

4 Q. **[566]** Bien moi je l'ai compris comme ça, là.

5 R. Hein? Qu'est-ce que...

6 Q. **[567]** Est-ce que c'est monsieur Lavallée qui vous a
7 demandé... qui a demandé à ce que monsieur
8 Vincent...

9 R. Non, c'est Denis Vincent qui m'a dit : « J'ai parlé
10 à Jean, à Johnny Lavallée et t'as pas d'inquiétude
11 à avoir. Donc, je vais, pour être sûr, je vais co-
12 signer le document. » C'est ça.

13 Q. **[568]** C'est ça. Voilà.

14 Me LAURENT THEMENS :

15 Q. **[569]** Est-ce qu'on peut voir l'onglet 24 s'il vous
16 plaît? Excusez-moi, je vous... je vous donne pas la
17 bonne indication. Moi je cherche le... l'onglet 24
18 sur le tableau que vous m'avez donné, Madame
19 Blanchette. C'est un document très court. Monsieur
20 Gaudreau pouvez-vous nous expliquer la nature de ce
21 document-là? Voulez-vous en prendre connaissance
22 s'il vous plaît?

23 R. Oui, c'est ça. C'est ça. En fait, je sais pas si
24 cette exigence-là a été maintenue, là, mais je sais
25 qu'il y avait une exigence de commandite pour sept

1 cent cinquante mille (750 000 \$) et moi, comme je
2 l'ai mentionné aussi ce matin, ça c'était des...
3 c'est des commandites. Donc, le... le commandité,
4 le nom du chapiteau, commandite de produits à
5 l'intérieur et on avait confié à... au festival
6 d'été l'idée de nous aider à trouver ces sept cent
7 cinquante mille piasses-là (750 000 \$) mais c'était
8 pas vraiment un gros défi parce que, avec un
9 produit comme ça, c'est facilement... trouver sept
10 cent cinquante mille piasses (750 000 \$) en
11 commandite, c'est rien. Pour avoir été sur le
12 conseil d'administration du festival d'été, je peux
13 vous dire que c'est une somme minimale facilement
14 trouvable.

15 Q. **[570]** O.K.

16 R. On avait approché Monnaie royale du Canada, on
17 avait approché la Banque Laurentienne et avec juste
18 un de ces, ces partenaires-là, on aurait eu
19 facilement le... leur...

20 Q. **[571]** Et donc, déjà en deux mille six (2006),
21 monsieur Vincent s'engageait avec vous à, pour sept
22 cent cinquante mille (750 000 \$) au cas où les
23 com... le... le montant des commandites pourraient
24 pas être levé?

25 R. Il s'engageait... il s'engageait sans s'engager,

1 là, on se comprend, là. Monsieur Vincent, ce que je
2 sais, c'est qu'il a pas aucun actif à lui au Québec
3 ou à peu près pas. Y'a pas de compte de banque, y'a
4 pas rien et, lui, un engagement il peut en prendre
5 douze (12) par jour, puis ça le dérange pas, pas du
6 tout.

7 Q. **[572]** O.K. Vous avez dit que monsieur Vincent vous
8 avait présenté au directeur de la Caisse
9 populaire...

10 R. Oui.

11 Q. **[573]** ... monsieur Baronet. Est-ce que c'est...

12 R. De... de... ce que j'ai dit c'est que monsieur
13 Vincent m'avait présenté au CFE de... Centre
14 financier aux entreprises de Métro... Métro quelque
15 chose, là. Où monsieur... le centre financier où
16 monsieur Champagne était directeur du centre
17 financier. Il était pas directeur de la Caisse à ce
18 moment-là. Il était directeur du centre financier.

19 Q. **[574]** Et c'était un ami ou le banquier de monsieur
20 Baronet? Est-ce qu'on a rêvé ça ou vous avez dit
21 ça?

22 R. Oui, c'était un... Monsieur Baronet était un ami ou
23 s'occupait de... de... avait des affaires avec
24 monsieur Baronet.

25 Q. **[575]** Monsieur Baronet, le propriétaire de Grues

1 Guay.

2 R. Exactement. Que je connaissais aussi, je m'excuse
3 Monsieur Themens, je connaissais parce que monsieur
4 Baronet, on est voisin dans le Grand Nord. Moi j'ai
5 un camp de pêche puis c'est mon voisin à trente-
6 cinq (35) milles nautiques puis occasionnellement,
7 on se côtoyait. C'est des voisins éloignés, là,
8 mais ça... c'était ça.

9 Q. [576] C'est plus facile quand on a un avion.

10 R. Oui.

11 LA PRÉSIDENTE :

12 Q. [577] Est-ce que c'est votre voisin immédiat?

13 R. À pied ou en quatre roues, c'est plus difficile.

14 Me LAURENT THEMENS :

15 Q. [578] J'aimerais que vous nous parliez un petit peu
16 plus de la mésaventure à l'occasion de laquelle
17 vous avez malheureusement perdu quinze mille
18 dollars (15 000 \$) avec le... le consultant dont
19 vous nous avez parlé ce matin, monsieur St-Louis.

20 R. Monsieur St-Louis, oui. Bon...

21 Q. [579] C'était quand ça?

22 R. Con... Louis...

23 Q. [580] Quand est-ce que c'est arrivé cette affaire-
24 là?

25 R. Hein?

1 Q. **[581]** Cet investissement-là que vous avez fait,
2 est-ce que vous vous souvenez c'était quand?

3 R. Est-ce que vous trouviez?

4 Q. **[582]** Est-ce que vous vous souvenez...

5 LA PRÉSIDENTE :

6 Est-ce que vous pourriez parler un petit peu plus
7 fort Maître Themens, moi aussi j'ai de la
8 difficulté à vous entendre.

9 Me LAURENT THEMENS :

10 Q. **[583]** Excusez-moi. Est-ce que vous vous souvenez
11 quand vous avez fait l'investissement de quinze
12 mille dollars (15 000 \$) avec monsieur St-Louis?

13 R. Je suis désolé, Maître Themens, là. Je... Je me
14 souviens pas. Mais c'était, je peux vous donner
15 un... essayer de vous dire que c'était au moment,
16 pas mal dans la période où on avait le crédit-
17 relais parce que ça, là ça... on commençait à
18 travailler et sur Bruxelles et sur la structure et
19 c'est à ce moment-là, puis il y avait un placement
20 possible, puis j'avais fait ce placement-là, j'ai
21 dit, dans le fond, c'est un... c'est peut-être
22 intéressant, puis ça a pas été vraiment
23 intéressant.

24 Q. **[584]** O.K. C'était... Est-ce que c'était lié à
25 Hélicoptères St-Laurent?

1 R. Non, pas du tout.

2 Q. **[585]** Est-ce que ça vous dit quelque chose,
3 Hélicoptères St-Laurent?

4 R. Je pense que c'est... Oui, je pense que oui parce
5 que quand on a f... j'ai fait mon cours de... de...
6 à transfor... on appelle ça une transformation dans
7 notre domaine, on était plusieurs à vouloir faire
8 la conve... la conversion entre pilote d'avion et
9 pilote d'hélicoptère. Donc, Pierre Robert, qui
10 était un ami, un gars du Lac-à-la-Tortue, Denis
11 Vincent puis moi, on a mis chacun cent cinquante
12 mille (150 000 \$) puis on a acheté, ou c'est Pierre
13 qui l'a acheté puis on a pris une part de cent
14 cinquante mille (150 000 \$) dans l'hélico dans le
15 but de faire notre cours. Moi je... Puis après, je
16 sais pas s'ils l'ont gardé, Denis puis Pierre
17 Robert, mais moi, ils m'ont remboursé ma part de
18 cent cinquante mille (150 000 \$) puis ça s'est
19 arrêté là.

20 Q. **[586]** Et ça c'était la... au début des années deux
21 mille (2000)? C'était quand ça, Hélicoptères Saint-
22 Laurent?

23 R. Eh! Seigneur. Quand j'ai fait mon cours... attendez
24 une minute, là, c'est... c'est avant le projet, ça,
25 c'est sûr, là. Oui.

1 Q. **[587]** Et est-ce que... est-ce que vous avez eu
2 d'autres investissements avec monsieur Vincent...

3 R. Non.

4 Q. **[588]** ... à part cette affaire-là, Hélicoptères
5 Saint-Laurent?

6 R. Non, c'était... l'investissement était avec Pierre
7 Robert parce que c'était lui qui était... je pense
8 que l'hélicoptère était à son nom. Puis pour faire
9 mon cours, parce que la location d'un hélicoptère
10 pour faire un cours, c'est extrêmement dispendieux
11 quand on loue ça à l'heure. Et là je voyais, bon,
12 j'ai dit, dans le fond, j'ai mis cent cinquante
13 mille (150 000 \$), puis j'ai récupéré cent
14 cinquante mille (150 000 \$), mon coût de... de
15 formation était pas très élevé.

16 Q. **[589]** Vous avez aussi parlé de la plainte que vous
17 avez logée à la police où vous avez rencontré un
18 policier puis vous lui avez raconté votre dossier.

19 R. Oui.

20 Q. **[590]** Bon.

21 R. Ça, c'est en décembre... attendez une minute, là.
22 C'est en décembre deux mille huit (2008).

23 Q. **[591]** O.K. Et...

24 R. Décembre... oui, décembre... vingt-six (26)
25 décembre deux mille huit (2008), ça, je m'en

1 souviens de cette date-là, c'est bon.

2 Q. **[592]** Et dans le dossier que vous avez raconté,
3 j'imagine que vous avez aussi parlé des demandes
4 qui vous ont été faites par monsieur Vincent pour
5 une somme de deux cent cinquante mille dollars
6 (250 000 \$).

7 R. Oui.

8 Q. **[593]** Bon. Qu'est-il arrivé de cette plainte-là?

9 R. Hein?

10 Q. **[594]** Qu'est-ce qui est arrivé de cette plainte-là?

11 R. Ça, je vais vous avouer que je sais pas ce qui
12 s'est passé après. J'ai l'impression que... je sais
13 pas.

14 Q. **[595]** Vous avez aussi dit que vous aviez hésité à
15 intenter des procédures contre SOLIM...

16 R. Oui.

17 Q. **[596]** ... en raison des craintes que vous aviez.

18 R. Oui.

19 Q. **[597]** Vous avez intenté ces procédures-là?

20 R. Par... en tout dernier ressort parce qu'on avait
21 déjà intenté une poursuite contre la Caisse
22 populaire et presque deux ans après, là on était
23 rendu à la limite dans le temps pour avoir une
24 plainte effective vis-à-vis...

25 Q. **[598]** Ma question, c'est... on rentrera pas dans le

1 détail de ce règlement-là.

2 R. O.K.

3 Q. **[599]** Mais, dans le cadre du règlement que vous
4 avez conclu et des relations que vous avez eues
5 avec la SOLIM à ce moment-là, je parle de monsieur,
6 entre autres, Normand Bélanger, est-ce que vous
7 avez été traité avec respect et dignité?

8 R. Absolument. Monsieur Themens, Madame la Présidente,
9 je peux vous dire que - je rentrerai pas dans les
10 détails non plus - mais je peux vous dire que
11 monsieur Bélanger, madame Simard, tous ceux des
12 personnes qui étaient présentes de la Caisse,
13 monsieur Ryan, « madame Cotnum », le juge
14 Pelletier...

15 Q. **[600]** Je...

16 R. ... ça a été extraordinaire le...

17 Q. **[601]** Il faut...

18 R. ... le...

19 Q. **[602]** O.K.

20 R. ... le professionnalisme de ces gens-là.

21 Q. **[603]** Est-ce qu'on peut attribuer une cote, s'il
22 vous plaît, à l'onglet...

23 LA GREFFIÈRE :

24 24.

25

1 Me LAURENT THEMENS :

2 ... 24.

3 LA GREFFIÈRE :

4 Ce sera 106NP-1085.

5 Me LAURENT THEMENS :

6 Merci beaucoup.

7

8 106NP-1085 : Lettre d'engagement 20 décembre 2006

9 pour le projet Phénix de Laurent

10 Gaudreau et de Denis Vincent

11

12 Q. **[604]** Bon retour chez vous. Est-ce que vous

13 retournez en avion, Monsieur Gaudreau?

14 R. Non, je pense que je vais prendre le train,

15 c'est... c'est très efficace, puis c'est moins long

16 que d'aller à l'aéroport.

17 Q. **[605]** Merci.

18 R. Merci, Monsieur Themens. Merci, Madame la

19 Présidente.

20 LA PRÉSIDENTE:

21 Est-ce que d'autres personnes veulent interroger

22 monsieur Gaudreau?

23 Q. **[606]** Je vous remercie beaucoup, Monsieur Gaudreau.

24 Vous avez fait preuve de courage.

25 R. Vous êtes extraordinaire, vous et toute votre

1 équipe.

2 Q. [607] Merci.

3

4 ET LE TÉMOIN NE DIT RIEN DE PLUS

5

6 DISCUSSION DE PART ET D'AUTRE

7 LA PRÉSIDENTE:

8 Alors, je comprends que maintenant nous avons...

9 Me ÉRIKA PORTER :

10 Deux requêtes devant vous.

11 LA PRÉSIDENTE:

12 ... deux requêtes.

13 Me ÉRIKA PORTER :

14 Madame la Présidente, Monsieur le Commissaire.

15 Merci. Alors, elle concerne le témoignage que vous

16 avez entendu plus avant, Yannick... Yannick

17 Paquette (sic), une... une qui est présentable par

18 le DPCP et une autre, une deuxième qui est

19 présentable par maître Rock. Maintenant, j'aimerais

20 peut-être céder la parole à maître Boivin. Maître

21 Boivin est l'avocat de monsieur Louis-Pierre

22 Lafortune qui est un des accusés dans le projet

23 Diligence.

24 (16:00:30)

25

1 Me JONATHAN BOIVIN :

2 Bonjour, Madame la Présidente, Monsieur le
3 Commissaire.

4 LA PRÉSIDENTE:

5 Bonjour, Maître Boivin.

6 Me JONATHAN BOIVIN :

7 Je voulais, dans le fond, m'entretenir le premier
8 parce que je me sentais quand même concerné par
9 cette audience-là compte tenu que le nom de mon
10 client est souvent nommé dans le témoignage de
11 monsieur Payette. Ceci dit, par souci de
12 représenter au mieux ses intérêts, je me voyais
13 dans l'obligation de vous demander une remise de
14 l'audience parce que je n'ai pas pris le temps
15 de... de lire l'entièreté des... des notes
16 sténographiques. Et dans mon cas, dans le fond,
17 c'est pas... c'est pas ce qui est caviardé qui
18 m'intéresse, mais plus ce qui n'est pas caviardé
19 dans le projet du ministère public qui m'intéresse.

20 C'est-à-dire que, comme vous le savez, dans
21 le cadre du projet Diligence, monsieur... monsieur
22 Lafortune est en train de subir son procès, le jury
23 devrait être convoqué sous peu. Donc, dans ces
24 circonstances-là, je voudrais m'assurer que ses
25 droits sont sauvegardés pour le mieux.

1 Ceci dit, si vous permettez, là, je vais me
2 plier, bien entendu, à l'horaire, là, que... que...
3 si vous acceptez, bien entendu, ma demande, je vais
4 me plier à l'horaire, là, qui est... qui est... que
5 vous jugerez... que vous jugerez correct, là.

6 LA PRÉSIDENTE:

7 Maître Rock.

8 Me DANIEL ROCK :

9 Bien, mon collègue m'a fait part de sa demande,
10 j'ai pas d'objection, moi, je suis prêt. Cependant,
11 je comprends sa situation et s'il veut... Écoutez,
12 moi, comme avocat, un avocat qui dit qu'il veut
13 représenter son client comme du monde, je peux pas
14 arriver, puis dire que...

15 LA PRÉSIDENTE:

16 Je... je serais tentée de vous dire pourquoi est-ce
17 que on ne commencerait pas, quitte à ce que, si
18 maître Boivin a quelque chose à ajouter après avoir
19 pris connaissance des... des notes
20 sténographiques... Oui.

21 Me GENEVIÈVE GAGNON :

22 Si vous me permettez. Bonjour, Madame la
23 Présidente.

24 LA PRÉSIDENTE:

25 Oui.

1 Me GENEVIÈVE GAGNON :

2 Alors, sur cette proposition, j'aurais quelques
3 représentations parce que puisque maître Boivin
4 nous annonce qu'il aura peut-être des demandes
5 additionnelles à celles qui sont demandées par le
6 DPCP, et j'ai vu la proposition de caviardage du
7 DPCP qui est quand même assez limitée dans les
8 deux... dans les deux journées, là, les deux
9 auditions de témoignages.

10 Alors, je considère pour ma part que non
11 seulement ce serait plus efficace, mais ça
12 respecterait les droits de nos clients que
13 maître Boivin puisse faire ses représentations en
14 premier puisque c'est lui qui demanderait, dans le
15 fond, le maintien d'une... de la non-publication et
16 une ordonnance de non-publication permanente ou
17 temporaire jusqu'à la fin du procès. Et c'est dans
18 ce contexte-là où j'ai un petit peu plus de
19 difficulté à pouvoir procéder de cette façon-là.

20 Quant à la demande de maître Boivin, je
21 comprends qu'il a eu les notes hier et qu'il était
22 à procès hier et ce matin, donc...

23 LA PRÉSIDENTE:

24 Non, non, mais, ça, je comprends ça, là...

25

1 Me GENEVIÈVE GAGNON :

2 ... moi, je m'objecte pas, là.

3 LA PRÉSIDENTE:

4 ... je l'aurais pas entendu. Non, non. Ça, je
5 comprenais.

6 Me GENEVIÈVE GAGNON :

7 C'est ça. Alors...

8 LA PRÉSIDENTE:

9 Je comprenais tout à fait, là.

10 Me GENEVIÈVE GAGNON :

11 ... c'est... c'est là-dessus où... Je pense, vous
12 savez qu'on essaie de collaborer le plus possible
13 avec la Commission...

14 LA PRÉSIDENTE:

15 Je le sais, Maître Gagnon.

16 Me GENEVIÈVE GAGNON :

17 ... mais je suis un peu mal à l'aise à cause de ça.

18 LA PRÉSIDENTE:

19 Maître Gagnon, j'en suis très consciente et je vous
20 en remercie. C'est juste sur le... c'est que je
21 voudrais pas perdre le temps de... d'audience non
22 plus. Alors, quitte à ce qu'on reporte les... À
23 quand? Est-ce qu'on a une date de suggestion,
24 Maître Porter?

25

1 Me ÉRIKA PORTER :

2 Oui.

3 LA PRÉSIDENTE:

4 Une date de...

5 Me ÉRIKA PORTER :

6 En fait, c'est à la reprise, Madame la Présidente,

7 soit lundi matin le vingt-cinq (25).

8 LA PRÉSIDENTE:

9 Mais, je voudrais pas faire ça le matin. Moi, je

10 vais faire ça à la fin de...

11 Me ÉRIKA PORTER :

12 De la journée.

13 LA PRÉSIDENTE:

14 Oui. Ou, en tout cas, quelque part après les... la

15 pause de trois heures (15 h 00).

16 Me ÉRIKA PORTER :

17 D'accord.

18 LA PRÉSIDENTE:

19 Oui.

20 Me ÉRIKA PORTER :

21 C'est une date qui semblait convenir.

22 Me DANIEL ROCK :

23 J'allais dire qu'après la pause, oui, j'ai quelque

24 chose le matin à Valleyfield.

25

1 LA PRÉSIDENTE:

2 Alors, ça tombe bien.

3

4 Me DANIEL ROCK :

5 Oui. Si ça finit pas, je vais leur dire qu'il faut
6 que ça finisse.

7 LA PRÉSIDENTE:

8 O.K. Je vais vous... Pardon?

9 Me DANIEL ROCK :

10 J'ai dit : si ça finit pas, je vais leur dire qu'il
11 faut que ça finisse.

12 LA PRÉSIDENTE:

13 L'autre chose, c'est que on avait aussi les
14 témoignages de monsieur Vecchio et Milano. J'aurais
15 aimé savoir si ces témoignages-là sont toujours...
16 les contre-interrogatoires, si ces personnes-là
17 sont toujours requises?

18 Me ÉRIKA PORTER :

19 Je vous suggérerais, Madame la Présidente, Cloutier
20 et Milano.

21 LA PRÉSIDENTE:

22 Cloutier. Je m'excuse. Cloutier et Milano. O.K.

23 Me LAURENT THEMENS :

24 La question s'adresse sûrement à nous. J'aimerais
25 beaucoup en parler avec maître Ryan qui est absent,

1 comme vous le savez. Ce qu'on peut faire, maître
2 Ryan revient en fin de semaine ou au début de
3 semaine, là. Alors, on peut, nous...

4 LA PRÉSIDENTE:

5 Vous allez communiquer avec...

6 Me LAURENT THEMENS :

7 Avec... avec...

8 LA PRÉSIDENTE:

9 ... les procureurs de la Commission.

10 Me LAURENT THEMENS :

11 Oui, oui.

12 LA PRÉSIDENTE:

13 Parfait.

14 Me LAURENT THEMENS :

15 Merci.

16 LA PRÉSIDENTE:

17 Très bien. Alors, nous allons donc nous revoir
18 lundi en huit. Merci.

19

20 AJOURNEMENT DE L'AUDIENCE

21

22

23

24

